



HAL
open science

L'établissement rural du second âge du Fer (275 av. à 15/20 ap. J.-C.) des “ Allets ” (Épeigné-les-Bois, Indre-et-Loire) et du “ Marchais Rond ” (Saint-Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher)

Agnès Couderc, Delphine Barbier-Pain, Francesca Di Napoli, Dorothée Lusson, Bénédicte Pradat, Béatrice Marsollier

► **To cite this version:**

Agnès Couderc, Delphine Barbier-Pain, Francesca Di Napoli, Dorothée Lusson, Bénédicte Pradat, et al.. L'établissement rural du second âge du Fer (275 av. à 15/20 ap. J.-C.) des “ Allets ” (Épeigné-les-Bois, Indre-et-Loire) et du “ Marchais Rond ” (Saint-Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2021, 60, <https://journals.openedition.org/racf/4934>. hal-03676060

HAL Id: hal-03676060

<https://inrap.hal.science/hal-03676060v1>

Submitted on 5 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Revue archéologique du Centre de la France

Tome 60 | 2021

Varia

L'établissement rural du second âge du Fer (275 av. à 15/20 ap. J.- C.) des " Allets " (Épeigné-les- Bois, Indre-et-Loire) et du " Marchais Rond " (Saint- Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher)

The Second Iron Age rural settlement (275 B.C. to 15/20 A.D.) of " les Allets " (Épeigné-les-Bois, Indre-et-Loire) and " le Marchais Rond " (Saint-Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher)

AGNÈS COUDERC, DELPHINE BARBIER-PAIN, FRANCESCA DI NAPOLI
AND DOROTHÉE LUSSON

in collaboration with **Bénédicte Pradat and Béatrice Marsollier**

Abstracts

Français English

Un vaste établissement rural daté du second âge du Fer a été mis au jour sur le tracé de l'autoroute A.85 en 2005, sur les communes d'Épeigné-les-Bois (Indre-et-Loire) et Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher). Installé dès la fin de La Tène ancienne (vers 275 av. J.-C.), deux phases d'occupation ont été identifiées qui couvrent une période continue de La Tène C jusqu'à La Tène D1 (275 à 80 av. J.-C.). Après un hiatus chronologique de près d'un demi-siècle, l'établissement connaît une réoccupation des lieux au cours de la période augustéenne (20/15 av.-15/20 ap. J.-C.), après quoi il est définitivement abandonné.

L'établissement, couvrant au moins 1,6 hectare de superficie, se compose de deux enclos, en forme de " L ", de même orientation, ouverts vers le nord et l'ouest, constitués de fossés larges et profonds. Ces installations se succèdent entre La Tène C et La Tène D1. À l'est et au sud, l'établissement est entouré par un enclos externe abandonné au plus tard à la période augustéenne. Treize bâtiments se rattachent à ces occupations. Parmi ces derniers, on relève un grand édifice sur poteaux porteurs et parois rejetées de plus de 126 m² de superficie (bâtiment E3). Un autre ensemble définit un espace domestique de 100 m² de superficie daté de La Tène D1. Le mobilier peu abondant et la vision incomplète du site ne permettent pas de conclure



définitivement sur le statut de l'établissement et les activités qui y sont pratiquées, même si elles semblent modestes. Deux objets néanmoins méritent d'être signalés car se référant peut-être, dans un cadre restreint et familial, à des pratiques cultuelles : un fourreau d'épée plié et un vase baquet tripode. L'étude palynologique, quant à elle, livre des résultats remarquables sur la succession chronologique des enclos à partir des repères environnementaux identifiés aux différents stades de leur comblement.

A large rural settlement dating to the Second Iron Age was uncovered on the route of the A85 highway in 2005, in the communes of Épeigné-les-Bois (Indre-et-Loire) and Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher). Installed at the end of the Early Stone Age (around 275 B.C.), two phases of occupation have been identified that cover a continuous period from the La Tène C to the La Tène D1 (275 to 80 B.C.). After a chronological hiatus of nearly half a century, the site was reoccupied during the Augustan period (20/15 B.C.-15/20 A.D.), after which it was definitively abandoned.

The establishment, covering at least 1.6 hectares, consists of two enclosures, in the shape of an "L", with the same orientation, open to the north and west, and made up of wide and deep ditches. These installations follow one another between La Tène C and La Tène D1. To the east and south, the settlement is surrounded by an outer enclosure abandoned at the latest in the Augustan period. Thirteen buildings are associated with these occupations. Among these is a large building on supporting posts and rejected walls with a surface area of more than 126 m² (building E3). Another complex defines a domestic space of 100 m² dated to La Tène D1. The scanty furnishings and the incomplete view of the site do not allow us to conclude definitively on the status of the settlement and the activities carried out there, even if they seem modest. Two objects nevertheless deserve to be mentioned because they may refer, in a restricted and familial context, to cultic practices: a folded sword scabbard and a tripod bucket vase. As for the palynological study, it provides remarkable results on the chronological succession of the enclosures based on the environmental markers identified at the different stages of their filling.

Index terms

Mots-clés : établissement rural, La Tène finale, bâtiment à parois rejetées, fourreau d'épée, vase baquet, palynologie

Keywords: rural settlement, La Tène finale, building with rejected walls, sword scabbard, bucket vase, palynology

Full text



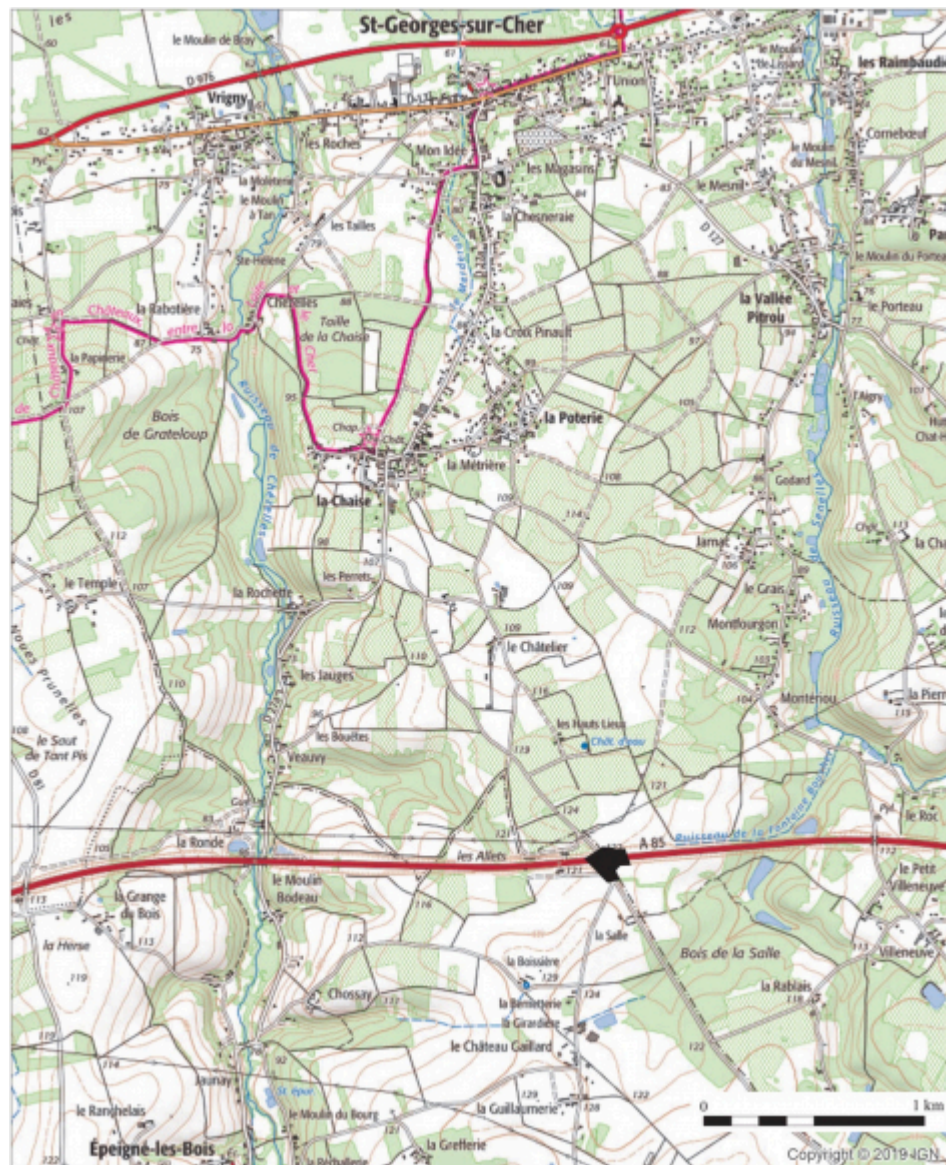
Full size image

Cet article est l'aboutissement d'un travail collectif mené sur le terrain et lors des travaux de post-fouille (Couderc et al. 2006). Qu'en soient vivement remerciés toutes celles et ceux qui sont intervenus sur le site et ont contribué à son étude.

Introduction et présentation du site

- 1 La fouille archéologique du site " le Marchais Rond " à Épeigné-les-Bois (Indre-et-Loire) et " les Allets " à Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher) a été réalisée en 2005 par une équipe de l'Inrap, dans le cadre des travaux archéologiques préalables à la construction de l'autoroute A85. Le site s'étend de part et d'autre de la voie communale qui sépare également les deux communes et les deux départements (Fig. 1).

Fig. 1 - Localisation du site sur la carte IGN.



© IGN

- 2 Le site, reconnu en 2004 à la suite d'un diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 30 462 m² (MILLET et KRAUSZ 2004 : 6-7), avait livré de nombreux vestiges attribués à quatre périodes d'occupations différentes (âge du Bronze, âge du Fer, époque romaine, époque médiévale/moderne).
- 3 La fouille, menée pendant une durée de 45 jours, a concerné une superficie de 16 611 m². Plusieurs périodes d'occupation ont été reconnues, dont la plus ancienne remonte au Paléolithique moyen¹. Le site est également occupé ponctuellement à la période gallo-romaine et au Moyen Âge, mais l'occupation majeure est datée du second âge du Fer (COUDERC *et al.* 2006 ; COUDERC 2007) (Fig. 2). Il s'agit d'une partie d'un vaste établissement rural, dont la chronologie a pu être précisée grâce à un réexamen de la céramique et d'un complément de datation par radiocarbone, réalisés dans le cadre de cette publication.

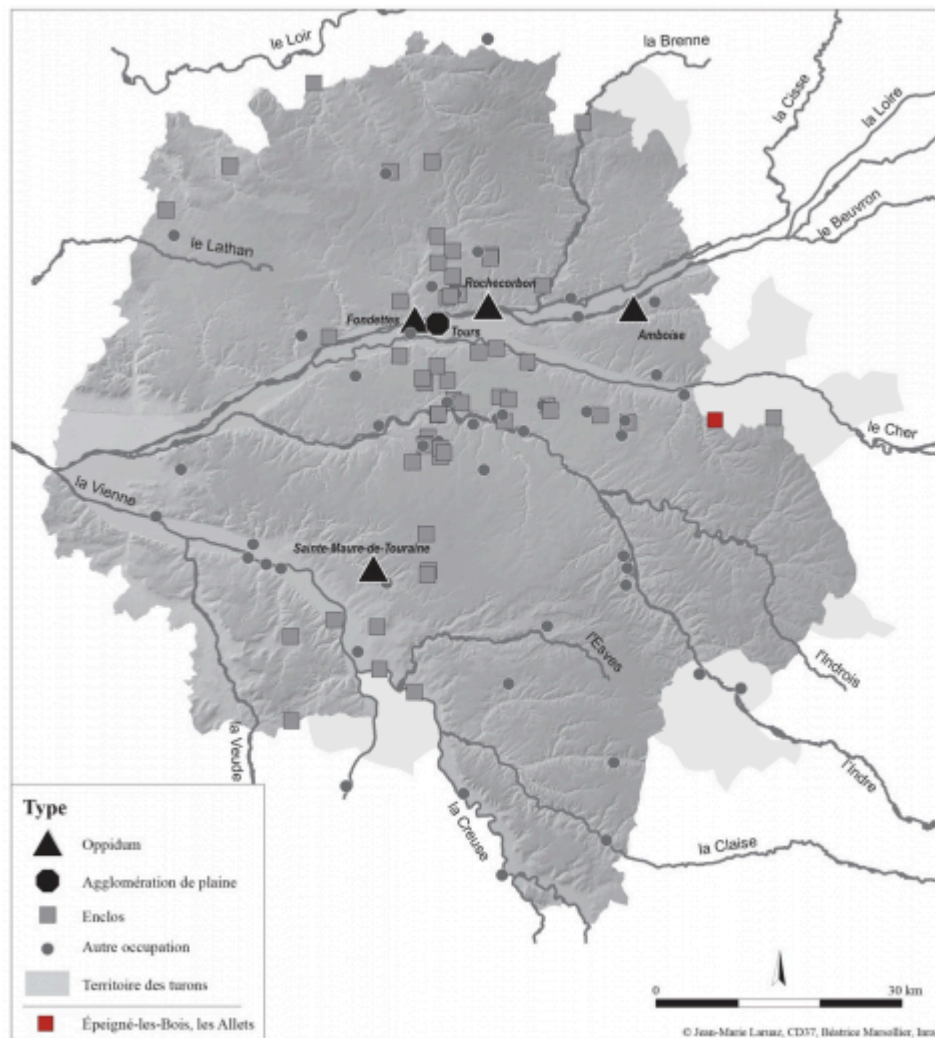
Fig. 2 - Plan général des vestiges.



© B. Marsollier, J. Tricoire, Inrap

- 4 Cet article propose une relecture du site suite à la réactualisation d'un certain nombre de données : céramiques, terres cuites architecturales, mobilier métallique. Elle demeure néanmoins limitée du fait des données acquises il y a maintenant une quinzaine d'années, sur des temps de fouille et de post-fouille relativement contraints, qui ont influencé les choix méthodologiques et les priorités d'études. Ainsi, tous les fossés n'ont pas été fouillés entièrement, ce qui limite forcément les interprétations sur le mobilier et les datations. Seuls les fossés de l'enclos 1 (F1, F23, F26) et ceux limitant l'établissement à l'est et au sud (F4, F131 et F130) ont été entièrement vidés, ainsi que le parcellaire F8 et l'ensemble F2/F3. Les autres fossés ont fait l'objet uniquement de sondages (cf. ci-dessous, 2. L'établissement rural du second âge du Fer, Fig. 8). Par ailleurs, sauf exception, les éléments du mobilier relevés lors des curages des fossés ne sont pas tous référencés en plan, et sont enregistrés le plus souvent par passes et profondeur.
- 5 La totalité du mobilier n'a pu être revue pour cette publication, en particulier le métal et les scories, qui ont uniquement fait l'objet d'une étude préliminaire dans le rapport de fouille (DEMAREST *in* COUDERC *et al.* 2006). Le mobilier lithique (22 silex et 6 galets) provenant essentiellement des comblements des fossés n'a pas non plus été étudié. Par ailleurs, certaines catégories de mobilier ont souffert de leurs conditions d'enfouissement sur le site, en particulier dans les fossés où l'humidité a causé en partie leur disparition ou leur détérioration. C'est le cas de la faune, dont le prélèvement pour étude s'est révélé le plus souvent impossible.
- 6 Cette publication souffre donc d'un déficit d'informations lié aux conditions de conservation (faune) ou à des contraintes de temps et de moyens (métal, lithique), et du fait qu'un certain nombre d'études n'ont pu être réactualisées ici. Le site n'en demeure pas moins d'un grand intérêt, ayant livré quelques éléments mobiliers et architecturaux inédits, et représentant l'un des rares exemples de fermes gauloises dans cette partie du territoire des Turons, proche de la cité des Bituriges, pour ces périodes relativement précoces (La Tène C et D1) (Fig. 3).

Fig. 3 - Localisation du site dans la cité des turons (territoire Turons, 2^e âge du fer).



© J.-M. Laruzat, Sadil, 2020

Situation géologique et topographique du site

- 7 Le site se trouve sur le sommet du plateau de la rive gauche du Cher, large d'une centaine de mètres et encadré par des versants réguliers pentus (3,5 % de pente en moyenne) (LIARD *in* COUDERC *et al.* 2006 : 11-12). Son altitude moyenne est de 123 m NGF. La partie du site localisée sur la commune d'Épeigné-les-Bois est plane, alors qu'une très légère pente (de 1,5 % à 3 %) affecte le secteur situé à l'est sur la commune de Saint-Georges-sur-Cher.
- 8 Le plateau est constitué d'une succession de formations secondaires (Turonien et Sénonien) et tertiaires (Éocène), qui affleurent selon leur position stratigraphique dans la vallée du Cher, dans les vallons ou sur le plateau, en fonction aussi du contexte morpho-structural. Les formations sédimentaires observées sur le site sont des argiles sableuses à la base (sables grossiers à quartz sub-anguleux), recouvertes d'une argile tachetée peu épaisse (parfois finement sableuse) et enfin de limons dont l'épaisseur peut varier en fonction de la topographie de surface.
- 9 Par ailleurs, la présence de " perrons " (conglomérats siliceux formant des dalles décimétriques) dans les structures archéologiques du site tend à prouver qu'ils affleurent sur le rebord du plateau ou en sommet de versant, comme c'est souvent le cas en Touraine.

Contexte archéologique et historique

- 10 La documentation archéologique et historique atteste une occupation ancienne du territoire des deux communes, qui remonte à la Préhistoire. Elle se traduit

essentiellement par la découverte ponctuelle d'objets et d'outils lithiques isolés (CORDIER 1962)², et la présence de deux dolmens à Saint-Georges-sur-Cher (BRETHON 1884).

11 Les périodes gauloises et romaines y sont très peu documentées. Quelques indices de mobilier et de constructions gallo-romaines sont répertoriés à Vrigny, à Saint-Georges-sur-Cher, ainsi qu'une *villa* suspectée au " Mesnils ". La commune est aussi le lieu de passage de la voie romaine Tours-Bourges (BRETHON 1884 ; BOUSSARD 1960 : 117). Sur la commune d'Épeigné, aucun site n'est avéré pour les périodes gauloise et romaine, si ce n'est le toponyme de " la Boissière ", évocateur d'un site gallo-romain proche (CHAMPAGNE, MASSAT et RIALLAND 1993), ou " Chossay ", cité dès le XIII^e s., qui succéderait à un habitat antique (COUDERC *et al.* 1987).

12 L'occupation de ces territoires se développe et s'intensifie durant le haut Moyen Âge, et des nécropoles mérovingiennes sont signalées à Épeigné-les-Bois, au Grand-Cimetière (COUDERC *et al.* 1987 : 177) et à Saint-Georges-sur-Cher, à Vrigny, ainsi qu'" à l'ouest du mail " (BRETHON 1884).

13 Au cours du Moyen Âge, l'implantation des fiefs et la mise en place des liens et dépendances plus ou moins complexes avec les seigneurs laïcs (seigneurie d'Amboise, seigneurs de Bléré et Chenonceau) et ecclésiastiques (abbaye Saint-Sauveur-de-Villeloin, abbaye Saint-Julien de Tours) se traduisent par une densification de l'occupation, avec l'installation de nombreux habitats, des moulins, et le développement d'activités liées à la métallurgie³. Elle se manifeste également par la création du prieuré-fief de la Chaise à Saint-Georges-sur-Cher, qui appartenait à l'abbaye Saint-Julien de Tours, et dont la chapelle est datée du XIII^e s. (LESUEUR 1969). À Épeigné, le prieuré Saint-Martin fut fondé par l'abbaye Saint-Sauveur de Villeloin, dont dépend la paroisse depuis le XI^e s. (RANJARD 1958 ; CARRÉ DE BUSSEROLLES 1880 : 15-17).

14 Les prospections pédestres et mécaniques conduites sur ces communes dans le cadre de la construction de la future autoroute A85 n'ont pas mis en évidence des sites ou des concentrations importantes de vestiges sur ces communes, à l'exception d'un habitat rural médiéval situé à 2,25 km à l'est (site 52, GUIOT et KRAUSZ 2004).

L'établissement rural du second âge du Fer

15 L'établissement gaulois couvre une superficie d'au moins 1,6 ha, mais seule une partie, vraisemblablement l'angle sud-est, a pu être étudiée dans l'emprise de la fouille (Fig. 2). Malgré la vision partielle qu'offre le site, plusieurs enclos ont été reconnus, qui forment la trame de cette occupation. Ils sont orientés selon un axe NE-SO qui est conservé lors des réaménagements successifs.

16 L'occupation principale datée de La Tène C et de La Tène D1 (275 à 80 av. J.-C.) correspond à l'aménagement du site et la mise en place des principales formes de cette occupation (enclos internes et externes, bâtiments). Au cours de ces deux phases, deux enclos morphologiquement proches se succèdent (enclos 1 et 2). Leur forme en " L " dans l'emprise décapée est incomplète, mais détermine deux zones ouvertes à l'ouest et au nord d'une superficie minimale de 2 282 m² (enclos 1), et de 2 339 m² (enclos 2). Ils suivent les mêmes orientations et sont insérés au sein d'un réseau de fossés plus vaste, abandonné à la période augustéenne, et dont la contemporanéité avec les enclos des premières phases est supposée.

17 La dernière phase d'occupation (phase 3) datée de la période augustéenne (20 av.-20 ap. J.-C.) marque l'abandon définitif de l'établissement après, semble-t-il, une interruption de plusieurs décennies.

18 La chronologie du site a été établie grâce à la céramique issue principalement des fossés, complétée par la datation radiocarbone d'une graine carbonisée. Ces différentes étapes ont pu également être appréhendées au travers des résultats de l'étude palynologique réalisée sur le comblement des fossés d'enclos.

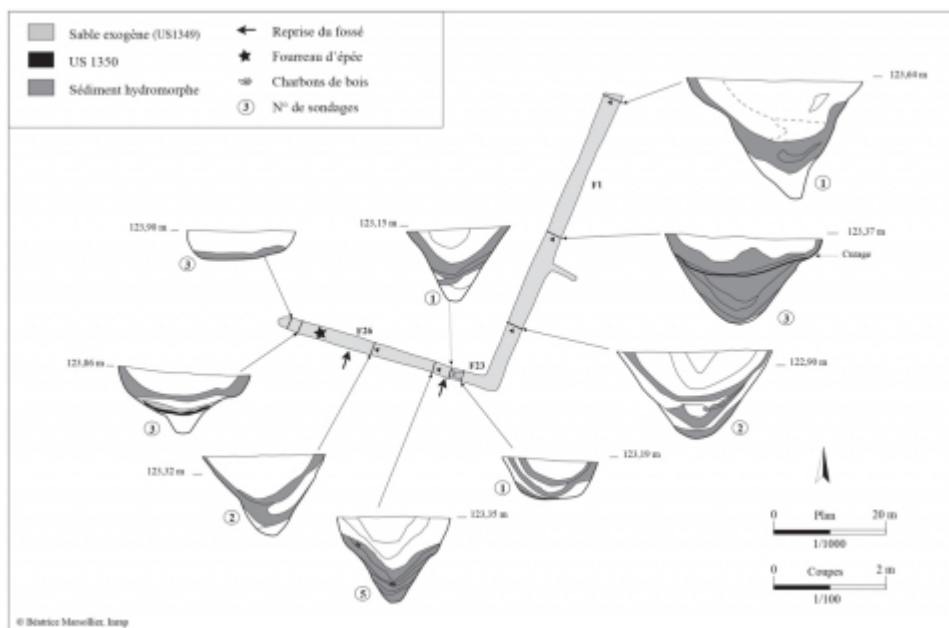
L'enclos 1

Les fossés

19 Le premier enclos représente l'installation la plus ancienne attestée sur le site, datée de La Tène C.

20 Il est formé d'un fossé linéaire F1 d'orientation NE-SO, qui mesure au minimum 55 m de longueur, et de son retour F26 et F23, suivi sur 42 m de longueur. Ses dimensions au nord sont importantes, avec une largeur à l'ouverture de 2,50 à 3,14 m, et une profondeur moyenne de 1,66 m (fossé F1). Les fossés formant son retour vers l'ouest sont de dimensions plus réduites : entre 1,70 m (fossé F23) et 2,36 m de largeur (fossé F26), pour une profondeur qui varie de 0,72 m (F23) à 1,50 m (F26). Ils ont été entièrement fouillés (Fig. 4).

Fig. 4 - Coupes des fossés de l'enclos 1.



© B. Marsollier, Inrap

21 Ces fossés ont connu un entretien régulier, d'après les traces de curage observées dans les coupes (fossé F1, sondage 3). Plusieurs phases de reprises dans leur creusement ont été également observées. Ainsi, l'interruption et le changement du profil entre les fossés F23 et F26 indiquent la fin d'une étape dans le creusement du fossé de l'enclos (sondage 1) (Fig. 5). Une autre variation de profil existe également à l'extrémité du fossé F26 (sondage 3). Elle indique une reprise partielle du fossé initial.

Fig. 5 - Reprise du creusement entre les fossés F23 et F26 (enclos 1).



© A. Boterf, Inrap

22

La nature de leur comblement montre la présence d'eau. Une succession de dépôts argileux gris plus ou moins homogènes et orangés, avec des traces d'oxydations de manganèse, attestent les processus de décantation des matériaux en contexte humide (Fig. 6). Ce contexte sédimentaire favorable à la conservation de matériel pollinique a donné lieu à la réalisation de prélèvements en vue d'une analyse palynologique (fossés F1 et F26). Ces dépôts argileux alternent avec des sédiments limoneux plus mélangés (inclusions de cailloux), provenant de l'effondrement des parois ou de rejets anthropiques. Des traces de pédogenèse, caractérisées par le développement d'un horizon de sol humifère, sont observées dans le fossé F1 au sommet de certains dépôts, en relation avec des phases d'assèchement (LIARD *in* COUDERC *et al.* 2006). Ces fossés, fonctionnant en "milieu fermé", ne permettaient pas l'écoulement des eaux, où alors à très faible débit. La présence d'eau stagnante y était fréquente, en alternance avec des périodes d'assèchement. Un entretien et des curages réguliers étaient sans doute nécessaires à leur bon fonctionnement, mais ils sont peu visibles dans les coupes.

Fig. 6 - Coupe du fossé F1 (enclos 1), sondage 2, avec ses comblements argileux gris d'origine hydromorphe, attestant sa mise en eau.



© J. Grimaud, Inrap

- 23 Des remblais exogènes ont été également mis en évidence dans le comblement du fossé F26 (Fig. 7). Un niveau de sable fin (US 1349), lavé et trié, différent des sables habituellement rencontrés sur le site, a livré un assemblage pollinique restreint et atypique vis-à-vis du reste du comblement, possiblement d'âge anté-quaternaire (Éocène ?). L'apport d'origine anthropique de matériaux issus de contextes sédimentaires éloignés du site est donc sérieusement envisagé.
- 24 Le comblement semble s'être effectué depuis le côté " intérieur " de l'enclos. Cette légère dissymétrie peut avoir pour origine un glissement ou un effondrement de terres situées en bordure des fossés. Elle conforte l'hypothèse de la présence d'un talus localisé à l'intérieur de l'enclos.

Fig. 7 - Vue de la couche de sable US 1349 et de charbon US 1350 du fossé F26 (sondage 3).



© A. Couderc, Inrap

Le mobilier

- 25 Les rejets de mobilier se situent sur toute la longueur des fossés, mais deux concentrations sont perceptibles en bordure du bâtiment E3 et à l'extrémité du fossé F26, face au bâtiment E4 (Fig. 8).

Fig. 8 - Répartition du mobilier céramique dans les structures de l'établissement gaulois.

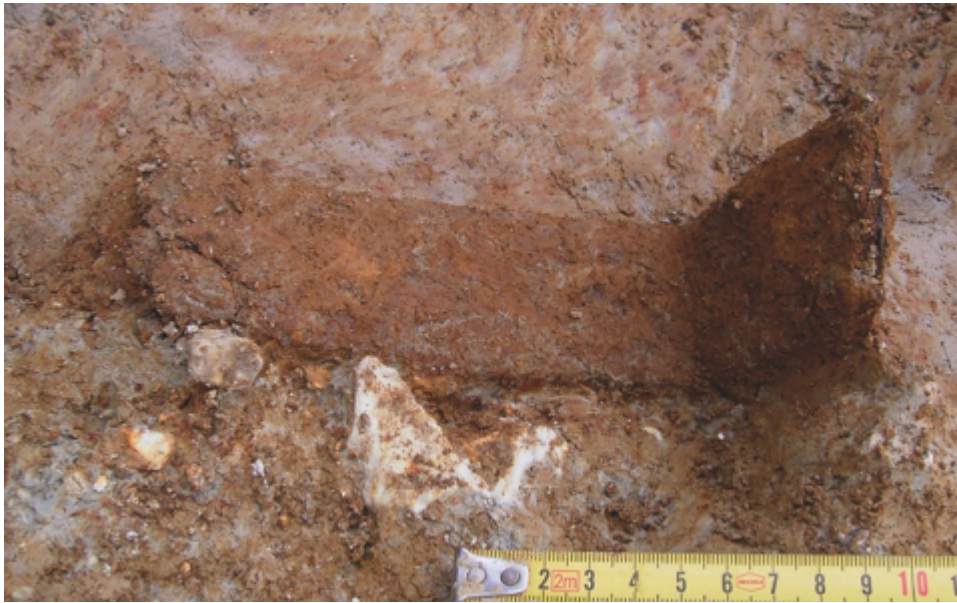


© B. Marsollier, Inrap

26 Le mobilier se compose essentiellement de céramiques (417 NR, 12 NMI), souvent fragmentées, et qui ont livré peu de formes identifiables. Celles-ci se rattachent à des activités culinaires et domestiques. Elles proviennent en grande partie du comblement terminal des fossés, à l'exception de quelques fragments non tournés et d'un vase tonneau complet retrouvé dans les niveaux d'utilisation du fossé F1 (sondage 1). Leur étude a permis de dater l'occupation de cet enclos de La Tène C (275 à 180 av. J.-C.), les premiers rejets intervenant probablement aux alentours de 275 av. J.-C. Elle est corroborée par la datation radiocarbone d'une graine d'orge carbonisée, provenant d'une couche de charbons de bois, de terre crue et de bois brûlé située à la base du fossé F26 (US 1350, Fig. 7), et qui établit une fourchette chronologique de 370-170 BC calibrée à 2 sigma (95 % de probabilité)⁴.

27 À cette phase peuvent être également associés les fragments d'un fourreau d'épée en fer, mis au jour dans le même fossé F26, à quelques mètres à l'est du sondage 3, lors du curage intégral de son comblement (Fig. 8). Découverts à 0,60 m de profondeur, dans les niveaux d'utilisation du fossé, ils étaient très dégradés et ont fait l'objet d'une restauration (cf. ci-dessous, Le mobilier métallique). En l'absence des extrémités (bouterolles et entrée du fourreau), l'étude n'a pas permis de préciser son attribution chrono-culturelle ; cependant, le plus long des fragments était plié à 90°, ce qui pourrait indiquer un ploiement volontaire lié à une pratique culturelle (Fig. 9).

Fig. 9 - Vue du fragment plié du fourreau d'épée au fond du fossé F26.



© A. Couderc, Inrap

- 28 Ont été également retrouvés dans ces fossés 76 fragments de scories, parois de four scorifiées et culots liés à la métallurgie du fer, pour un poids total de 3 371 g. Ces déchets se rattachent à des activités de forge. Ils ont été relevés, pour 68 % d'entre eux, à l'angle des fossés F1 et F23, où se trouve la quasi-totalité des culots (91 % des NR). Il semble donc qu'une activité de forge soit plus fortement marquée qu'ailleurs dans cette partie de l'enclos. La présence du grand bâtiment E3, en face de ces rejets, permet d'envisager une activité de ce type dans l'édifice.
- 29 La terre cuite architecturale relevée dans les fossés se compose presque exclusivement de terre crue. Les fragments proviennent en grande partie du fossé F26, et en particulier de l'US 1350 cité précédemment. Généralement informes et très pulvérulents (du fait du comblement humide des fossés), ils ne portent pas la trace de végétaux ou de clayonnage. Un fragment de plaque foyère a été retrouvé dans le fossé F1.
- 30 Des céréales (orge, blé, amidonnier, avoine) ont été également identifiées dans les complements inférieurs du fossé F26. La plus grande part provient du niveau très charbonneux US 1350, localisé à son extrémité. Un fragment de matière organique carbonisée en faisait également partie ; cette matière présente des alvéoles de taille disparate et non organisées, et n'est pas identifiable (PRADAT *in* COUDERC *et al.* 2006).
- 31 Enfin, des petits fragments de faune brûlée indéterminés ont été rejetés à l'angle de l'enclos, dans le comblement des fossés F1 et F23.

Répartition du mobilier

- 32 La majeure partie du mobilier relevé dans les fossés de l'enclos est localisée autour du bâtiment E3 (fossés F1, F23 et F26, Fig. 8). La relation entre ces rejets et l'édifice est donc envisageable. Il s'agit pour l'essentiel de céramiques (169 NR/7 NMI), d'un fragment de plaque foyère (F1), de terres crues et de déchets métalliques. L'état très fragmentaire et la quantité relativement pauvre du mobilier limitent les interprétations quant aux activités potentiellement pratiquées dans le bâtiment, mais renvoient globalement à un contexte domestique (céramiques, plaque foyère). Les scories sont associées plus largement à des déchets de forge, et il est intéressant de noter qu'elles sont presque exclusivement rassemblées autour du bâtiment, en particulier les culots. Ils pourraient caractériser une activité de forgeage au sein de l'édifice, associée à un espace domestique.
- 33 Les rejets de mobilier dans le fossé F26 sont plus importants à son extrémité. Il s'agit d'un lieu de passage, mais s'y trouve également le bâtiment E4 en vis-à-vis, dont l'orientation concorde avec celle de l'enclos, et par conséquent, s'insère dans l'occupation de La Tène C. On dénombre essentiellement de la céramique (89 NR, soit

la moitié des fragments relevés dans le fossé), quelques parois de four, un peu d'os et des fragments de terre cuite et de terre crue, provenant surtout de la couche carbonneuse US 1350. Un peu plus à l'est, le fragment de fourreau d'épée plié a été découvert. Si les caractéristiques de ces rejets s'accordent plutôt à définir la présence de contextes domestiques proches et d'habitations (vaisselle domestique, parois en terre crue), et de fait, pourraient éclairer la fonction du bâtiment E4, le fourreau d'épée plié renvoie quant à lui à une pratique cultuelle, vraisemblablement dans un cadre privé et familial (cf. ci-dessous, Le mobilier métallique).

L'enclos 2

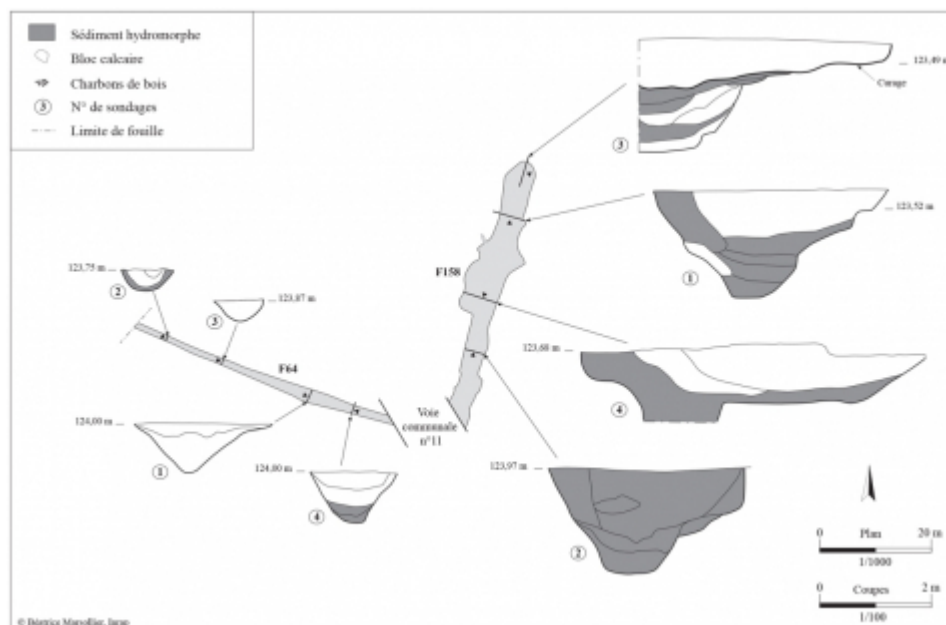
34 Le second enclos à l'intérieur de l'établissement (enclos 2) formé des fossés F158 et F64, circonscrit une zone d'au moins 2 339 m². Légèrement décalé vers le sud-ouest par rapport au premier enclos, il en suit strictement les mêmes orientations. Les données chronologiques et palynologiques montrent qu'il succède à l'enclos 1, lorsque celui-ci est déjà en cours d'abandon (cf. ci-dessous, L'étude palynologique).

35 Les deux fossés, s'ils peuvent être associés au même ensemble, possèdent néanmoins des caractéristiques morphologiques très différentes. Ils ont été sondés régulièrement mais n'ont pas été vidés entièrement.

Les fossés

36 Le fossé F158 d'orientation NE-SO, long d'au moins 49,25 m, présente en surface des contours irréguliers. Il a une largeur à l'ouverture très importante, qui varie de 3,50 à 6,08 m (sondages 4 et 6) (Fig. 10). Elle s'explique en partie par une reprise du fossé initial sur toute sa longueur et qui, par endroits, est décalée vers l'ouest (sondage 4). Cette reprise se distingue mal dans son comblement formé de couches de même nature. La profondeur moyenne du fossé est de 2 m. Son profil montre un creusement à fond plat, large de 0,50 à 0,80 m (sondages 1 et 2). Ses parois sont très dissymétriques avec un bord ouest généralement assez droit et au contraire un bord très évasé à l'est.

Fig. 10 - Coupes des fossés de l'enclos 2.



37 Son retour est formé par le fossé F64, qui a été suivi sur 48 m de longueur et se poursuit en dehors de l'emprise vers l'ouest. Son profil et ses dimensions diffèrent considérablement du fossé F158, mais aussi d'un point à l'autre de son propre tracé. Ainsi, ses dimensions se réduisent en progressant vers le nord-ouest, passant de 2,50 m à 0,92 m de largeur et de 0,90 à 0,40 m de profondeur (sondages 1 et 2). Dans sa partie

sud-est, son profil montre des bords peu évasés et un fond étroit ; dans sa partie nord-ouest, il forme une petite cuvette arrondie. L'arasement des vestiges plus marqué au nord-ouest du site peut expliquer en partie ces différences, mais la variation de l'altitude NGF d'un bout à l'autre du tracé est faible (0,20 m). La topographie du site n'est donc pas l'explication principale de ces variations de dimensions et ces changements de profils, qui sont certainement volontaires.

38 Le comblement du fossé F158 est presque exclusivement de nature hydromorphe, où les couches argileuses grises, humides et homogènes se succèdent avec quelques variations de couleur et de granulométrie (sable, cailloutis) (Fig. 11). Un prélèvement sédimentaire y a été effectué afin d'évaluer le potentiel palynologique (cf. ci-dessous, L'étude palynologique). La présence de charbons de bois y est fréquente. Dans le fossé F64, seuls les dépôts situés à la base portent la trace d'une stagnation d'eau et d'un processus de décantation marqué. Il est alimenté par des matériaux provenant du ruissellement, des effondrements des parois et des terres situées en bordure du fossé. Les légères dissymétries observées dans le sens des comblements indiquent qu'elles proviennent probablement d'un talus situé sur le côté ouest, soit du côté "intérieur" de l'enclos (sondages 1 et 2 fossé F158).

Fig. 11 - Coupe du fossé F158 (enclos 2), sondage 1.



© A. Couderc, Inrap

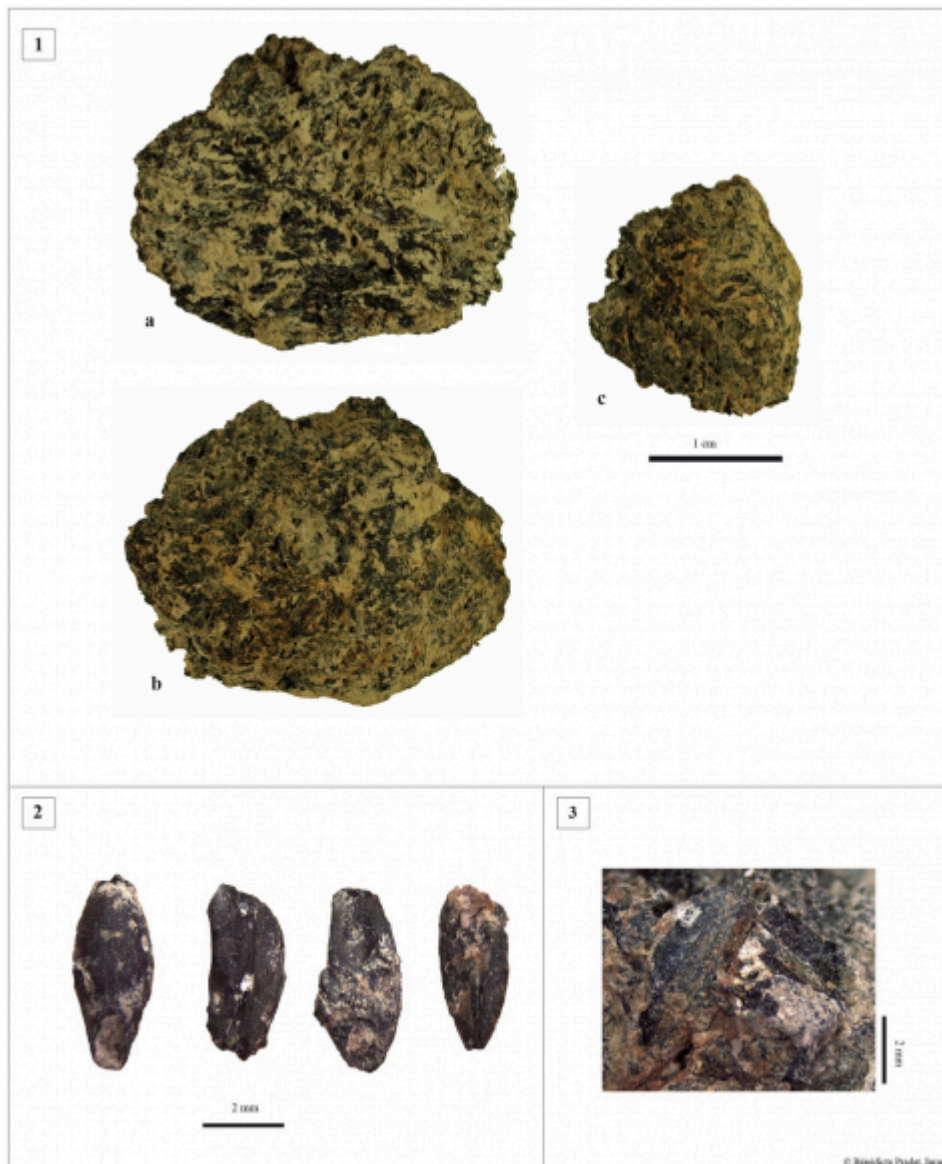
39 Le mobilier relevé dans les fossés de l'enclos est rare, et se retrouve surtout dans les comblements supérieurs. Il est quasi inexistant au fond des fossés, ce qui indique qu'ils n'ont pas servi de dépotoir (ou très peu) lorsqu'ils étaient en eau. La répartition du mobilier est peu significative, dans la mesure où les fossés n'ont pas été vidés dans leur intégralité. La céramique constitue presque l'unique catégorie de mobilier relevé. Elle est peu abondante (108 NR, soit 8 NMI), les formes identifiables se rapportant surtout à des jattes tronconiques (cf. ci-dessous, La céramique). Elle date l'abandon de l'enclos de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.). Quelques fragments de paroi de four ont été également retrouvés dans le fossé F158 (613 g) ainsi que deux fragments de plaque foyère (sondage 2).

Des résidus de préparation alimentaire (Bénédicte Pradat)

40 Deux blocs compacts de matière organique carbonisée ont été mis au jour dans le fossé F64 (Fig. 12). Ils mesurent respectivement 3,5 × 3 mm et 5,5 × 4 mm sur environ 1 cm d'épaisseur. Leur forme, légèrement incurvée sur une des surfaces, a un aspect déchiqueté sur l'autre. La texture de ces amas n'est pas fine mais au contraire plutôt grossière et non régulière. Plusieurs semences de céréales sont emprisonnées dans cette pâte et correspondent à de l'orge. Cependant, ces grains sont assez épars et ne constituent pas l'essentiel des blocs. Les grains semblent d'assez petites tailles puisque leur longueur est comprise entre 4,1 et 4,9 mm et leur largeur entre 1,8 et 2,2 mm avec

une moyenne de $4,5 \times 2$ mm (NR=6). Ils apparaissent légèrement plus petits que des grains d'orge issus de sites laténiens régionaux et notamment ceux d'une récolte brûlée à Lazenay (Bourges, Cher) et nettement inférieurs à ceux trouvés au Grand Jaunet (Liniez, Indre) (PRADAT 2001). Sur certains caryopses des lambeaux de glumes (enveloppe qui entoure le grain) sont visibles. Par ailleurs des fragments de glumes sont repérables au sein des blocs ainsi qu'un grain d'orge encore vêtu. Ces blocs de matière organique n'évoquent pas du pain car les pâtes de type pain, galette ou gâteaux, élaborées à partir de farine, présentent une texture très fine et régulière dans laquelle nous n'avons jusqu'à présent jamais observé de grains de céréales. Outre les quelques grains entiers, la texture évoque ici des éléments hachés assez grossièrement. L'observation de la nature de ces amas couplée avec les types de résidus obtenus selon les préparations alimentaires montre qu'il s'agit très vraisemblablement d'une bouillie d'orge qui a brûlé au cours de sa cuisson ; la forme incurvée des blocs est le témoin du récipient de préparation culinaire (PRADAT 2014). D'autres résidus de bouillie d'orge ont été mis au en évidence dans la région, en particulier à Sublaines " le Grand Ormeau " à La Tène ancienne (PRADAT 2014) et à Sainte-Maure-de-Touraine " la Croneraie " à La Tène D2 (PRADAT *in* BAGUENIER 2017).

Fig. 12 - Résidus de bouillie. 1. Agglomérat de pâte. a. Vue de dessus. b. Vue de dessous (forme incurvée) c. Vue de profil. 2. Grains d'orge (*Hordeum vulgare*) provenant de l'agglomérat. 3. Grain d'orge mêlé à la pâte.



L'enclos externe (enclos 3) et le parcellaire associé

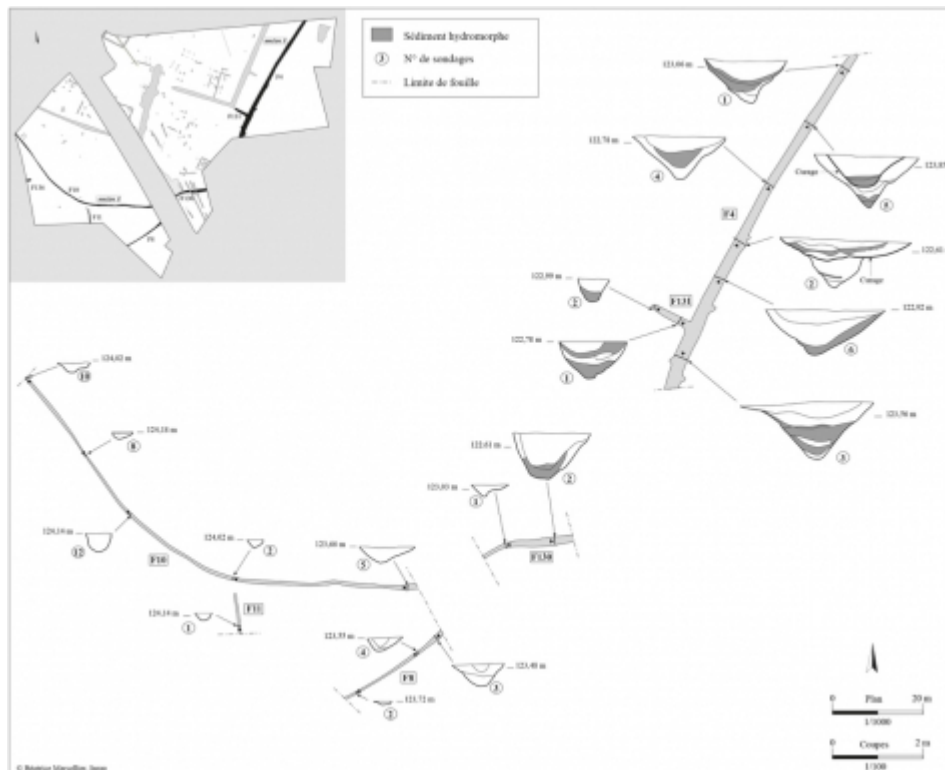
41 L'établissement est ceinturé par un vaste enclos (enclos 3) de forme rectiligne à l'est et curviligne au sud (Fig. 2). Des fossés parcellaires, représentés par F8 et F11, sont également présents au sud de l'emprise. Ces ensembles se rattachent à la dernière phase d'occupation de l'établissement, datée de la période augustéenne (phase 3). Ils ont été fouillés intégralement, à l'exception des fossés F10 et F11.

L'enclos 3

42 Il est formé des fossés F4, F131 à l'est, et des fossés F130 et F10 au sud.

43 À l'est, le fossé F4 traverse l'emprise sur 85 m de longueur, le long de l'enclos 1. Il est large (1,81 à 3,04 m) et profond (0,90 à 1,28 m), avec un creusement en V et des parois évasées. Les traces d'une ou plusieurs phases de curage, le plus souvent superficielles, y ont été observées. Son comblement argileux gris et oxydé indique une présence régulière d'eau stagnante. L'existence d'un talus situé à l'ouest le long de l'enclos n'est pas à exclure, comme le montre une légère dissymétrie dans son comblement (sondages 1 et 3b) (Fig. 13). L'espace entre le fossé F4 et l'enclos 1 est barré par le fossé F131. La forme de son creusement est différente (profil en cuvette) et ses dimensions plus modestes : entre 0,70 et 2 m de largeur et une profondeur de 0,50 à 0,80 m. Son comblement est formé de dépôts de décantation, ce qui implique un écoulement modéré des eaux. Les tests palynologiques qui y ont été réalisés se sont avérés négatifs, aucun matériel pollinique n'y étant conservé. Les deux fossés F4 et F131 sont comblés en même temps, et par conséquent, sont contemporains.

Fig. 13 - Plan et coupes des fossés de l'enclos 3.



© B. Marsollier, Inrap

44 Au sud les fossés curvilignes F130 et F10 ont des dimensions nettement moins importantes et des profils plus variables, tantôt en cuvette (F130), tantôt en U ou en V (F10). Leur profondeur et leur largeur sont irrégulières, notamment pour le fossé F130, qui change radicalement de profil et de dimensions d'est en ouest (sondages 1 et 2). Les dimensions du fossé F10 font état du même arasement vers l'ouest, sa largeur passant

de 0,40 à 1,20 m et sa profondeur de 0,15 à 0,40 m. Le drainage dans ces fossés a été certainement plus actif, comme le montre leur comblement, relativement homogène sur toute leur longueur, et qui ne porte pas de trace d'une stagnation de l'eau.

45 La continuité du tracé de l'enclos n'est pas clairement établie, une partie des fossés se trouvant en dehors de l'emprise (notamment entre F4 et F130). Leurs différences morphologiques ne favorisent pas l'idée d'un même ensemble, sauf si on admet un fort état d'arasement des structures sur les parties ouest et sud du site, hypothèse déjà relevée pour l'enclos 2. Ces différences peuvent aussi résulter d'un aménagement volontaire, avec l'installation de fossés beaucoup plus massifs à l'est, peut-être pour renforcer la protection de l'établissement à cet endroit.

46 Les fossés ont servi de dépotoir, mais aucune concentration particulière de mobilier n'a été constatée. La céramique retrouvée dans les fossés F4 et F131 (103 fragments pour 6 NMI) ne comporte pas de marqueurs chronologiques bien définis, et se rattache globalement à La Tène finale/période augustéenne. Un pot complet non tourné caréné a été mis au jour au fond du fossé F131, à son extrémité (cf. ci-dessous, La céramique, Fig. 36). Il apparaît à La Tène D2 et persiste dans les contextes augustéens⁵. Ce dépôt est peut-être intentionnel, lié à la fondation ou l'abandon de l'enclos. Le fossé F4 a livré également un fragment de plaque foyère, de pâte identique à celui relevé dans l'ensemble F2/F3, daté de La Tène D1. La céramique des fossés F130 et F10 en revanche est plus caractéristique d'un contexte augustéen (151 tessons pour 2 NMI), avec quelques exemplaires de pots *Camulodunum* 102. D'autres vestiges du mobilier s'y retrouvent, dont un grand nombre de déchets de forge (culots et parois de four) dans le fossé F10 (3,5 kg), ainsi qu'un rivet et une plaque en fer.

47 Si le mobilier permet de situer l'abandon des fossés sud de l'enclos à la période augustéenne (20/15 av.-15/20 ap. J.-C.), la partie nord de son tracé possède plusieurs caractéristiques communes aux enclos de l'établissement. Sa morphologie et la nature des comblements à cet endroit traduisent une fonction similaire (avec un talus du côté ouest) ; son orientation et son insertion dans les vestiges préétablis (fossé F131 à l'angle de l'enclos 1), sont autant d'éléments qui plaident en faveur de sa coexistence avec les enclos des premières phases.

48 Dans cette hypothèse, il est possible que l'enclos 3 ceinture l'établissement dès le début de l'occupation. Il perdure peut-être au cours de La Tène finale et jusqu'à la période augustéenne, à partir de laquelle il est définitivement abandonné, comme le suggèrent la datation de la céramique ainsi que la trace de curages répétés.

Les parcelles F8 et F11

49 À l'extérieur de l'enclos, d'autres fossés parcelaires ont été mis au jour (F8, F11, F136). Ils ont été sondés et, pour le fossé F8, fouillé entièrement. Ils sont généralement peu larges et peu profonds, à l'exception du fossé F8 qui paraît bien conservé à l'est : sa largeur y est 1,12 m, et sa profondeur de 0,48 m (sondage 3) (Fig. 13). Sur le reste du tracé, ses dimensions font état d'un fort arasement. Son comblement limoneux brun-gris, charbonneux, ne porte pas la trace d'une stagnation d'eau. Il a livré un abondant mobilier, essentiellement de la céramique (376 tessons et 11 NMI), avec de nombreuses formes en *terra nigra* qui situent son abandon à la période augustéenne (20/15 av.-15/20 ap. J.-C.). Plusieurs fragments sont calcinés. Des culots (2,3 kg) et quelques scories (13 g) attestent une activité de forge sur le site. Un fragment de lame de forces en fer y a été également découvert, qui semble avoir été reforgé pour servir de couteau (cf. ci-dessous, Le mobilier métallique et Fig. 8). Les fossés F11 et F136 quant à eux ne sont pas datés.

50 Le fossé F8 se rattache à la même phase d'occupation que les fossés de l'enclos F130 et F10, datés de la période augustéenne. S'ils forment un ensemble cohérent dans leur chronologie et leur tracé, aucune structure ou bâtiment dans leur environnement proche ne peut être associé à cette dernière phase de l'occupation. Ces fossés

parcellaires constituent probablement l'extension maximale de l'établissement au sud, avec éventuellement d'autres formes d'occupations en dehors de l'emprise explorée.

Les bâtiments

- 51 Treize ensembles architecturaux ont été répertoriés au sein de l'établissement (E1 à E13). Aucun d'entre eux n'est daté précisément, mais, dans leur grande majorité, ils semblent contemporains de l'occupation protohistorique du site car ils suivent une orientation commune, définie notamment par celle des deux enclos internes 1 et 2. Quelques-uns ont pu être rattachés au phasage de l'occupation.
- 52 On dénombre des édifices sur quatre poteaux porteurs à plan carré (E5, E11) ou rectangulaire (E4, E10), deux bâtiments sur six poteaux (E1 et E2) et un vaste bâtiment sur poteaux porteurs et parois rejetées (E3). Un autre ensemble conserve peut-être également les traces d'une paroi rejetée (E6). D'une façon générale, la profondeur conservée des structures d'installations (fosses et trous de poteau) est faible (0,40 m tout au plus), témoignant d'un relatif arasement de ces aménagements sur le site. D'autres groupes associant des trous de poteau et des traces de parois sont peut-être des bâtiments, mais les informations sont trop lacunaires pour restituer des plans cohérents et ils ne seront pas présentés ici (E7, E8, E12 et E13) (Fig. 2).

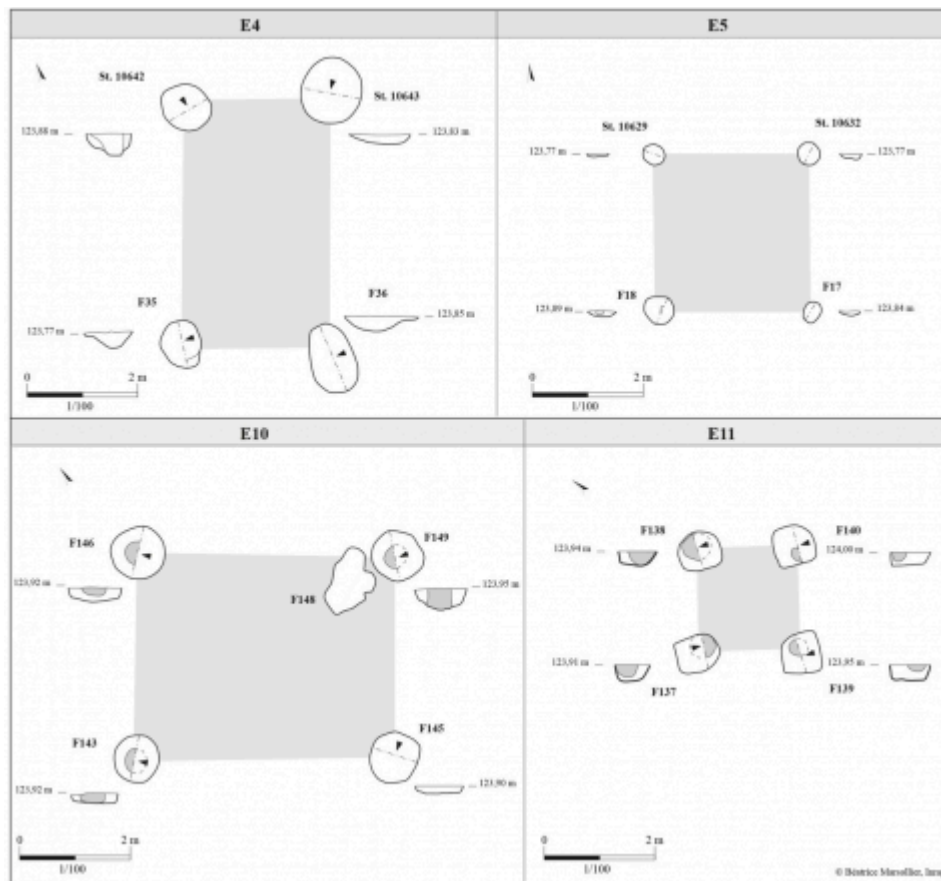
Les bâtiments sur quatre poteaux

- 53 Quatre bâtiments sur quatre poteaux sont présents au sein de l'établissement (E5, E4, E10, E11). Ces bâtiments ont un plan simple, carré ou rectangulaire, constitué de quatre poteaux porteurs, sans porche, ni traces de parois conservées. Ils se rapportent au groupe IV.o des bâtiments de petite et moyenne superficie (MAGUER et ROBERT 2013 : 247-258).
- 54 Les bâtiments de plan carré définissent une superficie au sol comprise entre 2,9 m² et 7,8 m² (Fig. 14 et 15). La fondation du bâtiment E11 est solidement assise par quatre poteaux circulaires de 0,30 à 0,40 m de diamètre, installés dans des larges fosses, de 0,70 à 0,80 m de côté et conservées sur 0,30 m de profondeur. Elle repose sur un niveau relativement plan (entre 123,60 et 123,74 m NGF). Le bâtiment E5 semble lui avoir subi un fort arasement, ses trous de poteau affichant des petites dimensions (0,30 à 0,60 m de côté) et une faible profondeur (0,08 m en moyenne).

Fig. 14 - Principales dimensions au sol des bâtiments à plan carré et rectangulaire sur quatre poteaux.

	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface min (m ²)
E5	2,8	2,8	7,8
E11	1,7	1,7	2,9
E10	4,7	3,7	17,4
E4	4,7	2,6	12,2

Fig. 15 - Les bâtiments sur quatre poteaux de plan carré et rectangulaire (E4, E5, E10 et E11).



© B. Marsollier, Inrap

- 55 Aucune empreinte de poteaux n'est visible dans les fosses d'installation de ces édifices. Aucun mobilier n'a été mis au jour, ni dans les trous de poteau, ni dans les structures proches, qui aurait permis d'éclairer leur datation ou leur fonction, même s'ils sont communément considérés comme des bâtiments de stockage (greniers sur plate-forme) (AUDOUZE et BUCHSENSCHUTZ 1989). Leur orientation ou leur alignement avec les fossés des enclos permettent de les associer néanmoins aux occupations de l'établissement.
- 56 Les édifices de plan rectangulaire E4 et E10 ont une superficie respective de 12,2 m² et 17,4 m². Les poteaux sont installés dans de larges fosses ovales, qui avoisinent généralement les 0,80 m à 1,30 m de côté, et sont conservées sur 0,15 à 0,40 m de profondeur (Fig. 15). Dans le bâtiment E10, les poteaux, dont l'empreinte charbonneuse est visible, mesurent entre 0,42 et 0,44 m de diamètre. Dans le bâtiment E4, une seule fosse d'installation a conservé l'empreinte d'un poteau, qui mesure 0,34 m de diamètre. L'attribution fonctionnelle et architecturale de ce type de plan de moyenne superficie demeure malaisée à partir du seul module porteur conservé et de ses dimensions relativement faibles ici (12 à 17 m² de superficie). Néanmoins il n'est pas incompatible avec l'hypothèse de petites constructions à parois rejetées (MAGUER *et al.* 2018 : 306).
- 57 Le mobilier mis au jour dans ces bâtiments est rare. Quelques fragments de céramique provenant du bâtiment E4 et E10 indiquent une datation large de La Tène finale. Un fragment de plaque foyère brûlée provient d'un des poteaux du bâtiment E10 (F143). Les rares éléments de mobilier mis au jour dans les structures proches (fosses, tranchées de fondation, fossés) n'apportent pas non plus d'éléments chronologiques fiables ou permettant d'éclairer la fonction de ces édifices. Seul le dépotoir en face du bâtiment E4 dans le fossé d'enclos F26 pourrait avoir un lien chronologique et fonctionnel avec ce dernier : ces rejets caractéristiques d'un contexte domestique (céramiques, terre cuite et crue architecturale, os, graines) pourraient le désigner comme une habitation et placeraient le bâtiment E4 à la phase 1 (La Tène C).
- 58 De la même façon, la position du bâtiment E10 à l'intérieur de l'enclos 2 implique peut-être un fonctionnement contemporain à la phase 2, soit à La Tène D1.

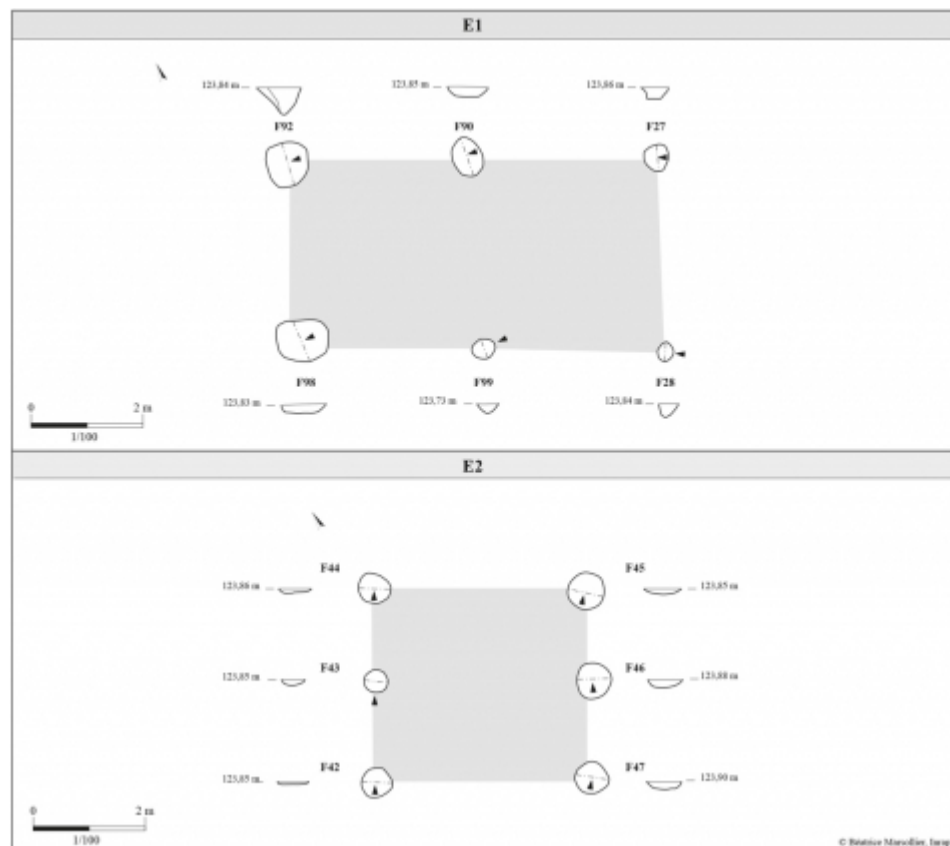
Les bâtiments sur six poteaux

59 Deux bâtiments sur six poteaux porteurs (E1 et E2) sont localisés à l'intérieur de l'enclos 1, à proximité l'un de l'autre dans l'enclos 1. Orientés selon les axes des fossés d'enclos, ils offrent un plan simple, rectangulaire avec une superficie moyenne (Fig. 16 et 17). Ils ne comportent pas de systèmes d'accès, ni d'élément porteur à l'intérieur, ni de traces de parois conservées. Ces édifices à six poteaux porteurs et de moyenne superficie se rattachent au type VI.O.a, qu'on retrouve pendant tout le second âge du Fer jusqu'à la période augustéenne (MAGUER et ROBERT 2013 : 247-258).

Fig. 16 - Principales dimensions au sol des bâtiments sur six poteaux.

	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface min (m ²)
E1	6,5	3,5	22,75
E2	4	3,5	14

Fig. 17 - Les bâtiments sur six poteaux E1 et E2.



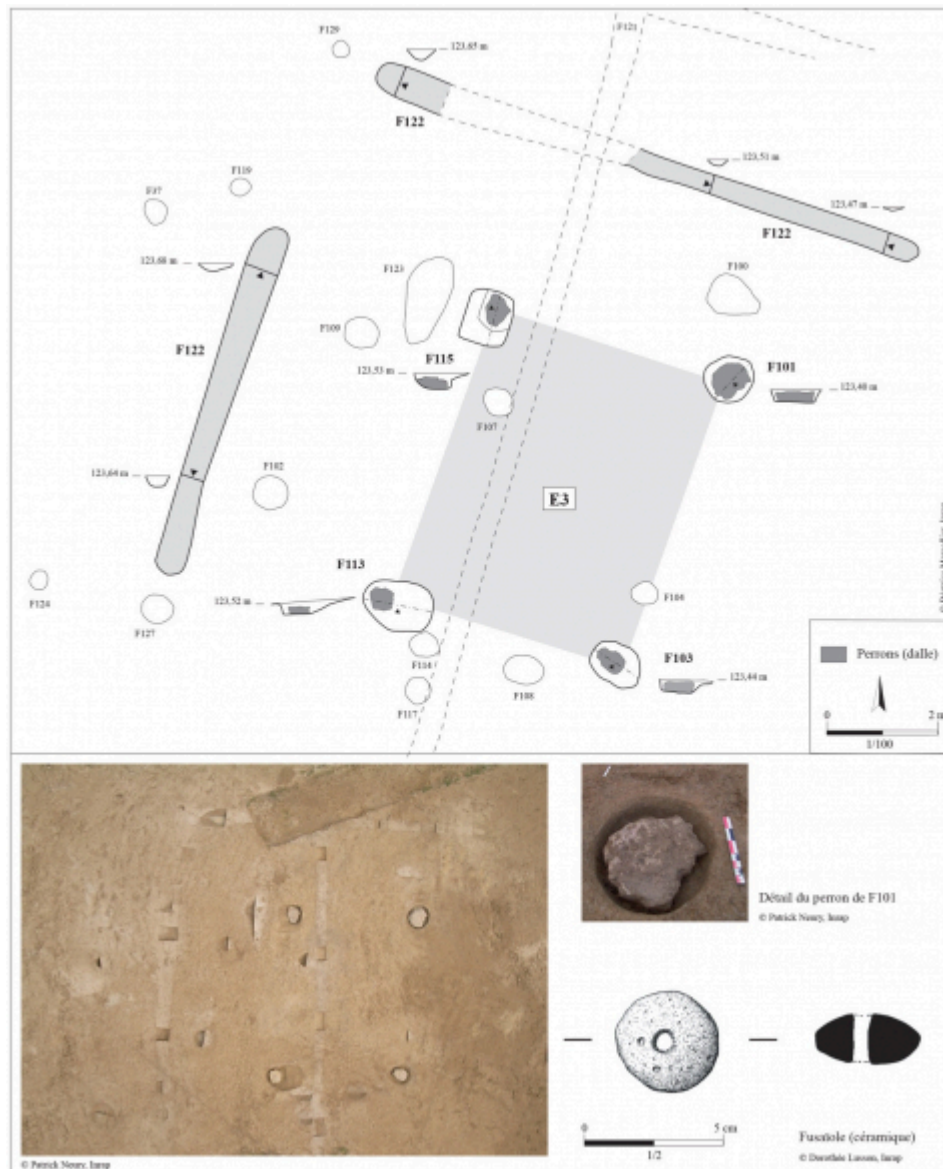
© B. Marsollier, Inrap

60 Ces bâtiments apparaissent relativement arasés, les trous de poteau n'étant conservés que sur une dizaine de centimètres de profondeur en moyenne, voire 0,24 m tout au plus (E1) pour un diamètre compris entre 0,42 à 0,60 m (bâtiment E2). Ces structures de petit gabarit rappellent l'empreinte directe du poteau dans le substrat argileux plutôt que de véritables fosses d'installation. Le mobilier associé à ces édifices est rare, et seul le bâtiment E1 a livré un peu de faune et quelques tessons de céramique de La Tène finale. Les fosses localisées à proximité sont sans mobilier, et peuvent résulter d'extraction de limon (F40 et 10641). La proximité du bâtiment E4 avec le bâtiment E2 indique peut-être une succession chronologique entre les deux constructions, mais celle-ci n'est pas renseignée par le mobilier. Aucun élément sur le site ne permet non plus d'identifier leur fonction, mais ces bâtiments très peu fondés au plan simple sont peut-être associés à des fonctions de remisage ou de stockage.

Le bâtiment E3

- 61 Le bâtiment E3 a été mis au jour dans l'enclos 1, à l'angle des fossés F1 et F23. Il s'agit d'un vaste bâtiment sur poteaux porteurs et parois rejetées, dont la superficie est évaluée à 126 m² (minimum restitué) (MAGUER et ROBERT 2013 : 251, Fig. 1). Une tranchée interrompue (F122) située en périphérie peut correspondre à la trace des fondations des parois (Fig. 18).

Fig. 18 - Plan et coupes du bâtiment E3, de ses poteaux et de sa tranchée périphérique F122.



© B. Marsollier, Inrap

- 62 Le bâtiment est formé d'un module porteur sur quatre poteaux (F101, F103, F113, F115), qui définit un espace quadrangulaire de 23 m². Ils sont installés dans des fosses ovales de grandes dimensions (1 m sur 0,80 m en moyenne) et peu profondes (0,20 à 0,26 m), qui contiennent chacune une dalle massive en perron, grossièrement équarrie, épaisse d'une vingtaine de centimètres en moyenne et destinée à soutenir chaque poteau. L'altitude du fond des creusements et celle relevée sur la surface des dalles montrent que la construction est établie sur un niveau plan (Fig. 19). Les dimensions de ces dalles permettent d'envisager le diamètre des poteaux, entre 0,38 et 0,55 m.

Fig. 19 - Dimensions des fosses d'installation des poteaux porteurs et des dalles de perron du module porteur du bâtiment E3.

	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Perron (Lxl) (m)	Perron épaisseur (m)	NGF sur perron	NGF fond TP
F115	1	0.86	0,26	0.54x0.40	0,2	123,45	123,25
F101	0.92	0.88	0,22	0.70x0.55	0,18	123,39	123,21
F103	1	0.72	0,24	0.52x0.38	0,2	123,4	123,22
F113	1.28	0.92	0,2	0.42x0.38	0,14	123,42	123,3

63 À sa périphérie se trouve la tranchée F122, conservée au nord et à l'est. Elle n'a pas été fouillée entièrement mais a été sondée à plusieurs endroits. Elle se situe à 3,70 et 4 m de distance du module porteur sur le côté ouest, et 3 m sur le côté nord. Son arasement est important et ses dimensions relativement irrégulières : sa profondeur conservée varie de 0,06 à 0,20 m et sa largeur de 0,34 à 0,62 cm (Fig. 18). Son profil évasé montre un fond légèrement arrondi, à l'exception du sondage 7, où le fond est plat et les parois plus droites. Cette tranchée a pu accueillir des longrines, des sablières basses ou d'autres supports pour la paroi. Ces éléments, en matériaux périssables, ont complètement disparu. Une autre hypothèse, fondée sur les variations de ses dimensions et de la morphologie de son profil, parfois très large, pourrait lier cet aménagement à une fonction de drainage des eaux situé à l'aplomb de la toiture, et à l'écart de la véritable paroi ; cette interprétation fonctionnelle est plausible pour des constructions en milieu argileux ou limoneux. Elle est avancée dans le cas de tranchées à profil évasé, aux angles arrondis (égout de toit) (MAGUER *et al.* 2018 : 324), avec une sédimentation lente de leur comblement (MAGUER et LE GALL *et al.* 2018 : 340).

64 La tranchée s'interrompt sur un peu plus de 3 m du côté ouest, ce qui pourrait correspondre à un accès au bâtiment. Il est peut-être matérialisé par une construction légère soutenue par les deux poteaux F129 et F119, qui sont très peu fondés. Au sud et à l'est, elle est complètement absente, peut-être suite à un arasement plus important à cet endroit, marqué par une légère pente vers les fossés de l'enclos. Une autre hypothèse, partant du principe de l'existence d'un talus en bordure des fossés, permet d'imaginer que les parois du bâtiment étaient fondées ou appuyées sur ce dernier. La disparition du talus aurait alors entraîné leur destruction.

65 Les autres poteaux présents dans le bâtiment peuvent correspondre à des renforts pour la construction, mais sont difficiles à restituer : aménagements internes (poteaux F104, F108, F114, F102, F109, F107) et externes (F124, F37 et F126). Deux fosses F100 et F123 ont été également fouillées à l'intérieur du bâtiment. Leur comblement est stérile, à l'exception de la fosse F123, qui a livré un fragment de parois de four vitrifié.

66 Une tranchée (F121) traverse le bâtiment E3 et semble correspondre, par sa position stratigraphique, à un état postérieur au bâtiment. Sa fonction est indéterminée : drainage ? fondation ? Elle possède des caractéristiques morphologiques proches de celles de la tranchée périphérique : profil en cuvette largement évasée, largeur de l'ouverture entre 0,60 et 0,40 m, profondeur maximale de 0,10 m. Elle a livré une fusaiole en céramique et quelques tessons datés de La Tène finale.

67 Le peu de mobilier retrouvé dans le bâtiment n'apporte pas de précision pour sa datation. Quelques tessons datés de La Tène finale ont été relevés (trous de poteau F115, F102, fosses F108 et F123, tranchée F122), ainsi que quelques scories (trous de poteau F37 et F102) et un fragment de paroi de four (fosse F123). Les seuls éléments significatifs résident dans son insertion à l'angle des fossés de l'enclos, suivant les mêmes orientations, qui semble leur conférer un lien étroit. Cela tendrait à confirmer le fonctionnement contemporain de ces deux ensembles, d'autant plus si on admet l'hypothèse d'une construction en partie appuyée sur le talus. Par ailleurs les rejets de mobilier concentrés à cet endroit dans les fossés sont peut-être en relation avec le bâtiment, et déterminent la présence d'un espace domestique (habitation ?) à La Tène C. Ces divers éléments permettent d'envisager une occupation du bâtiment E3 au cours

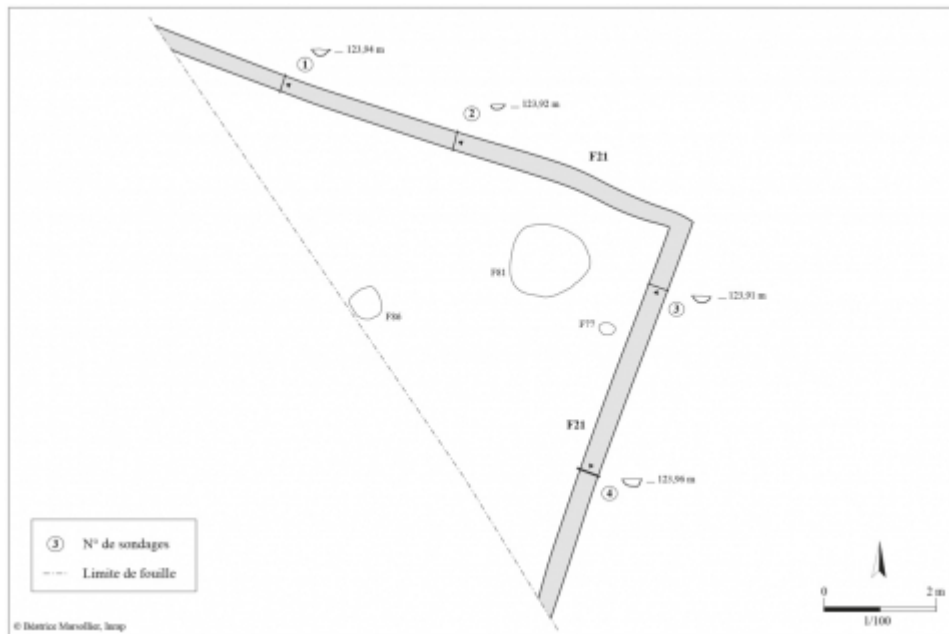
de la phase d'occupation la plus ancienne du site, soit aux alentours de 275 à 150 av. J.-C.

68 Le plan de ce bâtiment de grande superficie sur quatre poteaux porteurs et à parois rejetées se rapporte au type IV.1.b de la typologie mise en place il y a quelques années (MAGUER et ROBERT 2013 : 247-258). Ce type d'architecture est désormais bien attesté en Gaule du Nord et de l'Ouest, où il se développe entre La Tène moyenne et finale. Mais les édifices ayant conservé la trace des fondations de parois restent rares en région Centre, en particulier pour La Tène C (MAGUER *et al.* 2018 : 303-326). Le bâtiment E3 constitue donc un exemple de très grand intérêt. Il possède en outre la particularité des dalles de perrons disposées au fond des trous de poteau, qui offrent une assise supplémentaire et renforcée aux poteaux du module porteur, sans doute pour pallier l'instabilité du substrat encaissant de nature argileuse et limoneuse, et l'isolent de l'humidité. Cet aménagement témoigne donc d'une très bonne adaptation à la nature du terrain. Leur présence pourrait expliquer également la faible profondeur des trous de poteau par rapport à ce qui est généralement observé au cours de cette période pour les bâtiments de grande superficie. En effet les synthèses récentes montrent une augmentation de la profondeur des trous de poteau au cours de La Tène, corrélée à une augmentation de l'emprise au sol des bâtiments ; la profondeur moyenne des creusements y est de 0,50 m entre 250 et 1 av. J.-C. (MAGUER *et al.* 2018 : 321). Sans omettre les facteurs d'arasement, qui peuvent expliquer en partie cette faible profondeur, l'explication ici pourrait se trouver dans cette " adaptation " architecturale au moyen de dalles en pierre, ainsi que dans le fait qu'il soit construit en partie contre le talus, ce qui lui assure une certaine stabilité.

L'ensemble E6

69 Cet ensemble, recoupé par la route, n'a pu être étudié que partiellement et son extension est inconnue. Il se trouve à l'intérieur de l'enclos 2, dont il suit strictement les mêmes orientations. Il se compose d'une tranchée (ou fossé) de petites dimensions, qui définit un espace quadrangulaire d'au moins 75 m² (F21) (Fig. 20). À l'intérieur se trouvent la fosse F81, très arasée, et les deux trous de poteau F77 et F86. Les dimensions de la tranchée sont régulières (entre 0,28 et 0,34 m de largeur ; profondeur de 0,10 à 0,14 m), ainsi que son profil légèrement évasé et à fond plat (entre 0,10 et 0,20 m). Ces caractéristiques semblent correspondre aux critères généralement retenus pour définir les tranchées de fondation de parois de bâtiment (MAGUER 2005). Cependant, étant donné ses faibles dimensions, et particulièrement la faible largeur (qui suppose des sablières larges d'à peine 10 à 20 cm), des éléments porteurs semblent indispensables pour soutenir les parois. Or les rares structures mises au jour à l'intérieur de cet ensemble sont plutôt mal conservées, mis à part le poteau F86.

Fig. 20 - Plan et coupes de l'ensemble E6.



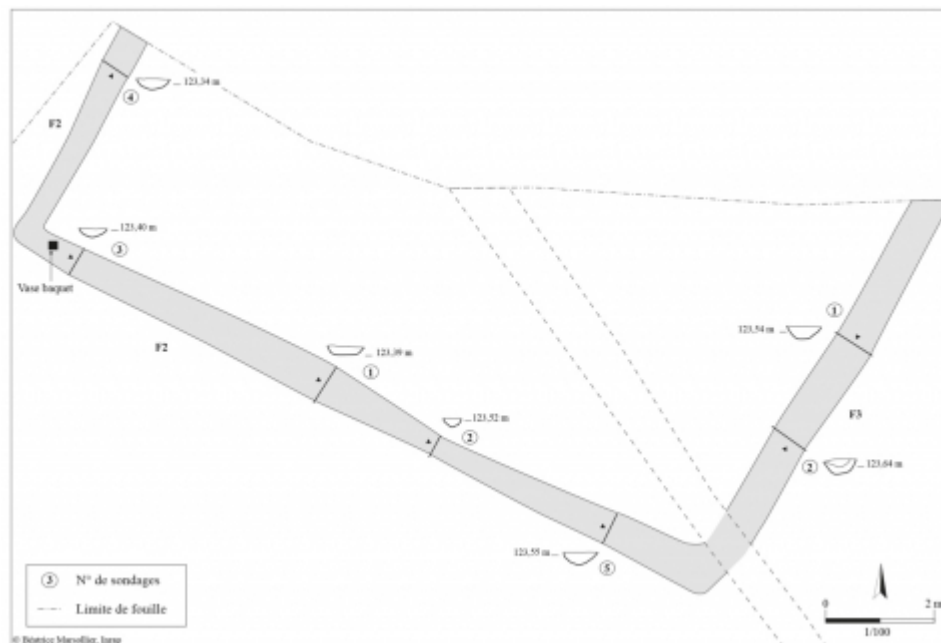
© B. Marsollier, Inrap

- 70 Aussi la nature de cet ensemble reste sujette à interrogation, même si, par sa forme, il pourrait se rapprocher de l'ensemble F2/F3. De même sa datation n'est pas déterminée avec certitude, car aucune des structures n'a livré de mobilier. Les seuls liens chronologiques avec l'établissement pourraient provenir de sa position et son orientation similaires à celles de l'enclos 2.

L'ensemble F2/F3

- 71 Cet ensemble est localisé au nord du site, et seule la partie sud se trouve dans l'emprise de fouille. Il est recoupé par le fossé parcellaire F7, de datation moderne. Il est formé de deux tranchées (ou petits fossés) F2 et F3, qui définissent un espace quadrangulaire d'une superficie d'au moins 100 m², dont la façade sud (F2) mesure 13,25 m de longueur. Aucune structure n'a été découverte à l'intérieur de cet ensemble, dans l'emprise de la fouille.
- 72 Les tranchées ont été sondées avant d'être vidées entièrement (Fig. 21). Leurs dimensions sont comprises entre 0,25 et 0,64 m de largeur, pour une profondeur conservée de 0,16 à 0,30 m (Fig. 22). Elles ont un profil à fond plat ou légèrement arrondi, et des parois évasées. Elles sont comblées par un sédiment unique, argilo-limoneux gris-brun, parfois très charbonneux (F3 US 1033).

Fig. 21 - Plan et coupe de l'ensemble F2/F3.



© B. Marsollier, Inrap

Fig. 22 - Dimensions des tranchées de fondation F2 et F3.

		Largeur du fossé (m)	Profondeur (m)	Largeur du fond (m)
F2	Sondage 1	0,64	0,18	0,46
	Sondage 2	0,33	0,16	
	Sondage 3	0,25	0,16	0,3
	Sondage 4	0,62	0,2	0,3
	Sondage 5	0,62	0,24	0,3
F3	Sondage 1	0,64	0,24	0,24
	Sondage 2	0,62	0,3	0,3

73 Elles ont livré un mobilier en céramique abondant (195 tessons) avec de nombreuses formes identifiables (25 individus). Il s'agit de céramiques non tournées ou à montage mixte (pots, jattes tronconiques, faisselle), ainsi que des formes tournées (coupes), qui se réfèrent à un usage domestique. Il faut signaler également un fragment d'un gros vase de stockage modelé de plus de 50 cm de diamètre d'origine exogène (Berry). L'autre élément remarquable est la présence dans F2 d'un exemplaire en céramique quasi complet de vase baquet tripode, de petites dimensions, qui est une forme très rarement attestée en Gaule et non répertoriée jusqu'ici en territoire turon. Ce type de vase est connu de La Tène moyenne jusqu'au début de la période romaine. Il se retrouve en contexte d'habitat mais également dans des contextes culturels et funéraires. Sa forme dériverait des seaux en bois apodes ou tripodes répertoriés dans ces mêmes contextes et auxquels on attribue plutôt une fonction culturelle (libations ou ablutions) (cf. ci-dessous, La céramique).

74 Cet ensemble de céramiques permet d'attribuer l'abandon de l'ensemble F2/F3 à La Tène D1, mais certaines caractéristiques techniques et morphologiques du vase baquet pourraient évoquer une datation plus récente, aux alentours du changement d'ère vers de 30 av.-20 ap. J.-C. La question d'un élément chronologiquement intrusif se pose, mais il faut rappeler aussi que cet ensemble n'a pas été complètement fouillé, puisqu'une partie se trouve en dehors de l'emprise.

75 Une grande partie des tessons sont calcinés ou portent les traces d'une exposition au feu, de même que certains fragments de TCA et de plaques foyères relevés dans les tranchées. Ils pourraient être révélateurs d'un incendie. Des ossements (faune) et des

scories de fer ont été également relevés, ainsi que du charbon de bois, parfois en grande quantité.

- 76 La fonction de cet ensemble, en l'absence d'un dégagement complet, demeure difficile à déterminer. La morphologie des tranchées, en particulier leur faible profondeur, permet de les considérer comme des possibles fondations de parois, ayant pu accueillir des longrines par exemple. Ces éléments plaident en faveur d'un aménagement construit, peut-être un bâtiment, même si cette hypothèse reste fragile en l'absence de toute autre structure ou élément architectural, en particulier à l'intérieur. La nature du mobilier et des céramiques retrouvés dans les tranchées se rapporte à un espace domestique, et peut appuyer l'idée d'une habitation, où serait survenu un incendie (mobilier brûlé). La découverte du vase baquet permet également d'envisager, au sein de cet habitat, des pratiques de nature culturelle (libations).

Les fosses

- 77 Plusieurs fosses se rattachent à cette occupation, même si leur fonction initiale est rarement identifiée. La plupart sont des fosses vides, sans mobilier, qui ont pu avoir une fonction de stockage ou résultent d'extraction. D'autres ont servi de dépotoirs et accueilli des rejets d'activités domestiques, comme les fosses F141, F16, F142 et F70. À l'exception de la fosse F70, aucune d'entre elles n'est datée précisément.
- 78 Les rejets de terre crue architecturale y sont parfois remarquables. La fosse F16 localisée en bordure d'emprise au nord, a livré plus d'1 kg de terre crue mêlée à du charbon de bois. Cette fosse oblongue, de 1,70 m de longueur et 0,50 m de profondeur, n'est pas datée. À proximité, la fosse F32 contenait des rejets de charbons en quantité importante. La fosse F142 qui correspond à la fosse d'installation d'un trou de poteau et qui appartient vraisemblablement à un ensemble architectural situé hors emprise, conserve dans son comblement central (empreinte du poteau) du torchis brûlé (250 g) (Fig. 23). Elle a livré un tesson de céramique daté de La Tène finale/période augustéenne. La fosse F141, très arasée et relativement informe, a livré quelques fragments de scories (16 g) et de charbons.

Fig. 23 - Vue du trou de poteau F142 et des rejets de torchis dans son comblement central.



- 79 La fosse F70 située dans l'enclos 2 est une fosse oblongue à fond plat, de 3,20 m de longueur sur 1,04 m de largeur. Sa profondeur maximale est de 0,24 m (Fig. 24) Elle a livré d'abondants rejets de foyer et de mobilier domestique. Son comblement formé d'une succession de couches de charbons de bois et de cendre fine, mêlé de l'argile cuite et des fragments de terre cuite brûlée. De la céramique (98 tessons pour 10 formes identifiées), accompagnée de 3,88 kg de fragments de plaques foyères en terre cuite, de scories (440 g), de clous (2) et d'os brûlés (faune) y a été recueillie. Les scories peuvent correspondre à des déchets de forge. La céramique comporte des jattes tronconiques, un vase tonnelet typique du répertoire turon et une imitation de pot de type Besançon. Beaucoup de fragments sont calcinés. Elle permet de dater l'abandon de la fosse de La Tène D1. La fonction de cette fosse n'est pas déterminée. Le fait que ses parois ne portent aucune trace de chauffe ou de rubéfaction écarte l'hypothèse d'un foyer. L'assemblage du mobilier, quant à lui, ne révèle aucune activité spécifique dans la structure ou à proximité.

Fig. 24 - Vue de la fosse F70.

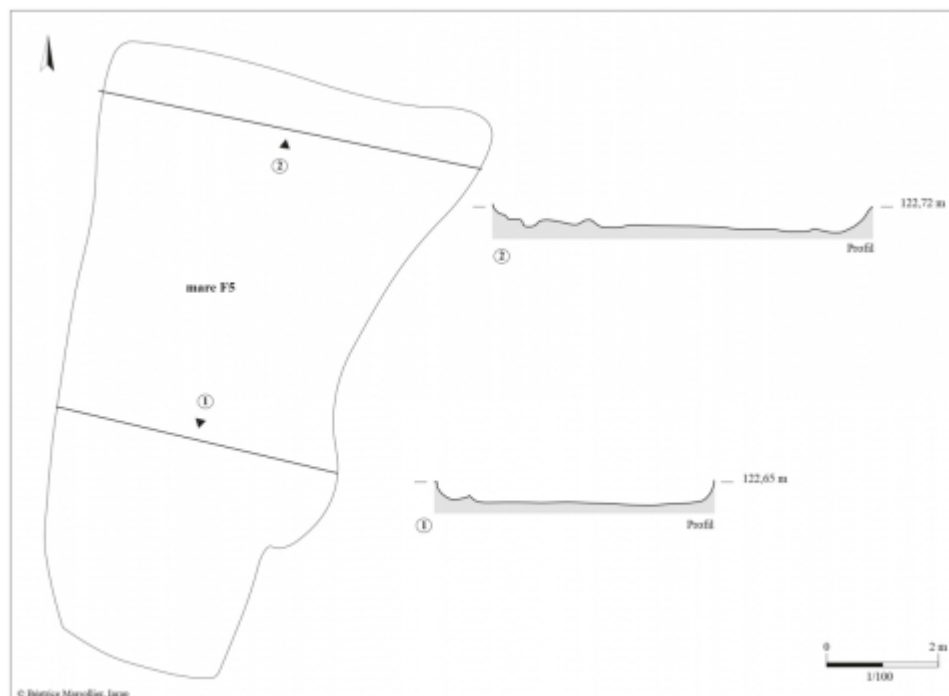


© A. Couderc, Inrap

La mare F5

- 80 Situé à l'écart de l'établissement au nord-est, ce creusement de 11 m de longueur sur 5,5 m de largeur, profond de 0,54 m, a été interprété comme un plan d'eau ou une mare, peut-être d'origine naturelle ou anthropique. Son comblement de couleur grise porte de nombreuses traces orangées dues à l'oxydation des argiles au contact de l'air. Quelques tessons brûlés datés de la Protohistoire indéterminée y ont été récoltés (Fig. 25).

Fig. 25 - Profil de la mare F5.



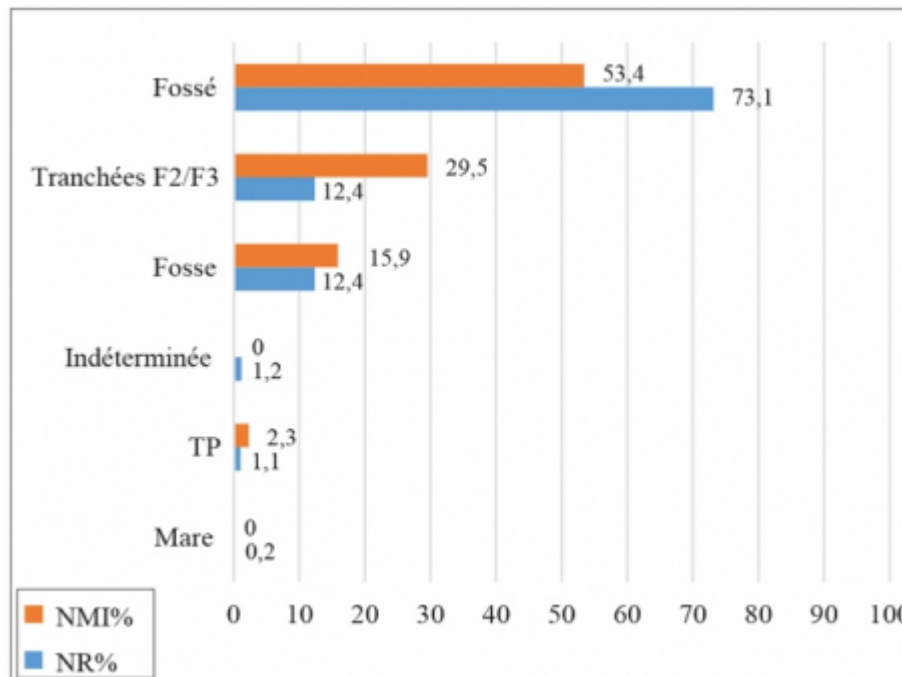
Le mobilier

La céramique (Francesca Di Napoli)

81 La fouille a livré un total de 1 615 fragments et 88 individus pouvant être attribué à la période comprise entre le III^e et la fin du I^{er} s. av. J.-C., soit entre La Tène moyenne et le début de l'époque romaine. À cela s'ajoutent 93 fragments retrouvés lors du diagnostic qu'une étude préliminaire a permis d'inscrire à la même période chronologique (MILLET et KRAUSZ 2004 : 14).

82 La céramique se répartit inégalement dans les différents comblements des faits parmi lesquels les fossés sont les plus représentatifs avec près des trois quarts des NR % et plus de la moitié des NMI %. Suivent les tranchées F2/F3 qui livrent les éléments les mieux conservés du site, quelques fosses et trous de poteau (Fig. 26). La caractérisation du phasage repose principalement sur le corpus livré par les fossés ainsi que par celui, plus étoffé, issu de l'ensemble F2/F3.

Fig. 26 - Répartition des NR % et des NMI % protohistoriques dans les différents faits.



83 L'analyse plus approfondie réalisée lors de la post-fouille (PEYNE *in* COUDERC *et al.* 2006) et particulièrement lors de la reprise de l'étude en vue de la publication a permis de déceler dans l'évolution du répertoire de la céramique l'existence d'au moins trois phases non contiguës. La première est datée de la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C. (La Tène C), la deuxième entre 150 et 80 av. J.-C. (La Tène D1), la troisième et dernière phase entre 20/15 av. et 20 ap. J.-C., soit la période augustéenne.

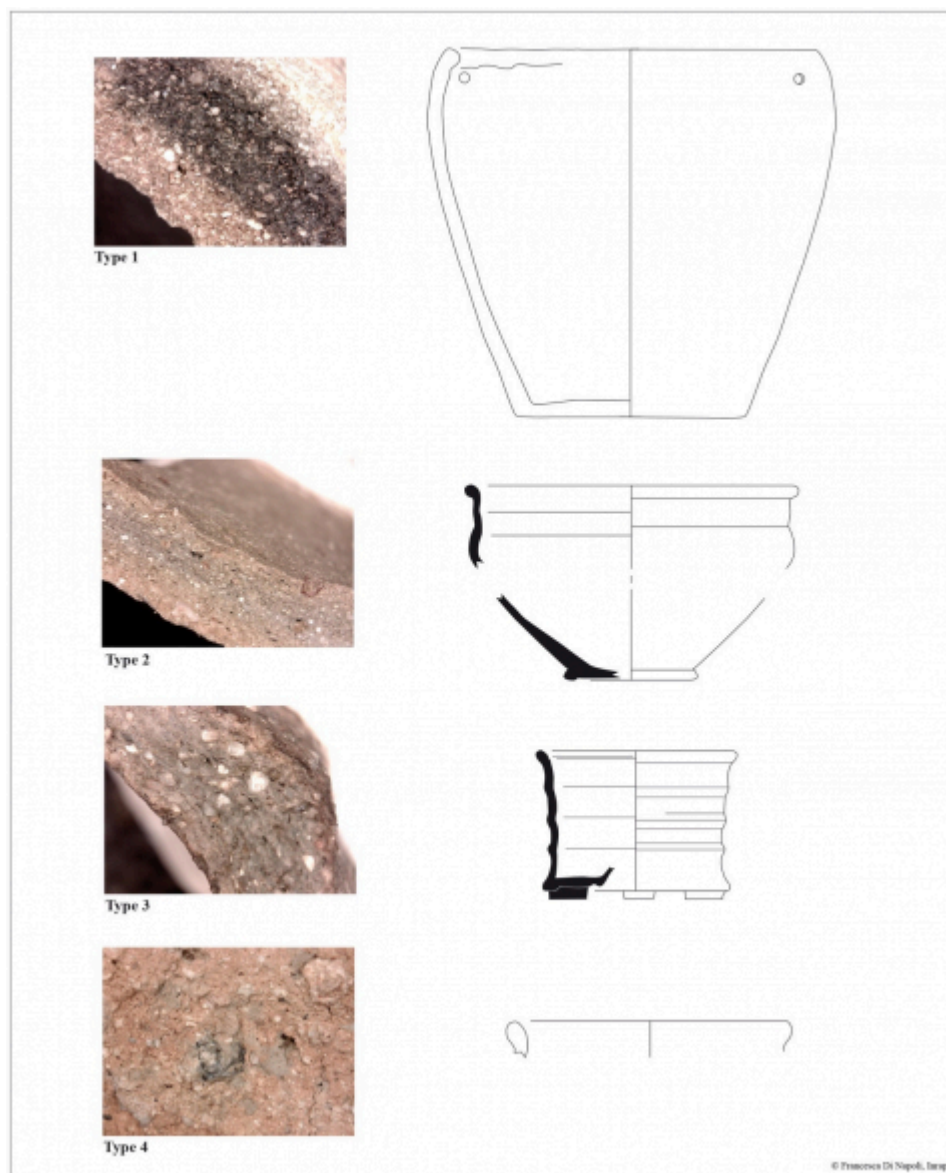
Productions et caractéristiques techniques

84 L'ensemble de la céramique est assez fragmenté et présente souvent un état de conservation plutôt médiocre, ce qui rend parfois ardue la lecture des traitements de surface ainsi que celle des décors, quand ils subsistent.

85 L'observation macroscopique des argiles a permis de révéler une production homogène pour l'essentiel des récipients. En effet, la quasi-totalité du corpus est réalisée avec une même argile dont l'origine est probablement locale, caractérisée par une matrice siliceuse, légèrement micacée, riche de grains de quartz millimétriques et

de rares nodules de terre cuite. La plupart des vases, ainsi que la totalité des céramiques modelées, est réalisée avec ce type de pâte dont les différences les plus importantes sont liées à la taille plutôt qu'à la nature des dégraissants (Fig. 27 : type 1). Parfois des inclusions d'origine végétale sont volontairement ajoutées à la matrice.

Fig. 27 - Argiles attestées sur le site d'Épeigné-les-Bois/Saint-Georges-sur-Cher et association avec les principales catégories de céramique.



© F. Di Napoli

86 Une argile brune, légèrement micacée, proche du type Val de Loire, caractérisée par des inclusions de très petite taille quasi invisibles à l'œil nu et des rares nodules de couleur brun (chamotte ou oxydes de fer) est utilisée pour les céramiques tournées et plus particulièrement pour les communes enfumées qui représentent seulement 7,2 % des NR et 6,8 % des NMI (Fig. 27 : type 2).

87 L'argile du vase baquet issu de la tranchée F2 présente des caractéristiques particulières qui permettent de l'isoler du reste. Il s'agit d'une pâte modérément micacée riche d'abondants nodules blancs émousés identifiables en tant que grains de quartz. Cette argile a été observée uniquement sur cette forme qui par ailleurs reste un *unicum* au sein du site. Une origine exogène pour ce vase n'est donc pas à exclure (Fig. 27 : type 3).

88 L'emploi d'une argile coquillée, riche d'inclusions d'origine fossile broyées, est attesté dans un seul cas, sur une petite coupe issue du comblement du fossé F1 (Phase 1, iso 1.05).

89 Enfin, une argile très grossière à dégraissants calcaires a été observée pour un seul bord de gros récipient de stockage issu de F2. Il s'agit d'une production berrichonne

dont les ateliers soupçonnés pourraient être localisés en Champagne berrichonne ou dans le nord-est du Berry, où le substrat est calcaire (BOUCHET 2017 : 149). Au vu des cartes de répartition, une production à Bourges reste très probable (*idem* 2017 : 149).

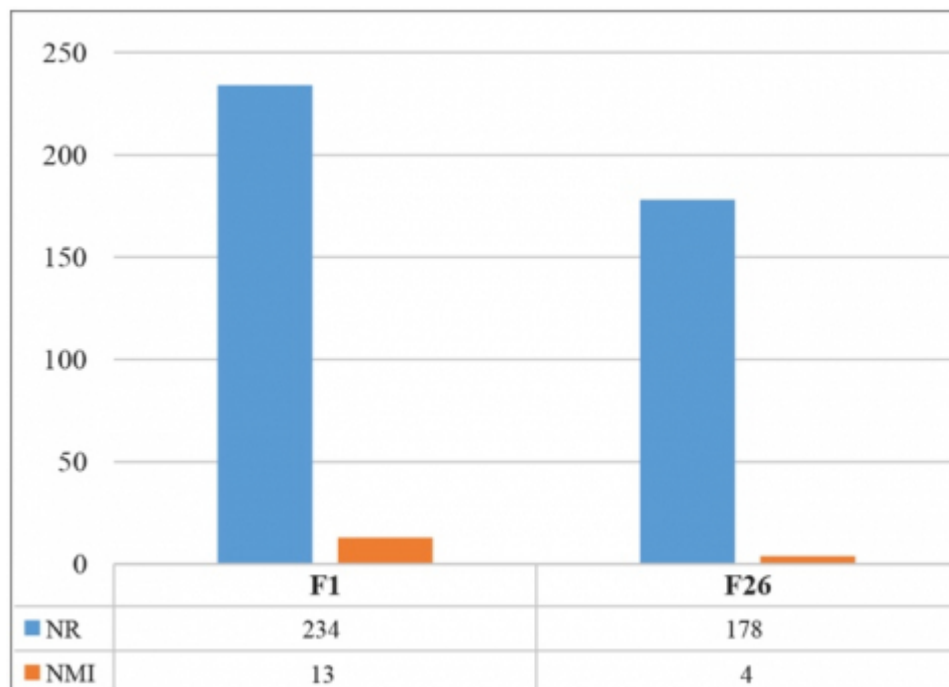
90 La production locale, toutes phases confondues, représente la quasi-totalité de ce corpus (près de 99 % des NR et des NMI) dont l'essentiel est constitué de récipients non tournés ou finis au tour (90,3 % des restes et 86 % des NMI). Les productions exogènes, représentées par les amphores italiques (2 NR) et par quelques pots de type Besançon (7 NR et 3 NMI), sont très marginales.

– Phase 1 : La Tène C (Fig. 28 et 29)

91 Une première phase d'occupation est caractérisée par la céramique provenant des comblements des deux fossés de l'enclos 1, F1 et F26. La relative pauvreté de ce lot ainsi que les caractéristiques morphologiques plutôt ubiquistes rendent assez ardue une proposition chronologique fiable. L'ensemble est en effet constitué de seulement 412 fragments de céramique et de 17 NMI dont plus de la moitié des restes et les trois quarts des individus proviennent des comblements de F1 (Fig. 28).

92 L'état de conservation est plutôt médiocre car les vases sont souvent très fragmentés et leurs surfaces abîmées. Certains tessons présentent des altérations de couleurs des pâtes probablement dues à une exposition à une source de chaleur.

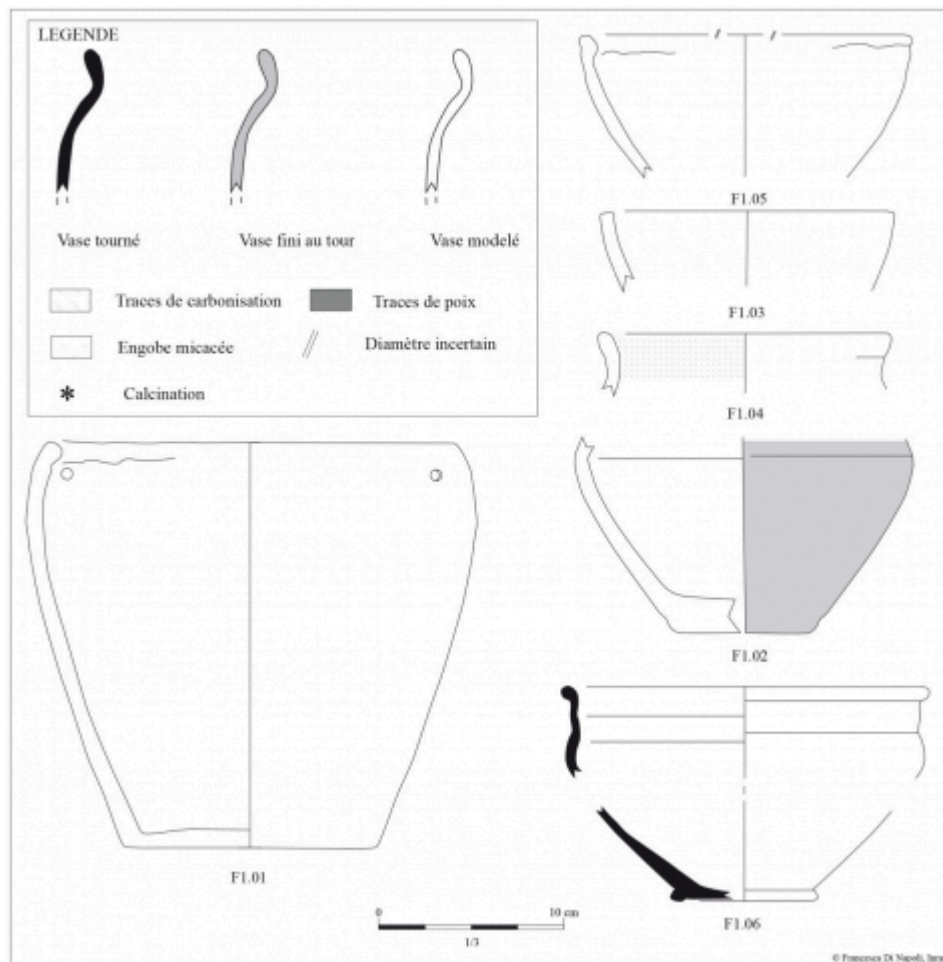
Fig. 28 - Répartition des céramiques au sein de comblements de F1 et F26 (enclos 1).



93 Les premiers niveaux de comblement constituant la base des fossés sont quasiment stériles, l'essentiel du lot provenant des comblements intermédiaires ainsi que des curages des fossés.

94 La datation de cette phase repose essentiellement sur les quelques éléments issus de F1 représentés par deux coupes tronconiques (Fig. 29 : 1.03 et 1.05), la partie basse d'un pot caréné (Fig. 29 : 1.02) ainsi que par un vase-tonneau complet provenant des niveaux de comblement intermédiaires du sondage 1 (Fig. 29 : 1.01). Des perforations pratiquées après cuisson juste en dessous de la lèvre peuvent être interprétées comme des trous de raccord. Un haut de forme fermée sur lequel sont visibles des restes de caramel alimentaire peut être rattaché à un pot à usage culinaire (Fig. 29 : 1.04). La coupe en commune sombre enfumée à col mouluré issue du sondage 2 est le seul élément tourné du lot (Fig. 29 : 1.06) qui présente dans l'ensemble des caractéristiques plutôt archaïques, en particulier en ce qui concerne le pot-tonnelet dont la forme fait penser à celle des pots tronconiques à vasque profonde fréquemment attestés à La Tène ancienne et moyenne (milieu ve-début IIe s. av. J.-C.) (AUGIER *et al.* 2007 : 117-116).

Fig. 29 - Céramiques issues du fait F1 (enclos 1). Phase 1 : La Tène C.



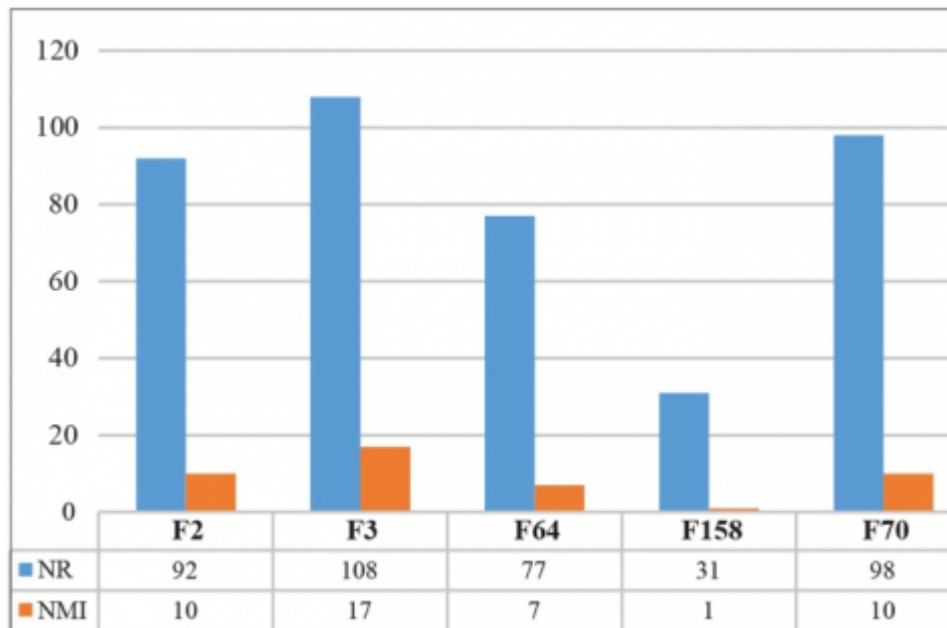
© F. Di Napoli

- 95 Bien que les éléments non tournés associés à cette phase renvoient à un horizon plutôt ancien, la coupe à carène arrondie et col mouluré rappelle un faciès plus évolué affranchi des modèles de la fin de La Tène ancienne (fin *IV^e* s. av. J.-C.) où le fossile directeur reste la terrine à épaulement à col cylindrique (AUGIER *et al.* 2007 : 158-161, fig. 27). L'exemplaire 1.06 se rapproche des modèles diffusés dans le courant de La Tène moyenne (*III^e* s. av. J.-C.) et jusqu'au début de La Tène finale (début *II^e* s. av. J.-C.), époque à laquelle l'utilisation de moulures et baguettes marquant la jonction panse/col caractérise de nombreuses formes fines tournées (coupes, vases), comme le démontre le corpus des deux premiers horizons de Clocheville, à Tours (LINGER-RIQUIER *in* DE FILIPPO en cours).
- 96 On remarque l'absence, au sein de ce même ensemble, de tout décor plastique impressionné et/ou incisé, bien que rarement attesté dans les corpus régionaux de la première moitié du *III^e* s. av. J.-C. (AUGIER *et al.* 2007 : 160-161), à l'image de l'étape IV du Sénonais (SÉGUIER 2009 : 57-132) et dans les étapes 5 et 6 du corpus céramique d'Île-de-France (MARION 2004 : 322).
- 97 La chronologie de ces éléments est corroborée par le fourreau d'épée, issu des niveaux moyens du remplissage du retour de F1, le fossé F26, et par les résultats de l'analyse C14 réalisée sur des échantillons de graines prélevées dans les mêmes niveaux d'abandon que le fourreau, qui offrent une fourchette chronologique comprise entre 370 et 170 av. J.-C.
- 98 Les deux seules formes identifiables du fossé F26 proviennent du comblement terminal (US 1356) lié à un probable recreusement (curage) et montrent un faciès plus évolué.
- 99 La détermination de cette première phase chronologique, à laquelle se rattachent les complements de F1 et de F26 (hors recreusement), repose donc sur un corpus céramique très faible et fragmenté dont les caractéristiques suggèrent une datation à La Tène C (275-150 av. J.-C.).

– Phase 2 : La Tène D1 (Fig. 30, 31, 32, 33)

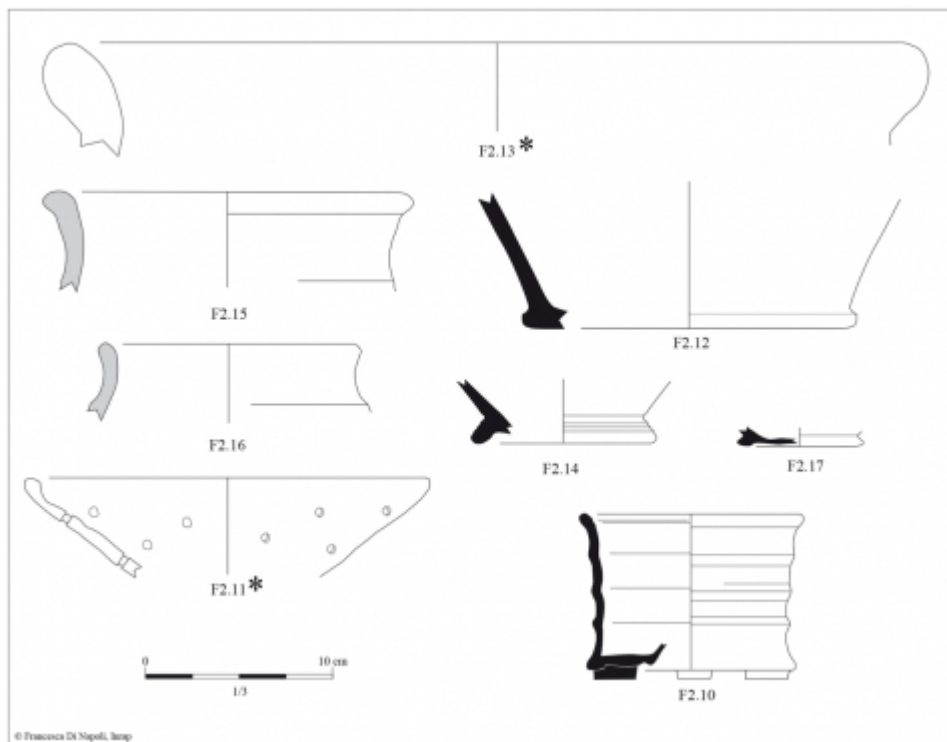
100 Le mobilier provenant des comblements des tranchées F2 et F3 ainsi que celui issu des deux fossés F64 et F158 (enclos 2), de la fosse F70 et du comblement terminal de F26 (enclos 1) présente des caractères techniques et morphologiques plus évolués. Le lot totalise 406 fragments pour 45 individus (Fig. 30).

Fig. 30 - Répartition des NR et des NMI au sein des faits de la phase 2.



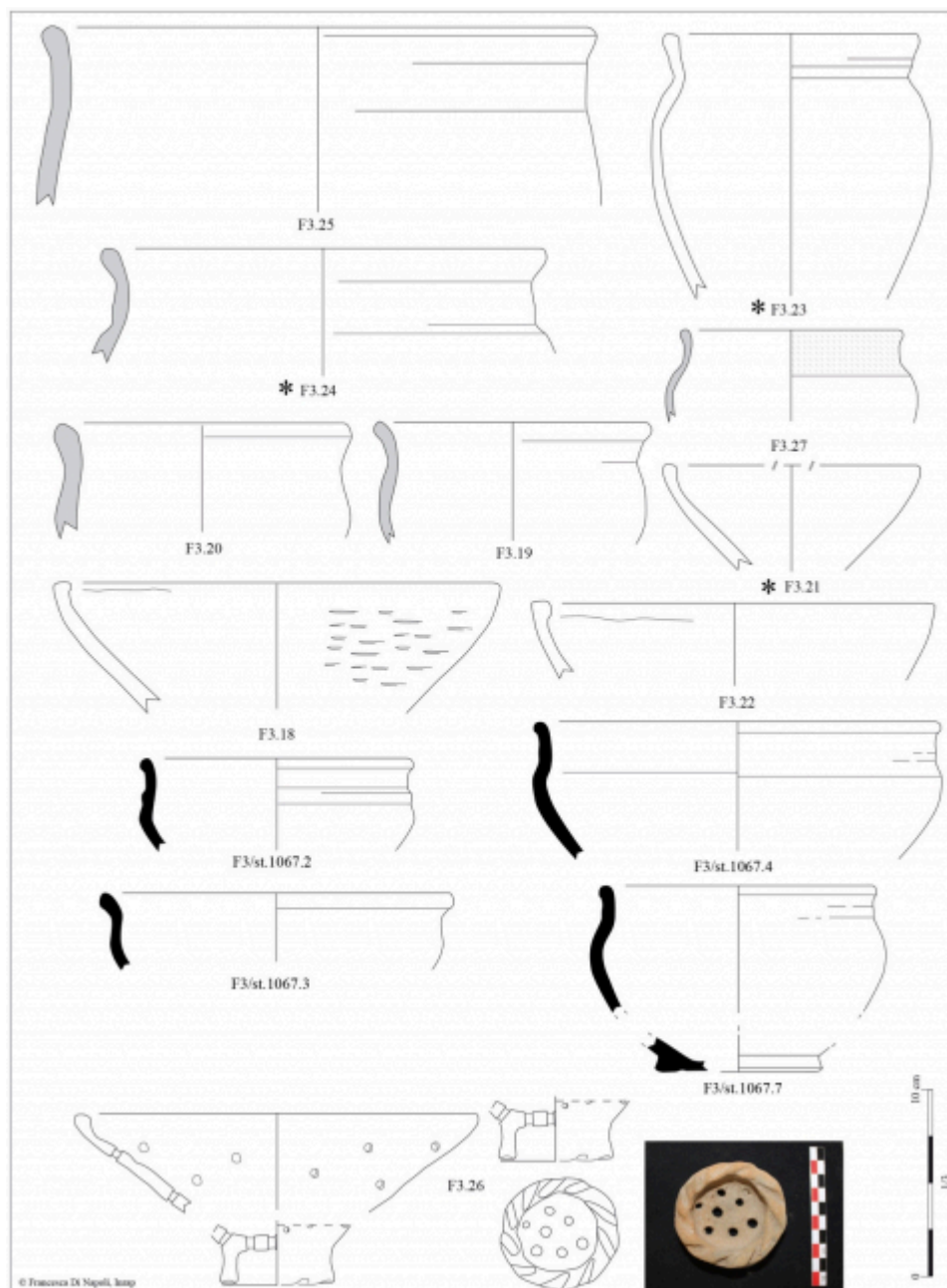
101 Près de la moitié des vases est issue des curages des comblements des tranchées F2 et F3 et cela malgré la faible profondeur des faits en question. Une grande quantité de céramique ainsi que les éléments de terre cuite associés présentent des traces de calcination laissant présager une exposition au feu (incendie ?) (Fig. 31 : 2.13, 2.11 ; Fig. 32 : 3.24, 3.23 et 3.21). Le lot issu de cet ensemble se compose essentiellement de pots de divers gabarits réalisés avec un montage mixte (Fig. 31 : 2.15, 2.16 ; Fig. 32 : 3.19, 3.20, 3.23, 3.24, 3.25, 3.27) et de jattes tronconiques non tournées à lèvre aplatie peu différenciée (Fig. 32 : 3.18, 3.21 et 3.22). Dans certains cas, les traces de suie et caramels alimentaires sur les surfaces internes et externes, suggèrent des utilisations culinaires. La faisselle calcinée issue du fait F2 pourrait être associée au fond sur haut pied creux provenant de la tranchée F3 (Fig. 31 : 2.11 et 9 : 3.26). Ce dernier, également calciné, présente des traits plutôt archaïques telles les impressions qui ornent le pied, typiques d'un faciès décoratif ancien de la fin du Hallstatt final et du début de La Tène ancienne (ve s. av. J.-C.) (MARION 2004 : 319). Sa présence au sein de cet ensemble pourrait être résiduelle comme le suggère la découpe nette au-dessus du pied, probable indice d'un réemploi.

Fig. 31 - Mobilier issu du fait F2 (ensemble E14). Phase 2 : La Tène D1.



© F. Di Napoli

Fig. 32 - Céramique issue du fait F3 (ensemble E14) et proposition d'assemblage de la faisselle et du fond. Phase 2 : La Tène D1.



© F. Di Napoli

102 La céramique tournée est représentée par quelques fonds en commune sombre (Fig. 31 : 2.12, 2.14, 2.17) et par des coupes carénées issues des sondages réalisés lors du diagnostic (Fig. 32 : F3/1067.2, 3, 4, 7). Parmi elles, la petite coupe à col mouluré (Fig. 32 : F3/1067.2) rappelle la forme TOU216 de la classification du site Clocheville, à Tours (Indre-et-Loire) (LINGER-RIQUIER *in* DE FILIPPO *en* cours) caractéristique du répertoire turon dans le courant de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.) et un étonnant baquet tripode qui fera l'objet d'une analyse plus approfondie (cf. paragraphe suivant).

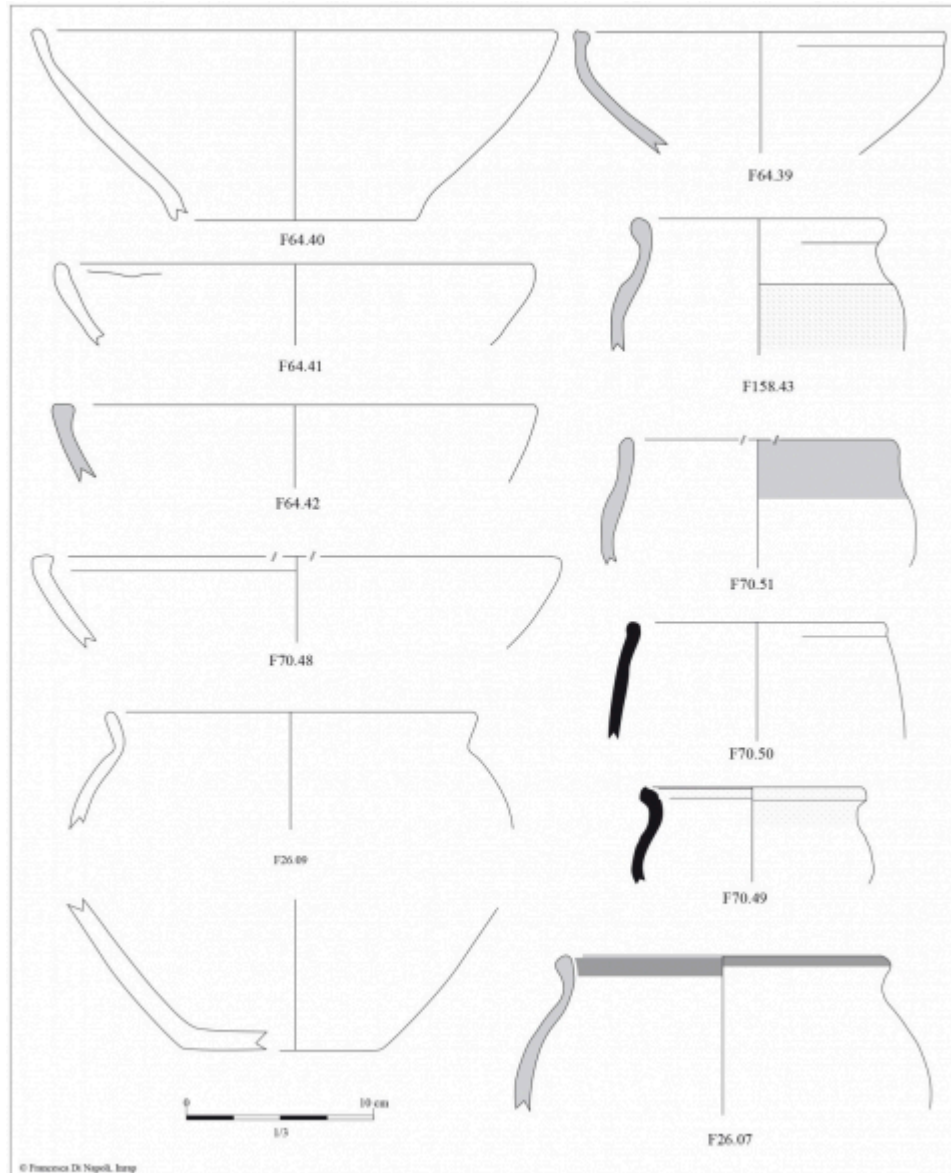
103 De même, la coupe surbaissée à profil en " S " (Fig. 32 : F3/10627.3) renvoie au type TOU203/204 présent dans les horizons 1 et 2 de Tours " Clocheville ", datés entre La Tène C2 et La Tène D1a (180-110 av. J.-C.) (LINGER-RIQUIER *in* DE FILIPPO *en* cours).

104 Le comblement de F2 livre un gros bord lacunaire de grand récipient de stockage dont le diamètre dépasse 50 cm. Il est modelé avec une argile très caractéristique, grossière, riche en inclusions blanches qui évoque les productions berrichonnes de *dolia* à dégraissants calcaires répertoriées dès La Tène ancienne et jusqu'à la fin de la période gauloise (BOUCHET 2017 : 148-150).

105 Les formes issues des comblements des deux fossés F64 et F158 ainsi que de la fosse F70, sont essentiellement des jattes tronconiques non tournées ou à montage mixte et présentent un caractère plus ubiquiste (Fig. 33 : 64.39, 64.40, 64.41 et 64.42 ; 70.48). Dans la fosse F70 le gobelet-tonnelet renvoie au type TOU323 du répertoire turon

(Fig. 33 : 70.50 ; LINGER-RQUIER *in* DE FILIPPO en cours) ; la même forme, qui marque le répertoire turon de La Tène D1b, se retrouve associée à un vase baquet dans la sépulture S.258 de l'ensemble 4 de la nécropole de La Haute Cour, à Esvres-sur-Indre datée entre les années 120 et 90 av. J.-C. (LINGER-RQUIER *in* CHIMIER 2011). De ce même ensemble provient un vase à engobe micacé dont le profil rappelle celui d'un pot de type Besançon (Fig. 33 : 70.49). Ce type de production tournée en pâte mi-fine locale est attesté sur les sites du Centre-Est de la Gaule dès La Tène C2, et apparaît dès l'horizon 3 de *Cenabum*/Orléans (La Tène D1a : 130-110 av. J.-C.) devenant fréquente à partir de La Tène D2 (80 av. J.-C.) (RQUIER 2008 : 202).

Fig. 33 - Céramique issue des comblements de F64 (enclos 2), F70 et du comblement terminal de F26.



© F. Di Napoli

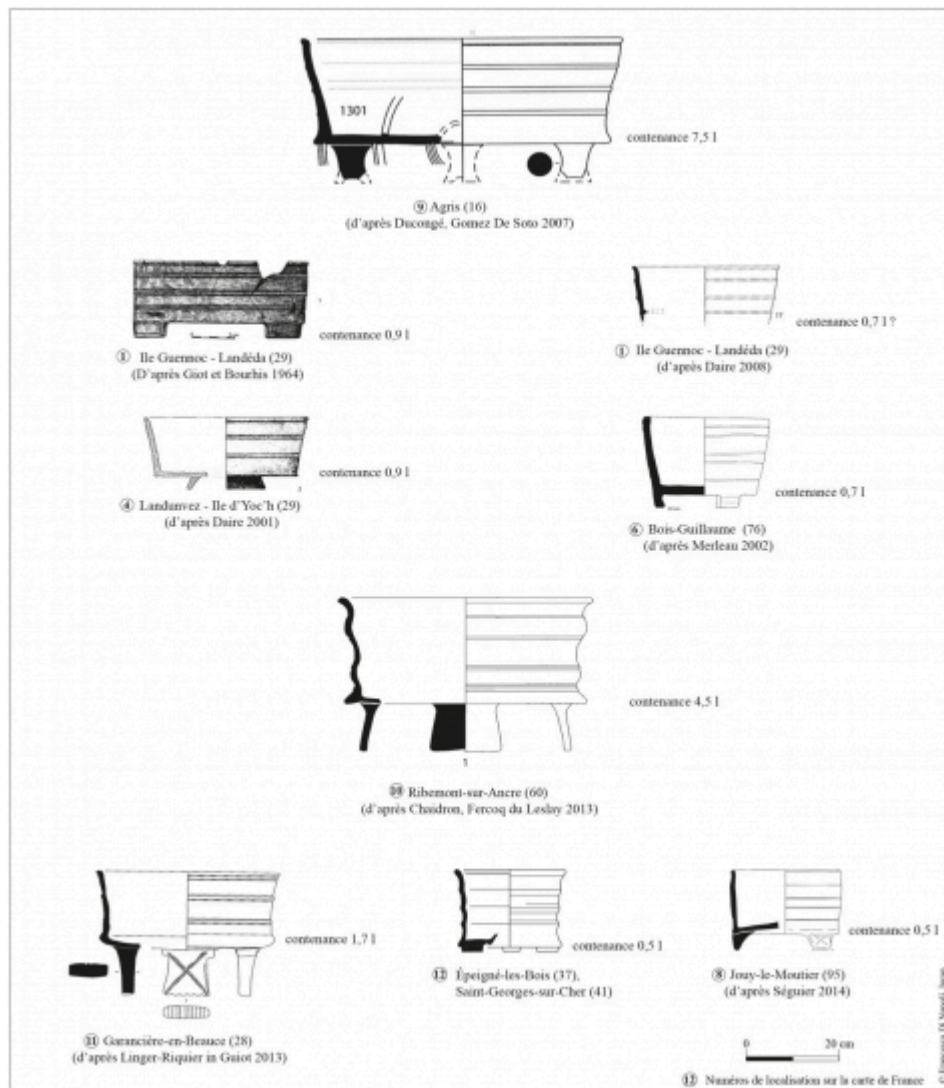
106 Deux grands vases dont l'un voué au stockage comme suggéré par la bande d'enduction de poix qui court à l'intérieur et à l'extérieur de la lèvre, pouvant être rattachés au même ensemble proviennent du dernier comblement attribué au creusement du fossé F26 (Fig. 33 : 26,07 et 26.09).

107 Bien que faibles, les indices fournis par ce petit ensemble céramique renvoient à un horizon chronologique de la fin du II^e-début du I^{er} s. av. J.-C., soit La Tène D1. La variété des assemblages ainsi que les quelques traces liées à l'utilisation et à la vie des récipients (dépôts de carbonisation, traces de calcination) suggèrent une occupation domestique.

– Le baquet tripode : état de l'art

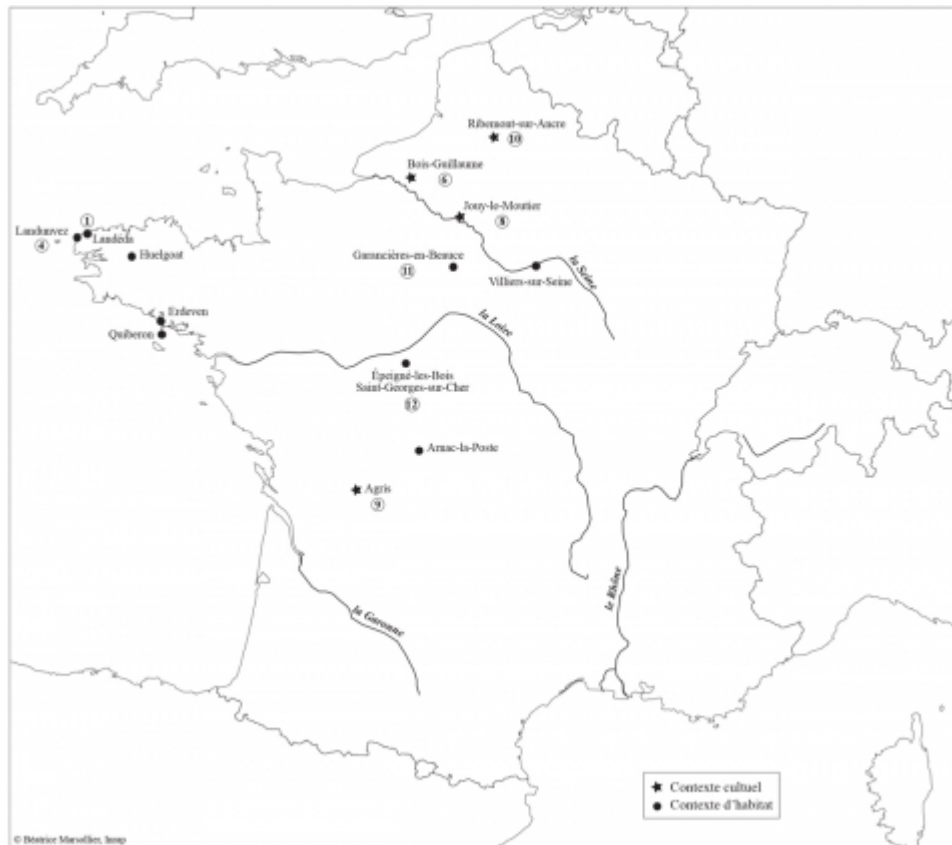
- 108 Un exemplaire quasi complet de vase baquet tripode à profil cylindrique, décor côtelé et fond ombiliqué provenant du comblement du fossé F2 (ensemble F2/F3) présente des caractéristiques assez étonnantes. De petit module, 12 cm de diamètre pour à peine 10 cm de hauteur et une capacité de 0,5 litre, il est tourné en commune sombre enfumée avec une argile dont les caractéristiques semblent différer de celles observées pour les autres récipients. Cet exemplaire a déjà été répertorié par J.-M. Séguier qui, dans un article consacré aux importations et imitations de céramiques de l'Ouest de la Gaule en Île de France au second âge du Fer, esquisse un état des découvertes de vases baquets tripodes en céramique dans le nord de la Gaule (SÉGUIER 2014).
- 109 Le baquet tripode en céramique est une forme très rarement attestée en Gaule (Fig. 34 et 35) : la plupart des exemplaires connus se concentrent dans l'Ouest, dont au moins cinq proviennent de Bretagne (SÉGUIER 2014 : fig. 1 ; DAIRE et QUESNEL 2008 : 106-107), un de Charente, de la grotte-sanctuaire des Perrats à Agris (DUCONGÉ 2007 : 27-29) et un de Normandie de la nécropole " les Bocquets " à Bois Guillaume en Seine-Maritime (MERLEAU 2002). Un exemplaire de grand gabarit est issu du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (CHAIDRON et DUBOIS 2013 : 35) et deux autres sont attestés en Île-de-France à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise) et à Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne) (SÉGUIER 2014). Un fond de baquet tripode lacunaire est documenté dans un entrepôt augustéen de " la Crois du Buis ", à Arnac-la-Poste, en Haute-Vienne (TOLEDO I MUR 1998 : 125, fig. 6.18). En Eure-et-Loire, un vase baquet en NPR provient du comblement d'un enclos de l'habitat rural du " Bois d'Authon ", à Garancière en Beauce (LINGER-RQUIER *in* GUIOT *et al.* 2013 : 15, fig. 8).

Fig. 34 - Principales formes connues des vases baquets tripodes en céramique en France.



© F. Di Napoli, B. Marsollier, Inrap

Fig. 35 - Carte de répartition des vases baquets tripodes en céramique en France.



© B. Marsollier, Inrap

110 La datation des vases cités s'échelonne entre La Tène moyenne et le début de l'époque romaine. Des évolutions techniques et morphologiques peuvent être perçues entre les exemplaires les plus anciens de Jouy-le-Moutier (La Tène C2) et de Bois-Guillaume (La Tène C1/C2) qui sont modelés, voire tournassés, et dont les parois sont marquées de fines rayures et les exemplaires plus récents, datés de la deuxième moitié du 1^{er} s. av. J.-C., de Garancière-en-Beauce et de Ribemont-sur-Ancre. Ces derniers, tournés, présentent un façonnage très soigné et un profil évolué où les flancs sont fréquemment marqués par des moulures et/ou des fines baguettes.

111 Bien que les découvertes en contexte d'habitat ne manquent pas (Villiers-sur-Seine, île d'Yoc'h, Landéda, Garancière-en-Beauce, Arnac-la-Poste), de nombreux exemplaires sont liés à la sphère funéraire ou culturelle comme le suggèrent les vases des nécropoles de Bois-Guillaume et de Jouy-le-Moutier et ceux issus de sanctuaires comme à Ribemont-sur-Ancre et dans la grotte des Perrats.

112 La présence ou pas d'un support sous la forme de pieds à section tronconique ou d'un piédestal ne semble pas être liée à une évolution morphologique comme l'attestent les nombreux et divers exemplaires de vases baquets apodes à flancs droits lisses ou à décor de baguettes diffus sur les sites d'habitat de tout l'Ouest de la Gaule, à La Tène finale. " Connue sous l'appellation de vase baquet sur les sites plus septentrionaux... " (MAGUER *et al.* 2009 : 82), cette forme apparaît certainement au cours de La Tène D1 comme le suggèrent les exemplaires issus du site des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime) (MAGUER *et al.* 2009 : 82-83, fig. 24.485 et 397), de La Croix-des-Sables à Mainxe (Charente) (BURNEZ *et al.* 1971 : fig. 6, no 1) et de l'*oppidum* de Pons (Charente-Maritime) (LASSARADE 1986, fig. 8 ; LANDREAU 2009 : 268, fig. 23). Les variantes armoricaines, principalement en usage entre 75 et 25 av. J.-C., attestent la perdurance de cette forme jusqu'à l'aube de la période romaine (type 10 : CHEREL *et al.* in MENEZ (dir.) 2018 : 272, fig. 6). En dehors des contextes de la Saintonge, la diffusion du vase baquet atteint le Bas-Poitou, comme le prouvent les ensembles du site Bâtipolis 1, à Aiffres (Deux-Sèvres) (LANDREAU 2012 : 24, fig. 19.7 et 8), la Vendée et le Maine-et-Loire (NILLESSE 2003 : 158, fig. 12.1 ; NILLESSE 2012 : 278, fig. 4). En Touraine deux baquets apodes sont connus en contexte funéraire, celui de la sépulture S.258 de la nécropole de la Haut Cour à Esvres-sur-Indre, daté de la transition La Tène D1a/D1b (LINGER-RQUIER in CHIMIER *et al.* 2011 : fig. 91) et celui issu de la tombe augustéenne

de Fléré-la-Rivière (FERDIÈRE et VILLARD 1993 : 89, fig. 1-112) (de petit gabarit, 14,5 cm de hauteur × 17,5 cm de diamètre). Un baquet apode à fond ombiliqué provient de l'établissement rural de 'Centre de Maintenance', à Tours Nord et il est daté du 1^{er} s. av. J.-C. (LARUAZ, POITEVIN et DI NAPOLI 2018 : 233, fig. 73. 254.11).

113 En conclusion on peut affirmer que les baquets, dans leurs variantes apode et tripode, ont certainement coexisté dans l'Ouest de la Gaule pendant tout le cours de La Tène finale. La plus large diffusion de la variante apode pourrait simplement être liée à un phénomène de conservation puisque les supports des pieds cassent facilement, notamment en contexte détritique.

114 Par ailleurs, la céramique n'était certainement pas le seul matériau dans lequel ces formes si particulières devaient se décliner puisque des découvertes de baquets en lignite sont également attestées en France et en Angleterre de La Tène moyenne jusqu'au début de l'époque romaine pour un total de 28 occurrences (BARON 2009 : 54). En Touraine un petit fragment d'un probable vase baquet en matière organique fossile (MOF) et décoré de baguettes est attesté sur l'*oppidum* d'Amboise (LUSSON in COUVIN et al. 2018 : 313, photo 104). Bien que variable selon les exemplaires répertoriés, la morphologie des baquets (tripodes ou apodes, à profil cylindrique ou tronconique, à flancs lisses ou moulurés) n'est pas sans rappeler celle des seaux en bois à cerclage et anses métalliques diffusés en Europe occidentale dès la fin de l'âge du Bronze, à La Tène ancienne-moyenne et surtout de La Tène finale jusqu'au début de la période romaine (HUNTER 2006 : 99-100). Répertoriés surtout au sein de contextes funéraires et des puits votifs, ces seaux en bois, souvent d'if, à cerclage métallique se diffusent et se diversifient entre la fin du 1^{er} s. av. et le début du 1^{er} s. ap. J.-C. du sud-est de l'Angleterre jusqu'au Rhin et en France (SUEUR et GARCIA 2015 : 50-52). L'apparition de supports sous la forme de pieds tronconiques ne semble pas constituer un critère typochronologique bien qu'elle soit surtout documentée de La Tène D1a à l'époque augustéenne mais toujours en parallèle avec les seaux apodes (SUEUR 2018 : 224-226).

115 La fonction de ces seaux, rares en contexte domestique, est assez controversée. Une fonction sacrificielle et libatoire ou bien d'emploi pour le brassage et le mélange de boissons lors de la cérémonie a souvent été évoquée. Pour les plus petits exemplaires, " une fonction de boisseau, de récipient de mesure pour des denrées ou des liquides plus ou moins précieux est envisageable " (METZLER et GAENG 2009 : 312). En tout cas, l'utilisation en contexte funéraire n'est pas exclusive de la période protohistorique comme le démontrent les nombreuses découvertes de seaux en bois cerclés de différents gabarits de l'époque mérovingienne. En effet, disparue au cours du 1^{er} s. ap. J.-C., la pratique de déposition de ce type d'objet dans les tombes de rang élevé, réapparaît au 1^{er} s. dans les territoires compris entre Elbe et Loire pour disparaître à nouveau, au sein de ce même territoire, au VIII^e s. (VALLÉE 2016 : 33-56).

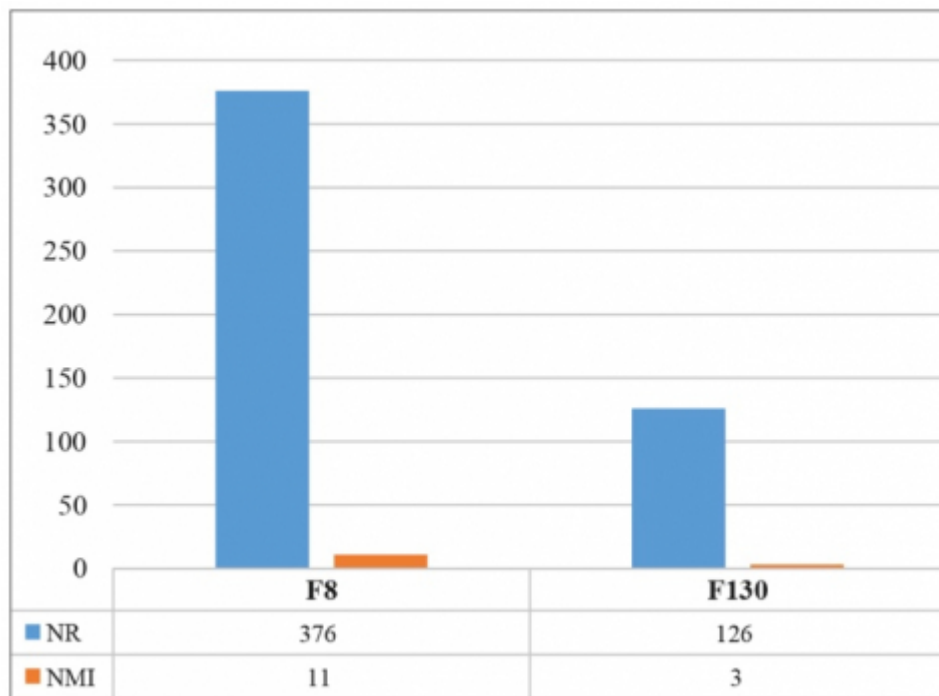
116 L'attribution chronologique de l'exemplaire de Saint-Georges-sur-Cher est plutôt délicate. L'absence de cette forme du répertoire céramique turon documenté à ce jour, tout comme l'association au sein du comblement du fossé F2 avec des formes modelées, plutôt ubiquistes et peu caractéristiques, ne facilite pas la tâche. Bien que la pâte semble différer de celle attestée pour les productions locales en l'absence d'analyse de lames minces, une origine exogène n'est pas à exclure mais reste incertaine. Plusieurs éléments plaident pour une attribution à un atelier local, en territoire turon. La lèvre rainurée intérieurement et le début de fond ombiliqué renvoient aux caractéristiques de la production locale de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. En effet ce type de fond est largement attesté dans le répertoire turon d'après conquête sur des formes telles les vases bobine (TOU370 ; LINGER-RQUIER, DI NAPOLI in LARUAZ et LUSSON PCR en cours), et les vases baquets (TOU350 ; LINGER-RQUIER et DI NAPOLI in LARUAZ, LUSSON PCR en cours). La rainure qui souligne l'intérieur de la lèvre est documentée en Touraine sur les vaisselles fines, de présentation, de la transition jusqu'à l'aube du 1^{er} s. ap. J.-C. Cette caractéristique devient même un critère de discrimination chronologique dans certains ensembles issus de l'*oppidum* d'Amboise (DI NAPOLI in COUVIN et al. 2018 : 174). Enfin, le profil du vase et ses flancs moulurés rappellent les vases-bobines, forme caractéristique du répertoire turon qui n'apparaît pas avant le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C.

Bien que le contexte de découverte et l'association avec les autres vases plaident pour une attribution à La Tène D₁, les nombreux éléments morphologiques décrits évoquent, pour ce baquet, à une datation plus récente entre 30 av. et 20 ap. J.-C.

– Phase 3 : augustéen (20/15 av.-15/20 ap. J.-C.) (Fig. 36 et 37)

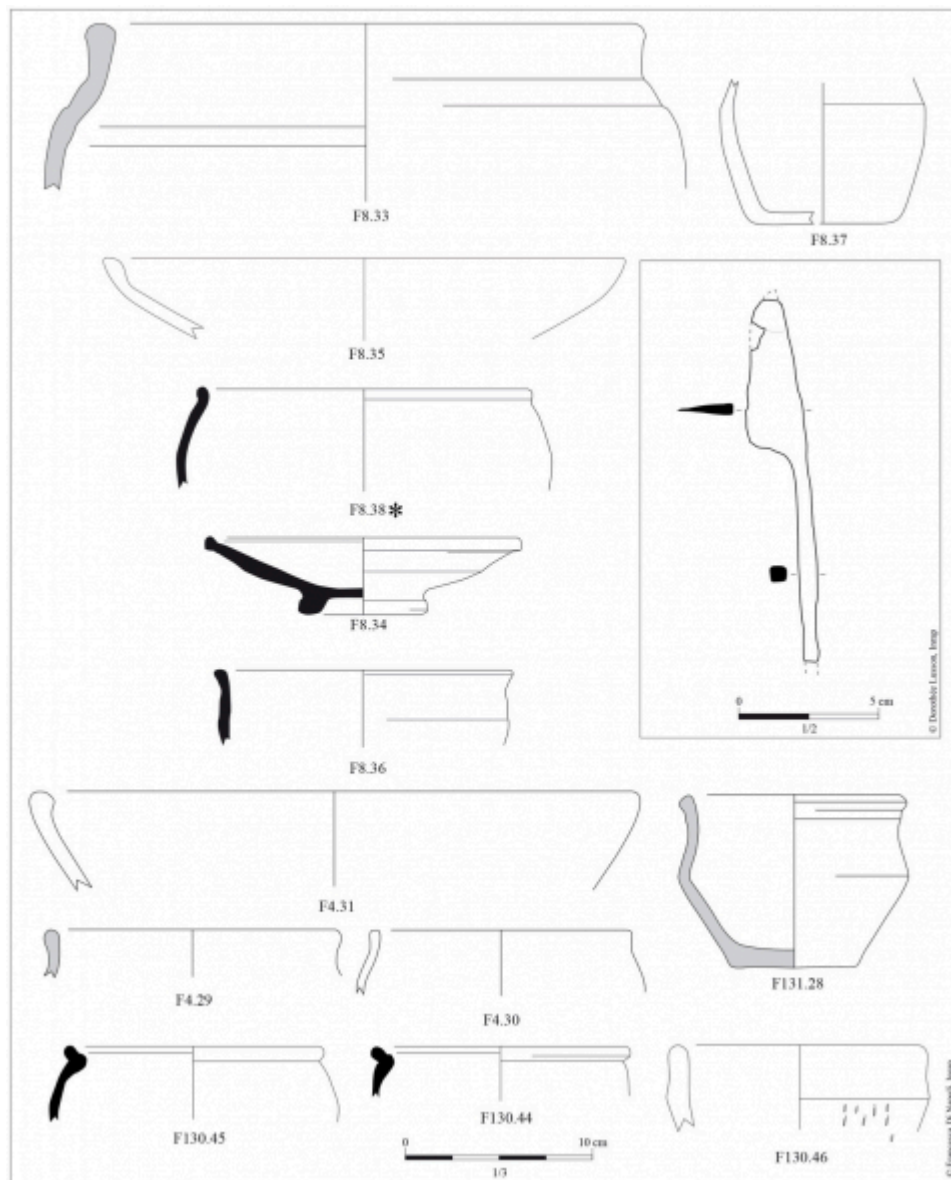
- 117 La céramique qui illustre cette dernière phase de l'occupation gauloise du site est encore moins abondante et représentative que celui précédemment analysé. L'attribution chronologique repose sur seulement quatre éléments mais dont les caractéristiques techniques et morphologiques permettent une datation serrée. Les fragments proviennent essentiellement du réseau constitué par les fossés périphériques, F8 et F130, et totalisent 502 restes et 14 individus (Fig. 36).

Fig. 36 - Répartition des NR et des NMI au sein des deux faits de la période 2.



- 118 Parmi eux, figurent des pots à petite lèvre repliée (Fig. 37 : 130.44 et 130.45) dotés d'un profil proche des pots de type Besançon déclinés dans le répertoire local de l'époque gallo-romaine précoce sous l'appellation de pots *Camulodunum* 102 (COUVIN et RIQUIER 2007 : 477-500, fig. 4 : 15, 16, 17). Sont également attestées des imitations locales en pâte brune fumigée dérivées des *terra nigra* telle l'assiette/couvercle de type Menez 40/42 (Fig. 37 : 8.34) répertoriée à partir de l'horizon augustéen 2 de *Cenabum* (*terminus post quem* 15/10 av. J.-C.) (Riquier 2005 : 34-35, fig. 19.18). Une assiette Menez 40 /42 à engobe rouge et pâte locale est documentée dans le corpus augustéen du " 30 rue du Petit Bonheur " à Amboise (Di Napoli *in* COUVIN *et al.* 2018 : 175-176). Un haut de vase peut être attribué à une coupe de type Menez 130 bien que son état calciné ne permette pas une attribution fiable (Fig. 37 : 8.38). La présence d'un fragment de *terra nigra* du Centre issu du curage du fossé 130 confirmerait la présence de cette production au sein de cet ensemble.

Fig. 37 - Mobilier issu des fossés F8, F4, F130 et F131 (enclos 3). Phase 3 : 30 av.- 20 ap. J.-C.



© F. Di Napoli, Inrap

- 119 Ces associations trouvent des parallèles dans le corpus de l'horizon 3 d'Amboise " 30 rue du Petit Bonheur " daté de l'époque augustéenne (DI NAPOLI *in* COUVIN *et al.* 2018 : 175-176). Le reste des formes, essentiellement des jarres et jattes de production locale modelées ou finalisées au tour, bien qu'assez ubiquistes, continuent toutefois à être attestées régionalement dans des contextes augustéens.
- 120 Dans le comblement du fossé 8 ces formes sont associées à un fragment de lame de force en fer (Fig. 37).
- 121 Le fossé F4, tout comme le fossé F131, n'offre pas d'éléments caractérisant mais la facture des vases et leur profil permettent de proposer la même chronologie que pour les ensembles décrits.

Synthèse

- 122 Bien que quantitativement et morphologiquement peu déterminant, l'existence de plusieurs phases d'occupation est matérialisée par la céramique et corroborée par la stratigraphie ainsi que par les résultats des analyses palynologiques des comblements des fossés qui montrent une succession des occupations (cf. ci-dessous, L'étude palynologique). Une première phase, datée de La Tène moyenne, est documentée par quelques formes au profil archaïque comme le vase en tonneau et la faisselle sur pied surélevé décoré d'impressions. Elle est confirmée par l'analyse 14C réalisée sur une graine qui livre une fourchette comprise entre 370 et 170 av. J.-C., large, mais compatible avec les caractéristiques de ce lot céramique.

- 123 Une deuxième phase est également documentée par des éléments assez rares dont l'état de conservation n'est pas des meilleurs. Seule la présence de certaines formes fines telles des coupes à col mouluré, des assiettes à profil en S et des gobelets-tonnelets permettent une proposition de datation à La Tène D1, sans plus de précisions.
- 124 L'existence d'une occupation à l'époque augustéenne est en revanche bien démontrée par quelques formes typiques de cette période. À cette même phase pourrait par ailleurs se rattacher le vase-baquet, de probable production turone, issu de l'ensemble F2/F3. Pour ce dernier, une datation à La Tène D1 n'est toutefois pas exclue.
- 125 Hormis la présence du vase baquet, les rares éléments morphologiques disponibles suggèrent un site d'habitat au statut assez modeste comme semble le démontrer la marginalité des importations : une seule amphore a été comptabilisée sur tout le site et les pots de type Besançon, pourtant bien représentés sur d'autres sites turons à la même époque, sont ici absents.
- 126 La présence des coupes carénée à col mouluré dans ses deux variantes chronologiques de la phase 1 et 2 ainsi que celle du gobelet-tonnelet rappellent l'appartenance au territoire turon, tout comme le vase baquet qui renvoie à des modèles atlantiques. Le seul élément exogène est le vase de stockage dont l'origine berrichonne est indiscutable.

La terre cuite et crue architecturale et artisanale (Francesca Di Napoli)

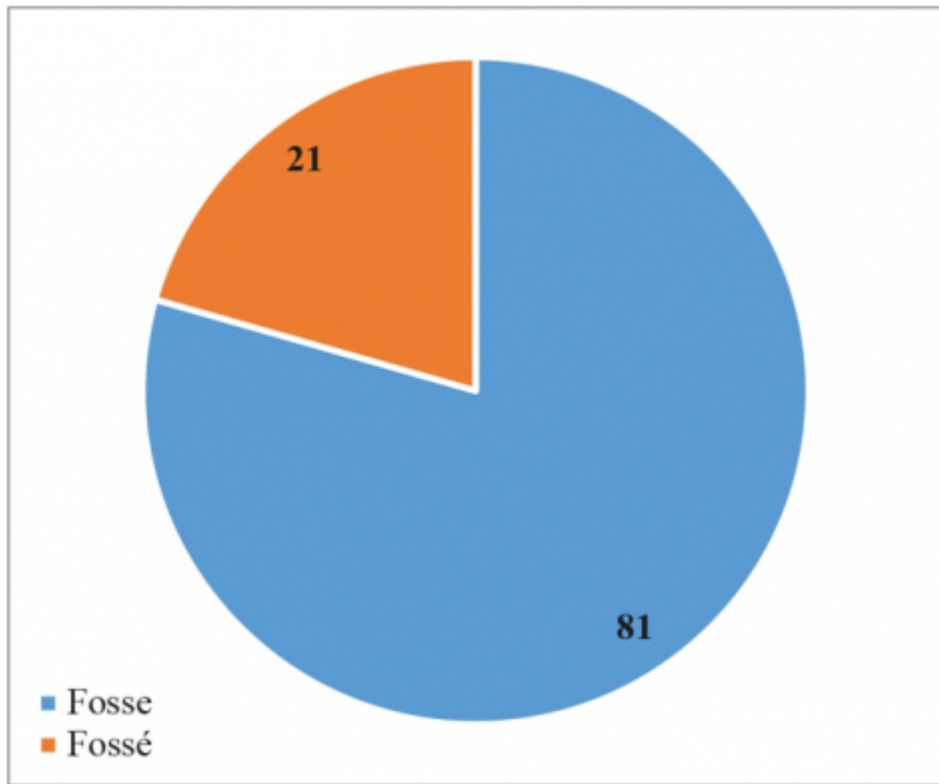
Introduction et généralités

- 127 Lors de la fouille, 102 fragments d'éléments artisanaux et architecturaux en terre cuite et crue ont été prélevés, pour un total de 7 776 grammes (Fig. 38). Les trois quarts proviennent de fosses (F16, 70 et 142) alors que le reste est issu des fossés (F2, 3, 26 et 158) (Fig. 39).

Fig. 38 - Répartition de la terre cuite et crue architecturale et artisanale (TCCA) au sein des faits.

Fait	type	NR	Poids
2	fossé	1	89
3	fossé	3	131
16	fosse	34	1095
26	fossé	15	1597
70	fosse	34	3886
142	fosse	13	250
158	fossé	2	684
		102	7732

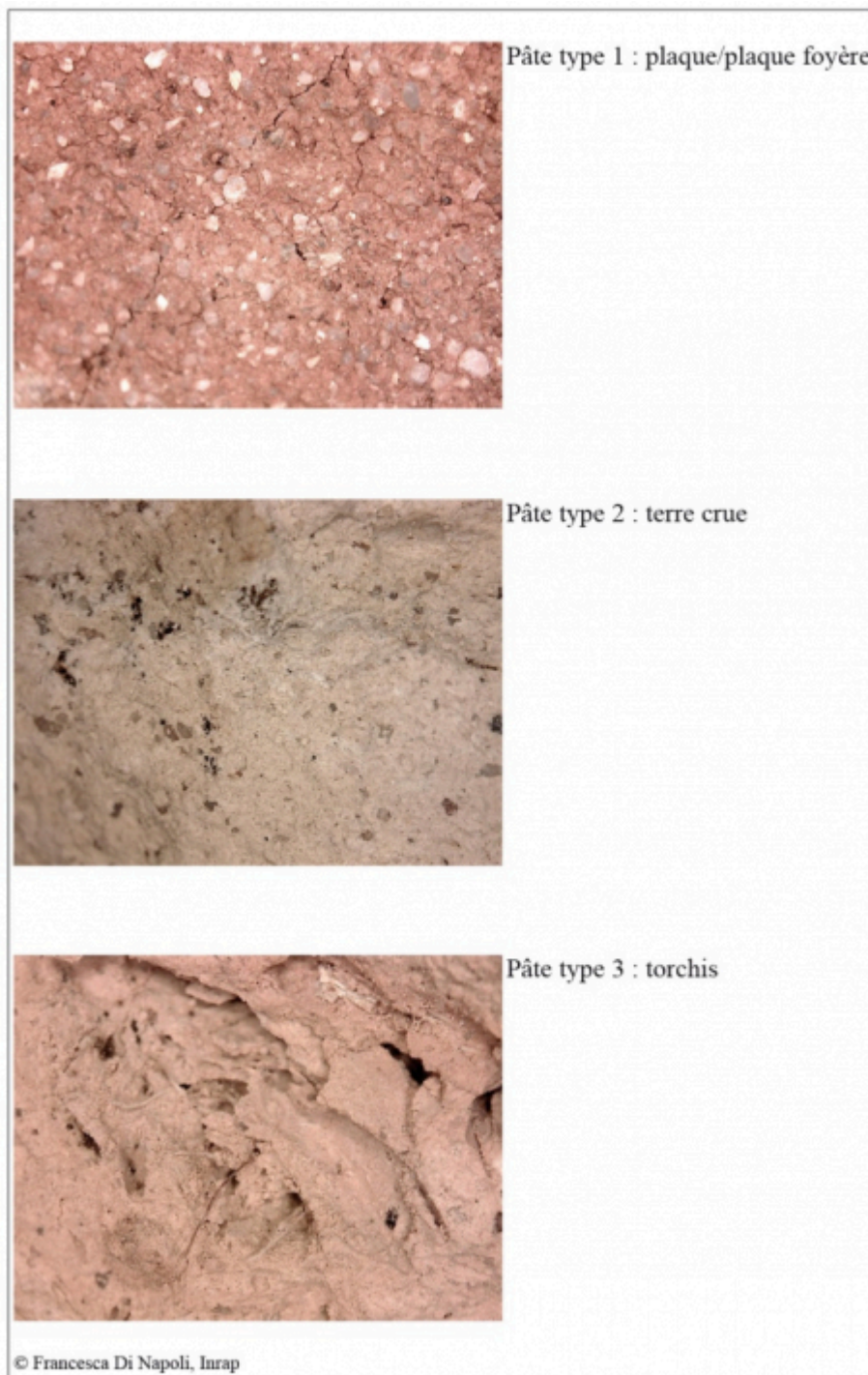
Fig. 39 - Répartition de la TCCA par type de structure (en NR).



Caractéristiques techniques (argiles et types de cuissons) et identification fonctionnelle

128 L'observation macroscopique de la texture de la pâte ainsi que de la nature des inclusions a permis d'isoler trois types d'argiles (Fig. 40).

Fig. 40 - Variétés de pâtes associées à des éléments de terre cuite et crue artisanale et architecturale.

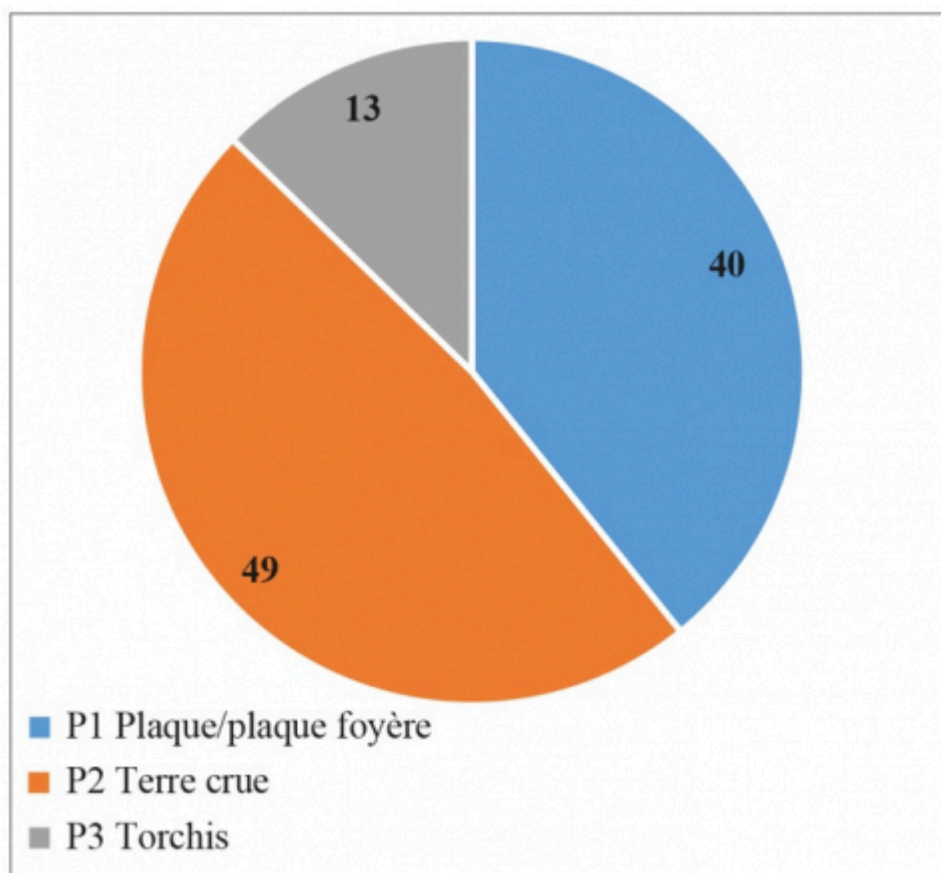


© F. Di Napoli, Inrap

- 129 Le premier type comprend une argile très sableuse à base siliceuse, où les inclusions de petite taille de grains de quartz sont bien visibles en tranche et en surface. Cette argile est associée à une cuisson de type oxydante qui confère aux restes une couleur orangée à rouge.
- 130 Dans le deuxième type sont inclus les fragments présentant un aspect très pulvérulent ; les inclusions, de très petite taille, sont représentées par des nodules rouges (chamotte ? quartz ?). La surface est très tendre, rayable à l'ongle, et les fragments se désagrègent facilement. L'ensemble de ces caractéristiques renvoie à de la terre crue.
- 131 Le troisième et dernier type d'argile présente les mêmes caractéristiques techniques que le type 2 mais les inclusions, presque absentes, sont plutôt représentées en négatif sous la forme de brins de paille ou de fragments de végétaux. Comme pour le type 2, les fragments ne semblent pas avoir subi de cuisson particulière mais plutôt avoir séché à l'air libre.
- 132 Les caractéristiques techniques ainsi que les quelques rares éléments morphologiques disponibles (bien que lacunaires) permettent de lier les types de pâte décrits à des

catégories fonctionnelles à défaut de les rattacher à des objets (Fig. 41).

Fig. 41 - Répartition des TCCA par type d'argile et catégorie fonctionnelle (en NR).



133 Les éléments rattachés à la pâte de type 1, présentant une épaisseur entre 6 et 4,5 cm, arborent toujours des surfaces bien égalisées. Ces fragments provenant en grande quantité de la fosse F70 ainsi que des comblements de la tranchée F2 et du fossé F158, pourraient être identifiés à des fragments de plaques foyères.

134 Les fragments rattachés au deuxième type d'argile sont très fractionnés et ne présentent aucune forme particulière. Ils sont généralement assemblés en blocs informes et seules les caractéristiques techniques permettent de les rattacher à de la terre crue.

135 Le troisième type peut être attribué à du torchis bien que toute trace de clayonnage ait disparu.

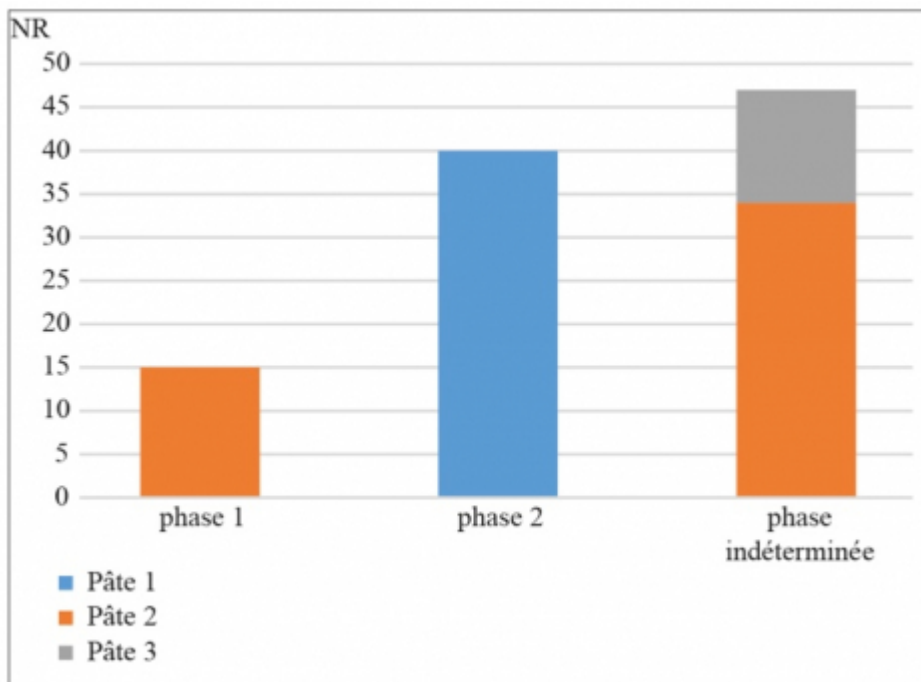
Mise en relation avec le phasage

136 Sauf pour le cas des fosses F16 et F142, qui ne peuvent être rattachées à aucune phase précise de l'occupation, les restes analysés ne sont présents qu'au sein des faits datés de la période laténienne (phases 1 et 2).

137 La distribution des restes dans les faits permet de voir que la pâte de type 1, rattachée à des plaques foyères, est caractéristique de la phase 2, soit de La Tène D1.

138 En revanche, la terre crue, absente de la phase 2, ne semble être attestée que dans la phase la plus ancienne (La Tène C) (Fig. 42).

Fig. 42 - Répartition des restes de TCCA par type de pâtes et par phase d'occupation.

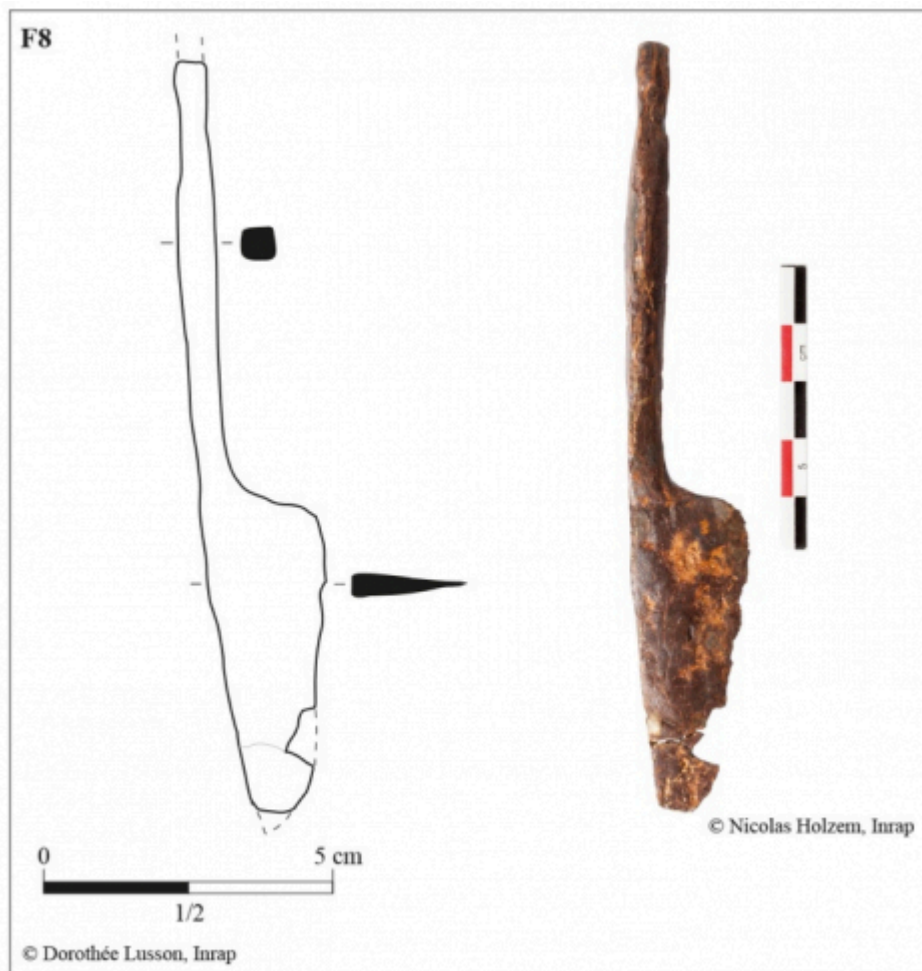


Le mobilier métallique (Dorothee Lusson)

139 Le mobilier métallique consiste en plusieurs fragments d'un fourreau d'épée et en un
fragment de lame de forces.

140 Le fragment de lame de forces en fer se présente sous la forme d'une lame de forme
triangulaire, incomplète et à dos droit (Fig. 43). Une tige de section carrée de 6 mm de
côté est conservée sur environ 70 mm. Le ressort est absent. La longueur estimée de la
lame est d'environ 55 mm, ce qui confère à ces forces une assez petite taille. Cet élément
a pu être réutilisé comme couteau par exemple en adaptant un manche sur la tige qui a
pu être reforgee. Le fragment provient du comblement de F8 (sondage 3, US 1264), qui
est daté de la période augustéenne (15/20 av.-15/20 ap. J.-C.).

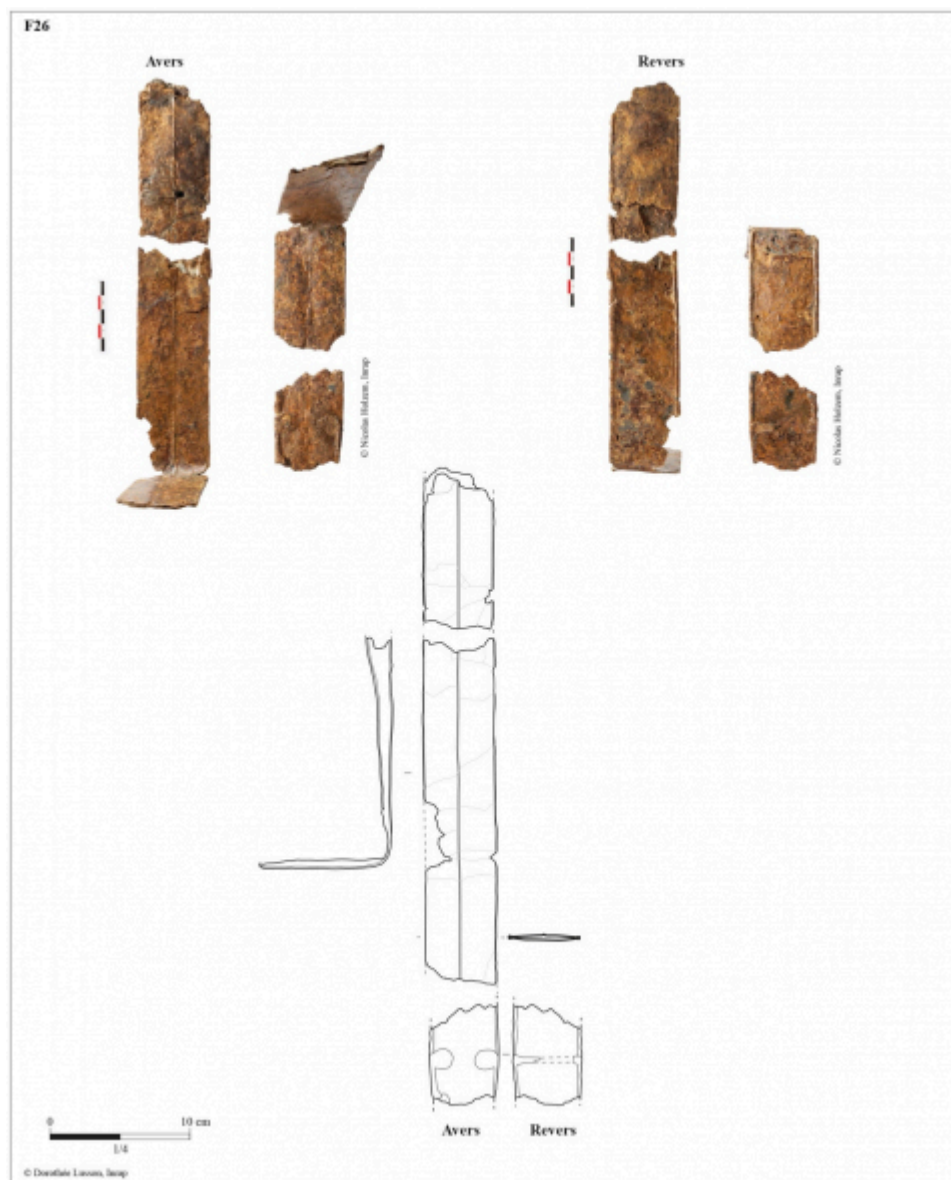
Fig. 43 - La lame de force retrouvée au fond du fossé F8 (sondage 3).



Dessin : D. Lusson et photo © Nicolas Holzem, Inrap

141 Trois fragments d'un fourreau d'épée en fer sont issus des niveaux d'utilisation du fossé F26, à 0,60 m de profondeur à proximité du sondage 3. Le très mauvais état de conservation au moment de la découverte a nécessité l'intervention d'un laboratoire afin de nettoyer et consolider les pièces. Ce travail a été confié au laboratoire IRRAP à Compiègne (radiographies et restauration)⁶. Les trois tronçons de fourreaux n'ont pu être réassemblés, mais la disposition au moment de la fouille et les similitudes de forme et de dimensions ne concèdent aucun doute quant à l'appartenance à un unique fourreau d'épée. Contrairement à ce qui avait été perçu à la fouille et lors des premières observations avant restauration pour étude, l'épée est manquante ainsi que les deux extrémités du fourreau (COUDERC *et al.* 2006 : 29, 30). Le fragment le plus long est tordu à 90°. L'entrée est absente, ainsi que l'extrémité de la bouterolle, et les dimensions totales ne sont donc pas connues. La largeur du fourreau est de 51 mm. La plaque avers vient recouvrir le revers au moyen de gouttières latérales étroites. Une nervure centrale peu prononcée renforce la plaque avers. Une partie de l'entrée de la bouterolle est conservée. L'état fragmentaire ne permet pas de discriminer la présence de pinces ou d'une barrette de renfort, mais la largeur des pièces est de 4 mm. Les deux boutons, ou rabats, côté avers sont circulaires et mesurent environ 14 mm de diamètre (Fig. 44).

Fig. 44 - Le fourreau d'épée plié issu du fossé F26 de l'enclos 1.



Dessin - Dorothée Lussion et photo : © Nicolas Holzem, Inrap

142 En l'absence de l'extrémité de la bouterolle et de l'entrée du fourreau, les éléments de datation sont minces et ne permettent pas d'affiner l'attribution chronologique au-delà du second âge du Fer. Les niveaux stratigraphiques dans lesquels ils se trouvent ont néanmoins pu être datés par le mobilier céramique et par une datation radiocarbone sur une graine, de La Tène C/D1, soit 275 à 180 av. J.-C.

143 La présence de cet élément d'armement au sein du fossé F26 pose question. L'état de conservation et le ploiement volontaire observé pourraient correspondre à un démontage partiel et une mutilation volontaire, ce qui expliquerait en partie ce fourreau seul sans épée. Toutefois, si les dépôts sont bien attestés pour des pratiques culturelles au sein des sanctuaires, cet *unicum* au sein de l'habitat d'Épeigné " les Allets " est d'interprétation délicate.

144 Si la présence d'armement est rare au sein des habitats, ces dernières ne sont toutefois jamais totalement absentes. Ce sont pour la plupart des éléments fragmentés. Ils sont attestés sur de nombreuses agglomérations comme à Manching, Feurs, Roanne, Levroux, Lacoste, Bibracte. À l'échelle du territoire carnute, quelques éléments sont connus à Chartres, Orléans et Saumeray (LUSSON et LEJARS *in* GRUEL et LEJARS (dir.) 2007 : 44). L'agglomération de Levroux livre également des fragments d'armement (BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000 : 111).

145 Au sein des habitats ruraux du corpus des sites réunis dans la base de données sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays-de-Loire et une partie de Poitou-Charentes par O. Nillesse, il existe 24 pièces d'armement provenant de 15 sites, et quatre épées sont mentionnées (NILLESSE 2009 : 67). Dans la base de données nationale sur l'habitat rural de l'âge du Fer, 36 mentions d'épées/fourreaux s'ajoutent à la découverte d'Épeigné-les-

Bois (DatAFer2 : requête du 06/12/2019). Régionalement, au moins deux découvertes au sein de fossés d'enclos d'établissements ruraux de La Tène finale grossissent ce corpus. À Meung-sur-Loire, la Maison Neuve dans le Loiret, il s'agit d'une épée dans son fourreau à l'état fragmentaire (LUSSON inédit *in* GAY en cours). À Marigny-Marmande, le Toucheau en Indre-et-Loire, plusieurs éléments de fourreaux et épées sont décomptés dont un fourreau entièrement déformé intentionnellement (LOISEAU *in* SARTOU 2014 : 364 et 371). Les armes considérées pour ce rapide tour d'horizon présentent parfois clairement des signes de mutilations/ploiments volontaires et sont rarement complètes. Aucun agencement particulier n'est mis en évidence. Ce qui peut être souligné ici est le statut particulier que la présence même d'armement confère aux populations de ces établissements par ailleurs le plus souvent occupés sur la longue durée et bien structurés.

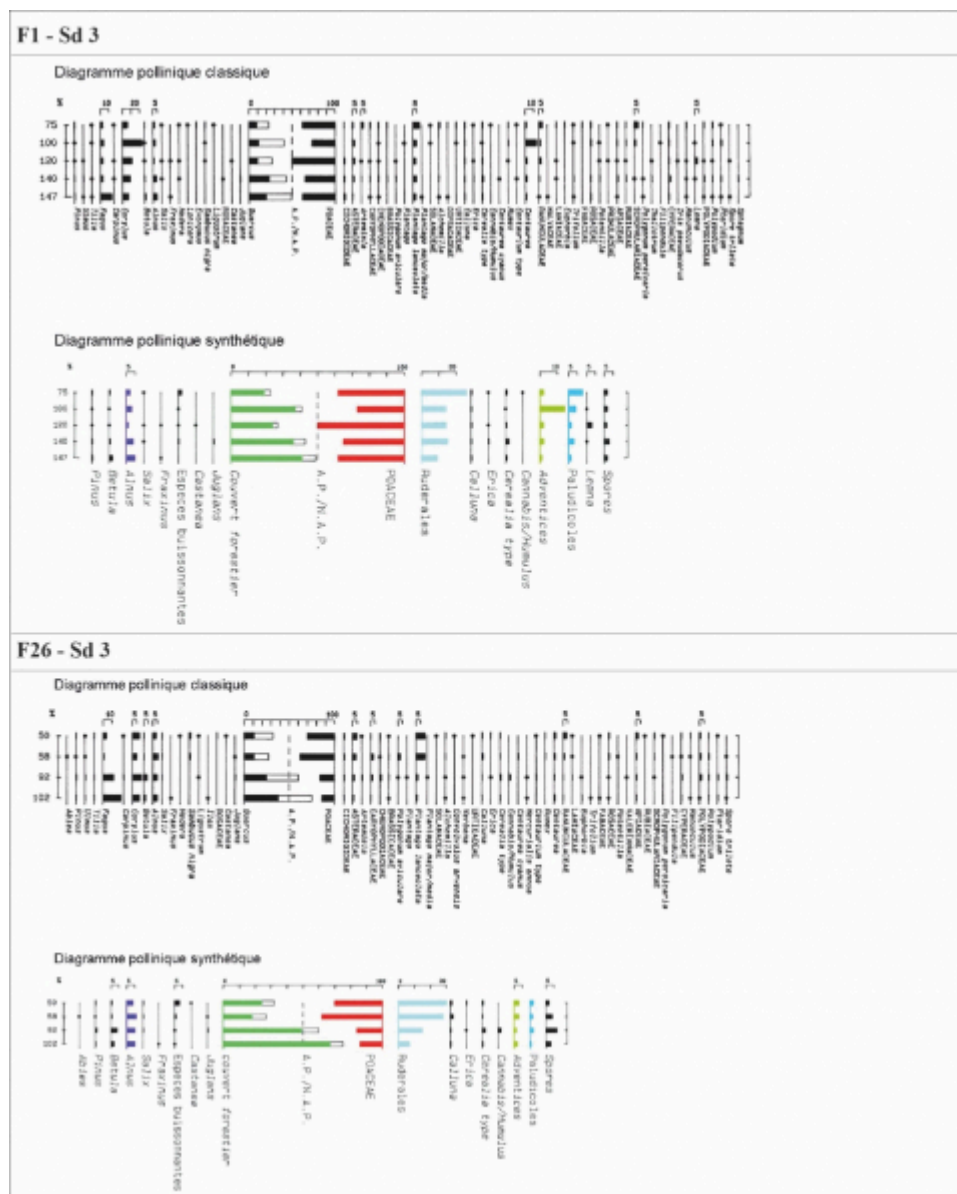
- 146 Concernant l'interprétation de ces fragments de fourreau d'Épeigné-les-Bois, le ploiment volontaire confère à ce fourreau un caractère particulier. Il est issu du comblement primaire du fossé F26, déposé au fond du creusement avant son abandon. La position à proximité d'une interruption du fossé et donc au niveau d'un passage n'est probablement pas anodine. Comme le propose O. Nillesse pour les Genêts à Fontenay-le-Comte en Vendée, peut-être faut-il voir dans la présence de ces fragments de fourreau les indices d'une pratique culturelle, mais dans un cadre restreint, familial et privé (NILLESSE 2003 : 169, POUX 2004). S'agit-il alors de dépôts intentionnels liés à la fondation ou bien l'abandon du site ? Ou encore d'un nettoyage et donc d'apports détritiques accidentels ?

L'étude palynologique (Delphine Barbier-Pain)

L'enclos 1 (F1/F26)

- 147 La nature argileuse et hydromorphe des comblements de l'enclos a favorisé la conservation des grains de pollen. Au total, neuf échantillons prélevés dans les fossés F1 et F26 ont livré un matériel pollinique de bonne qualité et diversifié. Leur étude a montré de nombreuses similitudes entre les deux structures (Fig. 45).

Fig. 45 - Diagrammes polliniques des fossés F1 (sondage 3) et F26 (sondage 3) de l'enclos 1.



148 Les deux échantillons relevés à la base de chacun des fossés mettent en évidence un couvert forestier de type chênaie mixte⁷, relativement important sur le site, dans un milieu pourtant fortement anthropisé. En effet, on note un taux de 10 à 15 % de taxons rudéraux⁸ conjointement à la présence de céréales accompagnées d'adventices attestant des activités de céréaliculture à proximité,

149 La présence de noyer (*Juglans*) est également décelée. Ainsi, l'hypothèse d'une introduction précoce (anté-romaine) dans nos contrées de ce taxon natif d'Anatolie (BOTTEMA 1980) et habituellement considéré comme introduit puis favorisé par les Romains à partir des colonies du Sud de l'Europe (ANDRIEU 1991 ; RUFFALDI 1993), semblerait aller dans le sens des découvertes obtenues dans plusieurs études palynologiques menées dans l'Ouest de la France au début des années 2000 (OUGUERRAM 2002 ; VISETT *et al.* 2002 ; CYPRIEN 2002).

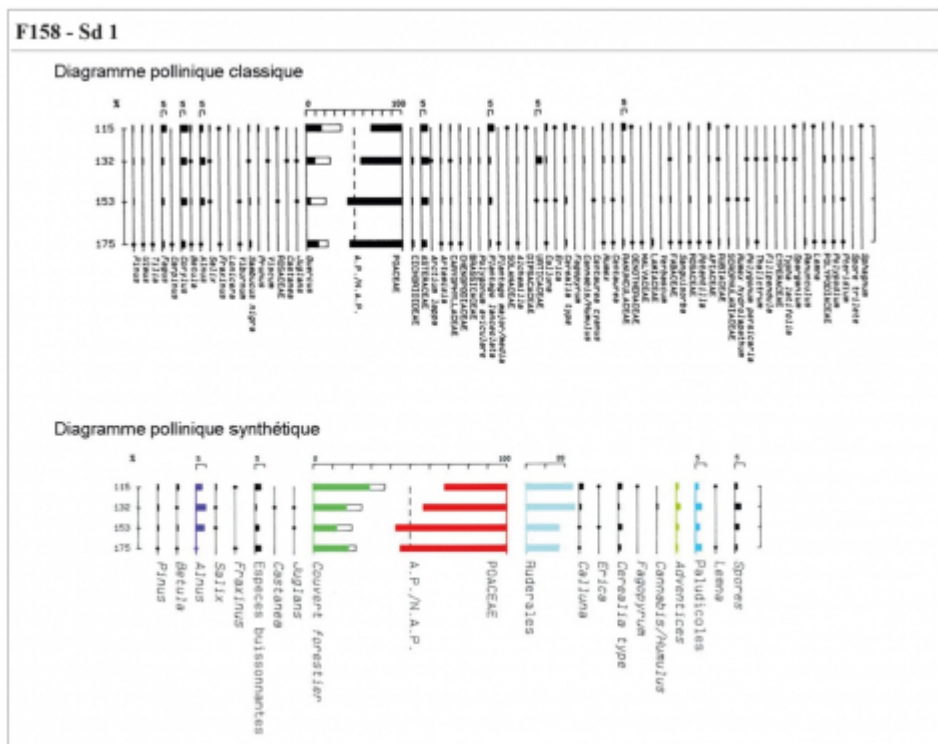
150 Toutefois, il faut rester prudent sur cette hypothèse, les attestations de ce taxon pour la période laténienne demeurant extrêmement ténues et sporadiques. En effet, un seul et unique reste ligneux⁹ découvert en milieu humide (COUBRAY *in* SEGUIER *et al.* 2008) sur le site laténien du "Marais du Colombier", à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) sous la forme d'un charbon semble pouvoir être du noyer (cf. *Juglans*) mais ce macro-reste atypique, car très déformé, reste à ce jour non daté (S. Coubray, comm. orale). De plus, aucune étude carpologique n'a permis de venir corroborer ces résultats puisque les premières traces attestées de macro-restes de noyer (noix) dans le secteur (site "les Palais" à Saint-Marcel, Indre) datent de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. (PRADAT *in* COUVIN 2007).

- 151 La présence de taxons de plantes paludicoles et aquatiques, notamment les lentilles d'eau (*Lemna*), ainsi que d'arbres hygrophytes comme les saules (*Salix*), les aulnes (*Alnus*) et les frênes (*Fraxinus*), probablement situés en bordure de l'enclos et formant une modeste ripisylve, atteste l'humidité des fossés F1 et F26.
- 152 L'apparition discrète et ponctuelle de grains de pollen de type chanvre/houblon (*Cannabis/Humulus*) est difficile à appréhender. En effet, aucun caractère morphologique notable, si ce n'est éventuellement la taille du grain (PUNT et CLARKE 1984) mais cela est loin d'être évident (BEHRE 1981) et la morphologie des pores (FLEMING et CLARKE 1998), ne permet de distinguer en microscopie optique le pollen de chanvre cultivé (*Cannabis*) du pollen de houblon (*Humulus*) se développant naturellement en milieu humide sous forme de lianes. Le faible taux enregistré tendrait plutôt vers la présence de houblon lié à l'humidité des fossés mais l'existence, dans le secteur, de parcelles cultivées de chanvre, de taille réduite, ne peut être totalement écartée.
- 153 Les enregistrements polliniques du comblement terminal des deux fossés montrent une diminution importante du taux du couvert forestier. Le milieu (le site et ses alentours) apparaît alors comme ouvert, dominé par un système prairial. Ce phénomène, déjà perceptible et amorcé dans la partie inférieure des diagrammes, est très certainement à mettre en relation avec une pression anthropique croissante (déboisements/défrichements) si l'on en croit notamment le développement conjoint des herbacées rudérales (jusqu'à 30 %) mais également le maintien des taxons anthropiques (céréales et leur cortège d'adventices) ainsi qu'éventuellement l'enregistrement d'occurrences de *Castanea* (châtaignier). Toutefois, la présence de ce dernier taxon pose les mêmes interrogations que pour le noyer, puisque son introduction anté-romaine porte également à discussion, les premières attestations carpologiques n'étant attestées qu'à partir de la période romaine au nord de la Loire (ZECH-MATTERNE *et al.* 2017)
- 154 Cette ouverture du milieu semble favoriser la pollinisation d'espèces buissonnantes telles que sureau (*Sambucus nigra*), troène (*Ligustrum*), fusain (*Euonymus*) dont l'enregistrement s'affirme notamment dans les niveaux supérieurs du diagramme. Le noisetier (*Corylus*), taxon héliophile, reconnu comme jouant un rôle d'essence pionnière lors de la recolonisation de zones déboisées et/ou abandonnées (RICHARD 1995 ; RICHOSZ et HAAS 1995), voit également son taux augmenter très progressivement bénéficiant également de ce phénomène. Toutefois une hausse ponctuelle et marquée de ce taxon enregistrée dans un échantillon sommital du fossé F1 pourrait à l'inverse correspondre à un arrêt ou déclin momentané des déboisements et des activités humaines dans cette partie du site ou à proximité de cette structure (changement des pratiques ? changement de zone d'exploitation ?) puisque parallèlement une diminution du taux de céréales et une augmentation des centaurees (*Centaurea*), plantes apophytes¹⁰, est enregistrée (abandon ponctuel de parcelles cultivées à proximité ?).

L'enclos 2 (F158)

- 155 Le fossé F158 a fait l'objet de quatre prélèvements, qui ont livré un matériel pollinique de bonne qualité (Fig. 46).

Fig. 46 - Diagramme pollinique du fossé F158 (sondage 1) de l'enclos 2.



156 Les trois échantillons situés à la base du fossé livrent un enregistrement très proche de ce qui a pu être constaté pour les échantillons des niveaux supérieurs des fossés F1 et F26, à savoir un milieu nettement ouvert (herbacées (NAP) aux alentours de 75 %) dominé par les Poacées et les taxons rudéraux (système prairial). Les céréales et leur cortège d'adventices mais également le noyer (*Juglans*) et le châtaigner (*Castanea*) sont toujours présents, témoignant du maintien de pratiques culturales.

157 Le dernier échantillon du diagramme correspondant au comblement intermédiaire (US 1374) du fossé semble indiquer, quant à lui, un léger redéploiement (jusqu'à environ 30 %) des espèces buissonnantes et du couvert forestier (chêne (*Quercus*) et hêtre (*Fagus*) notamment) qui pourrait traduire, plutôt qu'un abandon, un arrêt des défrichements/déboisements dans cette partie du site (réorganisation du site? changement de zone d'exploitation ? gestion forestière ? changement des pratiques ?). En effet, parallèlement, les activités anthropiques liées aux cultures se maintiennent, si l'on en croit l'enregistrement de pollens de céréales et d'adventices, et tendent même semble-t-il à se diversifier avec l'apparition de sarrasin (*Fagopyrum*). Aucune attestation carpologique de sarrasin n'est attestée dans le secteur (B. Pradat, comm. orale) et pour le nord de la France les premières mentions datent seulement de la fin du Moyen Âge (ZECH-MATTERNE *et al.* 2017). Pourtant ce taxon, longtemps considéré comme un marqueur du début de l'époque médiévale dans la littérature, semble finalement coloniser l'Ouest de l'Europe beaucoup plus précocement (DE KLERK, COUWENBERG et JOOSTEN 2015).

158 Enfin, le fossé F158 présente également les mêmes caractéristiques que les deux précédents, à savoir une humidité suffisante pour permettre le développement de plantes aquatiques, comme les lentilles d'eau (*Lemna*), tandis que ses abords sont colonisés par quelques rares ligneux hygrophytes (aulne (*Alnus*), saule (*Salix*) et frêne (*Fraxinus*)).

Conclusion

159 L'environnement végétal du site et son évolution ont donc pu être appréhendés grâce à l'étude des prélèvements palynologiques réalisés dans les fossés des deux enclos internes (F1, F26 et F158).

160 Au cours de la phase d'utilisation des fossés F1 et F26, les assemblages polliniques retrouvés à la base de leur comblement attestent un couvert forestier relativement important sur le site, de type chênaie mixte dans un milieu nettement anthropisé avec

des activités de céréaliculture proches. La présence de noyer et de châtaignier est également soulignée, et tendrait à témoigner de leur possible introduction à des périodes plus précoces que la période romaine.

161 La phase finale du comblement des fossés F1 et F26 correspondant à la phase d'abandon de l'enclos 1 est marquée par un paysage plus ouvert, lié au maintien d'une forte activité anthropique sur le site (essor des taxons rudéraux, céréales et adventices).

162 Dans le second enclos, les premières phases d'utilisation du fossé F158 donnent les mêmes données environnementales que l'abandon final du premier enclos. Elles traduisent un milieu ouvert, avec des pratiques culturelles soutenues. Au moment de l'abandon final de F158, les assemblages polliniques indiquent un redéploiement du couvert forestier (qui marque peut-être un arrêt des défrichements), le maintien et la diversification des cultures (céréales et sarrasin).

163 Ainsi au cours de La Tène C (vers 275-150 av. J.-C.), le couvert forestier est encore bien présent autour du site, même si l'anthropisation du milieu est déjà nettement marquée (céréales, noyer ?, châtaignier ?). À La Tène D1 (150-80 av. J.-C.), les déforestations (déboisement et défrichements) s'amplifient et le milieu s'ouvre, tandis que les pratiques culturelles s'intensifient. Ces derniers éléments sont peut-être le fait de l'extension du site avec l'installation du second enclos à l'ouest. Dans la phase finale, un arrêt des défrichements et de la déforestation est perceptible, bien que les activités cérésières persistent et tendent à se diversifier.

Phasage du site

L'établissement du second âge du Fer (Fig. 47)

164 Au cours de la première phase, datée de La Tène C (275-150 av. J.-C.), un premier enclos est présent sur le site. À son angle se trouve un vaste bâtiment sur poteaux porteurs et parois rejetées (E3), qui abrite vraisemblablement un espace domestique si on considère la nature du mobilier rejeté tout autour dans les fossés de l'enclos. L'une des particularités de ce bâtiment, dont le type architectural est par ailleurs bien attesté à La Tène moyenne et à La Tène finale, réside en la présence de dalles de pierres au fond de chaque trou de poteaux, et sur lesquelles les poteaux porteurs viennent prendre appui ; l'autre particularité tient au fait qu'il pourrait être en partie construit sur le talus interne. Un autre bâtiment (E4) est associé à cette première phase, grâce à un autre rejet de mobilier dans le fossé d'enclos qui lui fait face et qui atteste également un contexte d'habitat. À cette première phase se rattache la découverte du fourreau d'épée plié, découvert au fond du fossé d'enclos. Le ploiement volontaire renvoie à une pratique rituelle de mutilation qu'on retrouve le plus souvent associé à des contextes de sanctuaires mais qui est appliqué ici à un cadre familial.

Fig. 47 - Phasage du site : l'établissement gaulois.



© B. Marsollier, Inrap

165 La phase suivante, datée de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.), est représentée par un second enclos. Les fossés, partiellement fouillés, ont livré peu de mobilier. Néanmoins celui-ci confirme la présence d'occupations domestiques dans cette partie de l'établissement au cours de La Tène D1, dans la continuité de l'occupation précédente. Mis à part la céramique et quelques scories de forge, des fragments de gruaux ou de bouillie d'orge brûlé y ont été relevés. À l'intérieur de l'enclos, le bâtiment sur poteaux E10 et le bâtiment sur tranchées E6 sont peut-être contemporains de cette phase. Un autre ensemble localisé plus au nord et délimité par les tranchées F2 et F3 est, quant à lui, bien daté de La Tène D1, grâce à un mobilier en céramique particulièrement abondant. Une forme néanmoins se détache de ce corpus. Il s'agit d'un vase baquet tripode de petites dimensions en céramique, type rare en Gaule, et dont certains traits morphologiques pourraient renvoyer à une production réalisée en territoire turon, dont la datation plus récente reste une hypothèse (fin du 1^{er} s. av. J.-C. ?). Cette forme, qu'on retrouve aussi bien en contexte d'habitat qu'en contexte funéraire ou cultuel, est associée à du mobilier domestique dans l'ensemble F2/F3. Elle permet d'envisager l'exercice de pratiques culturelles au sein de cet aménagement, qui est peut-être une habitation ?

166 Les données palynologiques établissent une concordance entre l'état d'abandon final de l'enclos 1 et les premières phases de comblement de l'enclos 2. L'enclos 1 est donc définitivement comblé alors que l'enclos 2 est encore en activité. Ce décalage chronologique entre les deux enclos n'exclut pas une phase de fonctionnement contemporain, hypothèse qui est renforcée par la symétrie et l'absence de recoupement entre les deux ensembles. Ces données permettent d'établir l'évolution du paysage environnant au cours de ces deux phases d'occupation, qui se traduit par une déforestation progressive au cours de la période avec une intensification des pratiques culturelles.

167 L'établissement est ceinturé, à l'est et au sud, par un enclos externe, probablement installé à l'est dès la première phase d'occupation, même si aucun élément chronologique ne vient formellement le prouver. Cette contemporanéité est supposée à travers la concordance morphologique des fossés et de leur orientation. En revanche au sud, l'établissement est délimité par des fossés de moindre gabarit, au tracé curviligne, dont l'abandon intervient beaucoup plus tardivement, au cours de la période augustéenne (20/15 av.-15/20 ap. J.-C.). Une réoccupation du site à cette troisième phase est possible mais elle est très peu représentée sur le site en dehors des fossés

parcellaires périphériques et des fossés de l'enclos. Dans tous les cas elle marque l'abandon définitif de l'établissement.

Les occupations postérieures (Fig. 2)

168 Par la suite le site est réoccupé au Haut-Empire, par une unique sépulture. Celle-ci, très arasée, n'a livré aucun ossement, mais un unique vase à son extrémité nord, étudié lors du diagnostic et daté du Haut-Empire (MILLET et KRAUSZ 2004). Au Moyen Âge sont attestés un chemin, daté du XIII^e s. ap. J.-C., et un bâtiment. L'édifice, construit sur sablières basses (E9), possède au centre une fosse qui a livré du mobilier daté du Moyen Âge, essentiellement de la céramique en petit nombre (4 NR) et des tuiles (122 NR). Malgré le mobilier, un doute subsiste sur son attribution chronologique car il possède de nombreux points communs avec les vestiges du second âge du Fer : orientation, caractéristiques architecturales similaires et position à l'intérieur de l'établissement gaulois.

Conclusion

169 Malgré une fouille partielle et un mobilier indigent, les données attestent la présence d'habitats et d'activités domestiques et artisanales au sein de l'établissement. Parmi ces dernières figurent la forge, vraisemblablement limitée à l'entretien et à la réparation des outils (10,4 kg de scories), et le travail du textile (fusaïole). Des céréales étaient consommées sur le site, mais également des préparations culinaires à base d'orge. Ces résidus sont peut-être en relation avec la pratique d'activités agricoles autour du site, attestées par ailleurs par l'étude des pollens.

170 Cet établissement présente des caractères originaux aussi bien dans sa morphologie que dans son agencement interne. La forme " mixte " de sa clôture externe, en partie rectiligne et curviligne, trouve peu de comparaisons en territoire turon et plus largement en Centre-Ouest puisque la plupart des enclos recensés pour ces périodes sont des enclos rectilignes et quadrangulaires (LUSSON et LARUAZ (dir.) en cours ; MAGUER et LUSSON 2009). Concernant son agencement interne, les deux enclos de configuration identique forment des espaces emboîtés qui semblent complètement ouverts sur au moins un côté. Ils sont délimités par des fossés profonds et larges, bordés d'un talus. Ils se succèdent lors des deux phases d'occupation successives, marquant ainsi une continuité dans l'organisation de l'espace à l'intérieur de l'établissement. Si la présence de partitions emboîtées au sein des établissements du second âge du Fer est bien reconnue dans la moitié nord de la Gaule, marquées parfois par de puissants fossés (site " le Dessus de la Rayonnette ", CASADEI *et al.* 2018 ; MAGUER et LUSSON 2009), elle est en revanche plus rare en territoire turon, où les principaux espaces à l'intérieur des établissements résultent le plus souvent des divisions bipartites ou tripartites de l'enclos. La configuration de l'établissement d'Épeigné est donc tout à fait originale.

171 Le statut de l'établissement apparaît relativement modeste au regard des données de l'étude des céramiques, en particulier de la faible part de céramiques d'importation. Néanmoins certains aspects de l'occupation permettent de modérer cette remarque. En premier lieu la présence de mobilier remarquable (vase baquet, fourreau d'épée plié), souvent associé à des contextes cultuels (sanctuaires, puits votifs), est à signaler. Ces objets peuvent renvoyer aux rites de mutilation et de libation. Comme pour les autres activités au sein de l'établissement, ces pratiques semblent s'appliquer à un cadre privé et familial. En second lieu la superficie de cet établissement (1,6 ha minimum), sa structuration interne régulière et symétrique, la puissance des fossés d'enclos et la présence de bâtiments variés, dont un bâtiment de très grande taille, sont autant de facteurs qui témoignent de la mise en œuvre de moyens importants dans sa réalisation. Sa durée d'occupation sur plus de deux siècles est le signe également d'un certain statut,

puisque'elle témoigne d'une implantation territoriale stable de l'établissement sur vraisemblablement plusieurs générations.

Bibliography

Sources

BRETHON 1884

Brethon C.- *Notes historiques sur Saint-Georges-sur-Cher*, Tours.

G/F 217 (A.D. du Loir-et-Cher).

ANDRIEU 1991

Andrieu V. - *Dynamique du paléoenvironnement de la vallée montagnarde de la Garonne (Pyrénées centrales, France) de la fin des temps glaciaires à l'actuel*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II, 330 p.

AUDOUZE et BUCHSENSCHUTZ 1989

Audouze F. et Buchsenschutz O. - *Architecture des âges des métaux : Fouilles récentes*, Dossier de Protohistoire n° 2, éd. Errance, Paris (Collection archéologie aujourd'hui).

AUGIER *et al.* 2007

Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y. et Riquier S. - La France centrale aux IV^e-V^e s. av. n. ère (Auvergne, Berry, Orléanais), in : Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M. et Milcent P.-Y., *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Éd. de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Rousillon, Lattes : 117-176 (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne).

BAGUENIER 2017

Baguenier J.-P., Bouillon J., Braguier S., Di Napoli F., Dunikowski C., Coubray S., Gardère P., Gransar M., Pradat B. et Lusson D., *L'établissement laténien rural de La Croneraie : Saint-Maure-de-Touraine, Indre-et-Loire (37), La Croneraie*, Rapport de fouilles, Inrap, SRA Centre, Orléans, 547 p.

BARON 2009

Baron A. - *Les objets en roches noires (" lignite ") à l'âge du Fer : recherche de provenance, mise en œuvre et diffusion en Europe celtique du VIII^e au I^{er} s. av. J.-C.*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 330 p.

BEHRE 1981

Behre K.E. - The interpretation of anthropogenic indicators in pollen diagrams, *Pollen et Spores*, 23, 2 : 225-245.

BOTTEMA 1980

Bottema S. - On the history on the walnut (*Juglans regia* L.) in the southeastern Europe, *Acta Botanica Neerlandica*, 29 : 343-349.

BOUCHET 2017

Bouchet M. - *La céramique de la fin de l'âge du Fer dans le Berry. Approches chronologiques, culturelle et territoriale de la société des Bituriges (II^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, 67^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, ARCHEA/FERACF, Tours, 289 p.

BOUDET 1986

Boudet R. - Aspects du peuplement autour de l'estuaire girondin au I^{er} siècle avant notre ère d'après les sources littéraires et la documentation archéologique, in : Duval A. et Gomez de Soto J. (dir.), *Les âges du Fer en Poitou-Charente et ses marges. Actes du VIII^e colloque AFEAF, Angoulême (18-20 mai 1984)*, 1^{er} suppl. à *Aquitania*, Fédération Aquitania, Bordeaux : 11-34.

BOUSSARD 1960

Boussard J.- *Carte archéologique de la Gaule romaine, département d'Indre-et-Loire*, Paris, Fasc. XIII.

BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2000

Buchsenschutz O., Colin A., Firmin G., Fischer B., Guillaumet J.-P., Krausz S., Lévery M., Marinval P., Orellana L., Pierret A. et Horard M.-P. - *Le village celtiques des Arènes à Levroux, synthèses*, 19^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, ADEL/FERACF, Levroux/Tours (Levroux ; 5).

BURNEZ *et al.* 1971

Burnez C., Mohen J.-P. et Poulain-Josier T. - Le site gaulois de la Crois-des-Sables à Mainxe (Charente), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 68 : 463-471.

CARRÉ DE BUSSEROLLES 1880

Carré de Busserolles J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Société Archéologique de Touraine, Tours, II : 15-17.

CASADEI *et al.* 2018

Casadéi D., Delattre V., Leconte L., Lepareux Couturier S., Séguier J.-M., Verdin P. et Zech-Matterne V. - Les occupations du second âge du Fer à Roissy-en-France " Le Dessus de la Rayonnette " (Val-d'Oise), in : Touquet Laporte-Cassagne C. (dir.), *Les sites ruraux du second âge du Fer dans le bassin versant du Crould en Val d'Oise et ses marges*, 5^e suppl. à la *Revue d'Archéologie d'Île-de-France*, RAIF, Paris : 113-160.

CHAIDRON et DUBOIS 2013

Chaidron C. et Dubois S. - De timides influences méditerranéennes en Gaule septentrionale, in : *À table ! Boire et manger en Gaule du Nord*, catalogue d'exposition, Amiens, 2013 : 33-35.

CHAIDRON et FERCOQ DU LESLAY 2013

Chaidron C. et Fercoq du Leslay G. - Éléments céramiques précoces dans les contextes cultuels du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre (Somme), *Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule*, Actes du Congrès d'Amiens : 221-234.

CHAMPAGNE, MASSAT et RIALLAND 1993

Champagne F., Massat T. et Rialland Y. (dir.) - *Autoroute A.85 (Tours-Vierzon), étude archéologique préliminaire*, SRA Centre, Orléans, 2 vol.

CHEREL *et al.* 2018

Cherel A.-F., Lierville O., Menez Y. et Villarc-Le Tiec A. - Les céramiques gauloises en Bretagne : évolution des formes et des décors entre le VI^e et le I^{er} siècle avant notre ère, in : Menez (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique ; les dessiner, les caractériser, les dater*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 492 p.

CHIMIER *et al.* 2011

Chimier J.-P., Delémont M., Kildea F., Lusson D., Riquier S., Troubaday M. et Verdin P. - *La Nécropole gauloise et gallo-romaine de la Haute Cour, ensemble 4*, rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, SRA Centre, Orléans, 307 p.

CORDIER 1962

Cordier G. - Une hache plate en cuivre à Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher), *Bulletin des Amis du Vieux Montrichard*, 6 : 24-37.

COUDERC *et al.* 1987

Couderc J.-M., Audin P., Hubert M. et Schule A. - *Dictionnaire des communes de Touraine*, Éditions CLD, Chambray-lès-Tours, 967 p.

COUDERC *et al.* 2006

Couderc A., Barbier-Pain D., Bouillon J., Chollet V., Cunault M., Demarest M., Grimaud J., Liard M., Mahy P., Neury P., Pasquier F., Payet K., Peyne N. et Pradat B. - *Saint-Georges-sur-Cher Le Marchais Rond, Épeigné-les-Bois Les Allets : un établissement rural du second Âge du Fer (Tène B-Tène finale), site n° 46, autoroute A.85, section M3*, Rapport final d'opération, Inrap, SRA Centre, Orléans, 2 vol., 168 p., 41 figs.

COUDERC 2007

Couderc A. - L'établissement rural du deuxième âge du Fer (250 à 25 av. J.-C.) des " Allets " (Épeigné-les-Bois, Indre-et-Loire) et du " Marchais-Rond " (Saint-Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher), *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 53 : 45-60.

COUVIN *et al.* 2018

Couvin F. (dir.), Bauvais S., Braguier S., Cherdo F., Cinçon L., Di Napoli F., Garnier N., Gardère P., Guérit M., Hulin G., Jagou B., Lozhaic Y., Lusson D., Pradat B., Robert G., Robin B. et Troubaday M. - *Centre Val-de-Loire, Indre-et-Loire, Amboise, 30, rue du petit Bonheur. Fenêtre sur un îlot à vocation domestique et artisanale (fin de l'Indépendance gauloise-début III^e s. ap. J.-C.)*, Rapport de fouille, Inrap, SRA Centre, Orléans, 659 p.

COUVIN 2007

Couvin F. (dir.) - *Le site funéraire de Saint-Marcel " les Palais ", rue de Rio (Indre)*, Rapport de fouille, Inrap, SRA Centre, Orléans.

COUVIN et RIQUEUR 2007

Couvin F. et Riquier S. - Éléments du répertoire gallo-romain précoce en territoire turon, in : *SFECAG, Actes du congrès de Langres*, Marseille : 477-500.

CYPRIEN 2002

Cyprien A.-L. - *Chronologie de l'interaction de l'homme et du milieu dans l'espace central et aval de la Loire*, Groupe d'Études des Milieux Naturels, Nantes, vol. I : 183 p., vol. II, illustrations.

DAIRE 2001

Daire M.-Y. - Un hameau armoricain de la fin de l'âge du Fer sur l'île de d'Yoc'h, in : Collis J. R. (dir.), *Society and environment in Iron Age Europe, Actes du XVIII^e Colloque de l'Association Française pour l'Âge du Fer, Winchester April 1994*, J. R. Collis, Sheffield : 159-189.

DAIRE et QUESNEL 2008

Daire M.-Y. et Quesnel L. - Les Gaulois sur l'Île de Guennoc (Landéda, Finistère), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 25 : 93-137.

DE KLERK, COUWENBERG et JOOSTEN 2015

de Klerk P., Couwenberg J. et Joosten H. - Pollen and macrofossils attributable to *Fagopyrum* in western Eurasia prior to the Late Medieval : An intercontinental mystery, *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 440 : 1-21.

DOI : 10.1016/j.palaeo.2015.08.024 

DUCONGÉ et GOMEZ DE SOTO J. 2007

Ducongé S. et Gomez de Soto J. - Les dépôts à caractère culturel en milieux humides et dans les cavités naturelles du Centre-Ouest de la France à l'âge du Fer, in : Barral P., Daubigney A., Dunning C., Kaenel G. et Roulière-Lambert M.-J. (dir.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX^e colloque de l'AFEAF (Bienne)*, Presse Universitaires de Franche-Comté, Besançon : 477-492.

DUCONGÉ 2007

Ducongé S. - Les poteries du Second âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente), in : Duval A. et Gomez de Soto (dir.), *Sites et mobiliers de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne, Chauvigny*, Association des Publications Chauvinoises : 27-29 (Mémoire ; XXIX).

FERDIÈRE et VILLARD 1993

Ferdière A. et Villard A. - *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. En Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort*, 7^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 320 p.

FLEMING et CLARCK 1998

Fleming M. P. et Clarke R. C. - Physical evidence for the antiquity of *Cannabis sativa* L. (Cannabaceae), *Journal of the International Hemp Association*, 5(2) : 80-92.

GAY en cours

Gay J.-P. (dir.) - *L'habitat rural de Meung-sur-Loire, La Maison Neuve (45)*, Rapport de fouilles archéologiques préventives, Inrap CIF, Pantin.

GRUEL et LEJARS (dir.) 2007

Gruel K. et Lejars C. (dir.) - *Élaboration d'un corpus raisonné du mobilier des habitats carnutes des trois derniers siècles avant notre ère : céramiques, métalliques et monétaires. Constitution d'un référentiel, typologie et chronologie*, Rapport de l'ACR : 25-53.

GUIOT *et al.* 2013

Guiot T., Frenée E., Fournier L., Bayle G., Canny D., Fourré A., De Kepper G., Linger-Riquier S. et Roche J.-L. - *Eure-et-Loire, Garencières-en-Beauce, " le Bois d'Authon " . L'habitat rural de Garencière-en-Beuce " Le Bois d'Authon " , Rapport de fouille archéologique, Inrap Centre-Île-de-France, SRA Orléans.*

GUIOT et KRAUSZ 2004

Guiot T. et Krausz S. (dir.) - *Une occupation rurale médiévale à Saint Georges-sur-Cher " Les Grandes Tailles " (Loir-et-Cher), site A.85 n° 52, notice intermédiaire de diagnostic archéologique, SRA Centre, Orléans.*

HUNTER 2006

Hunter F. - Art in Later Iron Age society, in : Haselgrove C. (dir.), *Les mutations de la fin de l'âge du Fer, actes de la table ronde, Cambridge, 7-8 juillet 2005*, Bibracte, Glux-en-Glenne, : 93-115 (Bibracte ; 12/4).

LANDREAU 2009

Landreau G. avec la collaboration de Zélie B., Bardot X., Houdusse B., Maratier B., Hess S. et Rousseau J. - Entre Isthme gaulois et Océan, la Saintonge au second âge du Fer : état des connaissances, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny 17-20 mai 2007*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny : 245-306 (Mémoire ; XXXIV).

LANDREAU 2012

Landreau G. - *Premier aperçu des assemblages céramiques de la fin de l'âge du Fer en Bas-Poitou méridional : Aiffres, Bâtipolis et Coulon, Les Grands-Champs (Deux-Sèvres)*, in : SFECAG, *Actes du Congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, Marseille, 862 p.

LARUAZ, POITEVIN et DI NAPOLI 2018

Laruaz J.-M., Poitevin G. et Di Napoli F. - Un terroir sur le plateau de Tours Nord, de l'âge du Fer au Moyen âge : les fouilles de la première ligne de tramway de l'agglomération tourannaise (" Centre de Maintenance " et " Parking Relais "), in : Couderc A. et Laruaz J.-M. (dir.), *Des établissements laténiens et gallo-romains sur le plateau de Tours Nord (Indre-et-Loire) : les fouilles de " Champ Chardon " et du " Tramway ".* 69^e suppl. à la *Revue Archéologique de la France*, FERACF, Tours : 159-317.

LASSARADE 1986

Lassarade L. - *L'oppidum de Pons*, in : Duval A. et Gomez de Soto J. (dir.), *Les âges du Fer en Poitou-Charente et ses marges. Actes du VIII^e colloque AFEAF, Angoulême (18-20 mai 1984)*, 1^{er} suppl. à *Aquitania*, Fédération Aquitania, Bordeaux : 123-138.

LESUEUR 1969

Lesueur F. - *Les églises du Loir-et-Cher*, A. et J. Picard, Paris.

LINGER-RIQUIER in DE FILIPPO en cours

Linger-Riquier S. - Céramique Gauloise de Tours " Clocheville " (37.261.067 AH). Fouille 2002. Étude typo-chronologique, catalogue des ensembles céramiques, août 2011, in : De Filippo R. (dir.), *Tours, Indre-et-Loire. Les fouilles de l'hôpital de Clocheville (37.261.067 AH). Fouille 2002*, Rapport de fouille archéologique, Inrap Centre Île de France, en cours.

LUSSON et LARUAZ (dir.) en cours

Lusson D., Laruaz J.-M., Couderc A., Di Napoli F., Linger-Riquier S., Fouillet N., Jouanneau-Bigot S., Robert G., Troubady M., Poitevin G. et Delémont M. - Occupation du plateau au nord de la Loire à Tours entre Choissille et Bédouire du 5^e s. av. n. è. au 1^{er} s. de n. è. Résultats des travaux du PCR, article en cours prévu dans la *Revue Archéologique du Centre de la France*.

MAGUER 2005

Maguer P. - L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : études de cas, in : Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale et moyenne du Néolithique final à la fin de l'âge du Fer, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (127^e congrès, Nancy, 15-20 avril 2002)*, éditions du CTHS, Paris : 331-345.

MAGUER *et al.* 2009

Maguer P., Landreau G., Dupont C., Martin H., Bardot X., Pouponnot G., Briand D. et Duval A. - L'habitat littoral des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime). Activités vivrières et salicoles entre marais et océan, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny 17-20 mai 2007*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny : 57-102 (Mémoire ; XXXIV).

MAGUER *et al.* 2018

Maguer P., Achard-Corompt N., Gaudefroy S., Robert G. *et al.* - Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le nord et l'ouest de la France : de La Tène moyenne à La Tène finale, in : Villard-Le Tiec A (dir.), *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, actes du 40^e colloque AFEAF, 4-7 mai 2016, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 303-326

MAGUER et LE GALL 2018

Maguer P., Le Gall J. *et al.* - Maisons et dépendances dans le nord-ouest de la France au second âge du Fer, in : Villard-Le Tiec A (dir.), *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, actes du 40^e colloque AFEAF, 4-7 mai 2016, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 327-347.

MAGUER et LUSSON 2009

Maguer P. et Lusson D. - Fermes, hameaux et résidences aristocratiques de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny 17-20 mai 2007*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny : 423-459 (Mémoire ; XXXIV).

MAGUER et ROBERT 2013

Maguer P. et Robert G. - La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France, in : Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I. et Dechezleprêtre T. (dir.), *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Ausonius, Bordeaux : 247-258 (Mémoires ; 32).

MARION 2004

Marion S. - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, BAR International Séries 1231.

MERLEAU 2002

Merleau M.-L. - La mort à Bois-Guillaume (Seine-Maritime) du III^e au I^{er} siècle avant J.-C. Découvertes archéologiques sur la rocade nord de Rouen, déviation de la RD 43, in : Collectif, Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie, *Nord-Ouest Archéologie*, 13 : 41-302.

METZLER et GAENG 2009

Metzler J. et Gaeng C. - Goebblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévière, MNHA, Luxembourg, 559 p. (Dossiers d'Archéologie ; 13).

MILLET et KRAUSZ 2004

Millet S. et Krausz S. (dir.) - *Occupations protohistoriques et antiques à la limite des communes de Saint-Georges-sur-Cher (41) et d'Épeigné-les-Bois (37), site A.85, n° 46*, notice intermédiaire de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Centre, Orléans, 17 p. et 21 figures.

NILLESSE 2003

Nillesse O. - Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des *aedificia*, in : Mandy B. et de Saulce A., *Les marges de l'Armorique à l'Âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXII^e colloque de l'AFEAF, Nantes, 13-16 mai 1999*, 10^e suppl. à la *Revue Archéologique de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, Rennes : 149-172.

NILLESSE 2009

Nillesse O. - Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'*instrumentum*, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny 17-20 mai 2007*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny : 45-83 (Mémoire ; XXXIV).

NILLESSE 2012

Nillesse O. avec la collaboration de Bryand J.-M., Cornec T., Debusscher R., Gruel K., Hiernard J., Landreau G., Laubenheimer F., Simon L. et Vialet P. - Éléments pour une chronologie des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans le Bas-Poitou, in : Barral Ph. et Fichtl S. (dir.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde de Bibracte du 15 au 17 octobre 2007*, Bibracte, Glux-en-Glenne : 273-300 (Bibracte ; 22).

OUGUERRAM 2002

Ouguerram A. - *Étude palynologique de la vallée de l'Erdre (affluent de la Loire, Massif armoricain, France) de la fin du Tardiglaciaire aux époques actuelles*, Groupe d'Études des Milieux Naturels, Nantes, 121 p., 24 ill.

PARENT 1991

Parent S. - *Dictionnaire des sciences de l'environnement – Terminologie bilingue Français-Anglais*, éditions Hatier-Rageot-Broquet, Paris-Ottawa, 748 p.

PERNAUD 1992

Pernaud J.-M. - L'interprétation paléoécologique des charbons concentrés dans les fosses-dépotaires protohistoriques du Carrousel (Louvres, Paris), *Bulletin de la Société botanique de France*, 139, Actual. bot. (2/3/4) : 329-341.

POUX 2004

Poux M. - *L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Mergoïl, Montagnac, 637 p. (Protohistoire européenne ; 8).

PRADAT 2001

Pradat B. - Les écofactes : céréales et adventices, in : Buchsenschutz O. et Ralston I. (dir.), *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et culturelles (Xe-I^{er} siècle avant J.-C.)*, Bituriga, Monographie 2001-2, 22^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Ville de Bourges/FERACF, Bourges/Tours : 149-163.

PRADAT 2014

Pradat B. - Découvertes de résidus de préparations alimentaires dans des sites gaulois du Centre, *Archéosciences Revue d'Archéométrie*, 38 : 97-108.

DOI : 10.4000/archeosciences.4184 

PUNT et CLARKE 1984

Punt W. et Clarke G.C.S. - *The Northwest European Pollen Flora IV, Review of Palaeobotany and Palynology*, 42, Éditions Elsevier, Amsterdam, 369 p.

RANJARD 1958

Ranjard R. - *La Touraine archéologique*, Tours.

RICHARD 1995

Richard H. - Indices d'anthropisation dans les diagrammes polliniques du massif jurassien, *Palynosciences*, 3 : 37-49.

RICHOZ et HAAS 1995

Richoz I. et Haas, J. N. - Flore et végétation sur le plateau suisse et dans le Jura, in : Stöckli W.E., Niffeler U. et Gross-Klee E. (eds), *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge (SPM)*, vol. II : Néolithique, Verlag Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Basel : 59-72.

RIQUIER 2004

Riquier S. - La nécropole gauloise de " Vaugrignon " à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43 : 21-113.

RIQUIER 2005

Riquier S. - *Évolution des répertoires céramiques à Orléans/Cénabum (Loiret) entre la fin du II^e siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne. Aperçu préliminaire*, in : *SFECAG 2005, Actes du congrès de Blois (5-8 mai 2005)*, Marseille : 21-38.

RIQUIER 2008

Riquier S. - *La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité aux II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C., aspects typo-chronologiques et culturels*, Thèse de doctorat sous la direction d'O. Buchsenschutz, Université François Rabelais Tours.

RUFFALDI 1993

Ruffaldi, P. - *Histoire de la végétation postwürmienne dans le Jura méridional à partir des analyses palynologiques du site de Cerin (Ain)*, Thèse de Doctorat, Besançon, 254 p.

SARTOU 2014

Sartou A. - *Marigny-Marmande (37), " Le Toucheau ", Évolution d'un établissement rural aristocratique de La Tène finale au III^e siècle*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha, Études et valorisations archéologiques, 558 p.

SÉGUIER *et al* 2008

Séguier J.-M. (dir.), Auxiette G., Coubray S., Dunikowski C., Lecomte-Schmitt B. et Zech-Matterne V. - Une ferme du début du III^e s. av. J.-C. au " Marais du Colombier ", Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) : analyse archéologique et environnementale, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 47 [En ligne], <http://journals.openedition.org/racf/1105>

SÉGUIER 2009

Séguier J.-M. - La céramique domestique de l'espace culturel sénonais du milieu du V^e au milieu du III^e s. av. J.-C. dans son contexte du centre-est de la France, *Revue Archéologique de l'Est*, 58, n° 180 : 57-132.

SÉGUIER 2014

Séguier J.-M. - Importations et imitations de céramiques de l'Ouest de la Gaule au second âge du Fer en Île-de-France, *Revue archéologique du Centre de la France*, 53 [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/racf/2051>

SUEUR 2018

Sueur Q. - *La vaisselle métallique de Gaule septentrionale à la veille de la conquête : typologie, fonction et diffusion*, Éditions Mergoïl, 637 p. (Monographies Instrumentum ; 55).

SUEUR et GARCIA 2015


Sueur Q. et Garcia M. - Les seaux en bois à cerclage métallique de La Tène finale et du début de la période romaine. Observations techniques et typologiques, *Instrumentum*, 41 : 48-54 p.

TOLEDO I MUR 1998

Toledo I Mur A. - La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle ap. J.-C., *Aquitania*, XV : 109-140.

VALLÉE 2016

Vallée A. - La pratique funéraire du dépôt de seaux en bois à la période mérovingienne ; un état de la question en Gaule du Nord-Ouest, *Archéologie médiévale*, 46 : 33-56.

DOI : 10.4000/archeomed.2777 

VISSET *et al.* 2002

Visset L., Cyprien A.-L., Carcaud N., Ouguerram A., Barbier D. et Bernard J. - Les prémices d'une agriculture diversifiées à la fin du Mésolithique dans le val de Loire (Loire armoricaine, France), *Comptes rendus Palevol*, 1 : 51-58.

ZECH-MATTERNE *et al.* 2017

Zech-Matterne V., Berrio L., Bonnaire E., Bouby L., Cabanis M., Daoulas G., Derreumaux M., Durand F., Figueiral I., Flottes L., Hallavant Ch., Martin L., Neveu E., Pradat B., Preiss S., Ros J., Rousselet O., Rovira N., Ruas M.-P., Salavert A., Schaal C., Tillier M., Toulemonde F. et Wiethold J. - *La toute première fois : rythmes et contextes d'apparition d'espèces exogènes ou nouvellement introduites dans certaines régions de France*, XII^e Rencontres d'Archéobotanique, Perpignan, 07-10 Juin 2017.

Notes

1 La plus ancienne trace d'occupation humaine mise au jour sur le site est un petit amas d'environ 150 pièces lithiques, composé en majorité d'éclats de façonnage de type Levallois. Il a été découvert lors du curage du fossé d'enclos gaulois, à 0,40 m de profondeur par rapport au niveau d'apparition des structures protohistoriques. À la demande du SRA, il a donné lieu à un décapage et une fouille supplémentaire d'une semaine, sous la direction d'Illuminada Ortega (Inrap, GSO), qui a également réalisé l'étude du mobilier.

2 Les découvertes d'une hache polie au lieu-dit " le Grand-Cimetière " et d'un polissoir mobile en grès daté du Néolithique au lieu-dit " les Doumées " sont mentionnées sur la commune d'Épeigné (Carte archéologique SRA Centre ; communication d'Adrien Berton *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXII : 149). À Saint-Georges-sur-Cher, la découverte de silex taillés aux " Roches ", aux environs de " la Chaise " et du bourg atteste une occupation du territoire dès la Préhistoire. Des haches polies ont été également retrouvées (lieux-dits " les Roches " et " la Vallée-Pitrou "). Gérard Cordier relate également la découverte d'une " hache plate en cuivre " au lieu-dit " la Vallée-Pitrou " (CORDIER 1962).

3 Il s'agit de quelques toponymes évocateurs d'une ancienne activité métallurgique, localisés sur la commune d'Épeigné-les-Bois : " la Fosse Noire ", " le Fourneau " et " Château-Gaillard " (COUDERC *et al.* 1987).

4 Analyse radiocarbone effectuée par le laboratoire Beta Analytic, Miami, Floride, USA.

5 Cette forme se rapproche du pot n° P4 retrouvé dans la sépulture F150 de la nécropole gauloise de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre, en Indre-et-Loire (RIQUIER 2004 : 56, 78), qui est datée de La Tène D2 (80-40 av. J.-C.).

6 Institut de Restauration et de Recherches Archéologiques et Paléométallurgiques, Compiègnes (Oise), (aujourd'hui institut Conservare).




7 Chêne (*Quercus*) dominant en mélange avec un cortège d'essences forestières : hêtre (*Fagus*), noisetier (*Corylus*), tilleul (*Tilia*) et ormes (*Ulmus*).

8 Espèces ou groupements végétaux vivant sur les décombres, sur le bord des chemins ou à proximité des points d'une occupation humaine (PARENT 1991).

9 La présence de *Juglans* dans les fosses-dépotoirs protohistoriques du Caroussel (Louvres, Paris) (PERNAUD 1992) a été ré-évaluée et aucun charbon n'est finalement attribuable au genre *Juglans* dans ces structures (S. Coubray, comm. orale).







10 Plantes autochtones qui apparaissent après la mise en culture d'une terre (PARENT 1991).





List of illustrations

	Title	Fig. 1 - Localisation du site sur la carte IGN.
	Credits	© IGN
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-1.jpg
	File	image/jpeg, 1.1M
	Title	Fig. 2 - Plan général des vestiges.
	Credits	© B. Marsollier, J. Tricoire, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-2.jpg
	File	image/jpeg, 216k
	Title	Fig. 3 - Localisation du site dans la cité des turons (territoire Turons, 2 ^e âge du fer).
	Credits	© J.-M. Laruz, Sadil, 2020
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-3.jpg
	File	image/jpeg, 404k

	Title	Fig. 4 - Coupes des fossés de l'enclos 1.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-4.jpg
	File	image/jpeg, 148k
	Title	Fig. 5 - Reprise du creusement entre les fossés F23 et F26 (enclos 1).
	Credits	© A. Boterf, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-5.jpg
	File	image/jpeg, 368k
	Title	Fig. 6 - Coupe du fossé F1 (enclos 1), sondage 2, avec ses comblements argileux gris d'origine hydromorphe, attestant sa mise en eau.
	Credits	© J. Grimaud, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-6.jpg
	File	image/jpeg, 516k
	Title	Fig. 7 - Vue de la couche de sable US 1349 et de charbon US 1350 du fossé F26 (sondage 3).
	Credits	© A. Couderc, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-7.jpg
	File	image/jpeg, 568k
	Title	Fig. 8 - Répartition du mobilier céramique dans les structures de l'établissement gaulois.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-8.jpg
	File	image/jpeg, 184k
	Title	Fig. 9 - Vue du fragment plié du fourreau d'épée au fond du fossé F26.
	Credits	© A. Couderc, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-9.jpg
	File	image/jpeg, 212k
	Title	Fig. 10 - Coupes des fossés de l'enclos 2.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-10.jpg
	File	image/jpeg, 124k
	Title	Fig. 11 - Coupe du fossé F158 (enclos 2), sondage 1.
	Credits	© A. Couderc, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-11.jpg
	File	image/jpeg, 516k
	Title	Fig. 12 - Résidus de bouillie. 1. Agglomérat de pâte. a. Vue de dessus. b. Vue de dessous (forme incurvée) c. Vue de profil. 2. Grains d'orge (<i>Hordeum vulgare</i>) provenant de l'agglomérat. 3. Grain d'orge mêlé à la pâte.
	Credits	© Bénédicte Pradat, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-12.jpg
	File	image/jpeg, 472k
	Title	Fig. 13 - Plan et coupes des fossés de l'enclos 3.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-13.jpg
	File	image/jpeg, 160k
	Title	Fig. 15 - Les bâtiments sur quatre poteaux de plan carré et rectangulaire (E4, E5, E10 et E11).
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-14.jpg
	File	image/jpeg, 140k

	Title	Fig. 17 - Les bâtiments sur six poteaux E1 et E2.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-15.jpg
	File	image/jpeg, 100k
	Title	Fig. 18 - Plan et coupes du bâtiment E3, de ses poteaux et de sa tranchée périphérique F122.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-16.jpg
	File	image/jpeg, 356k
	Title	Fig. 20 - Plan et coupes de l'ensemble E6.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-17.jpg
	File	image/jpeg, 80k
	Title	Fig. 21 - Plan et coupe de l'ensemble F2/F3.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-18.jpg
	File	image/jpeg, 104k
	Title	Fig. 23 - Vue du trou de poteau F142 et des rejets de torchis dans son comblement central.
	Credits	© J. Grimaud, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-19.jpg
	File	image/jpeg, 232k
	Title	Fig. 24 - Vue de la fosse F70.
	Credits	© A. Couderc, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-20.jpg
	File	image/jpeg, 256k
	Title	Fig. 25 - Profil de la mare F5.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-21.jpg
	File	image/jpeg, 72k
	Title	Fig. 26 - Répartition des NR % et des NMI % protohistoriques dans les différents faits.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-22.jpg
	File	image/jpeg, 56k
	Title	Fig. 27 - Argiles attestées sur le site d'Épeigné-les-Bois/Saint-Georges-sur-Cher et association avec les principales catégories de céramique.
	Credits	© F. Di Napoli
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-23.jpg
	File	image/jpeg, 284k
	Title	Fig. 28 - Répartition des céramiques au sein de comblements de F1 et F26 (enclos 1).
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-24.jpg
	File	image/jpeg, 40k
	Title	Fig. 29 - Céramiques issues du fait F1 (enclos 1). Phase 1 : La Tène C.
	Credits	© F. Di Napoli
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-25.jpg
	File	image/jpeg, 152k
	Title	Fig. 30 - Répartition des NR et des NMI au sein des faits de la phase 2.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-26.jpg
	File	image/jpeg, 52k

	Title	Fig. 31 - Mobilier issu du fait F2 (ensemble E14). Phase 2 : La Tène D1.
	Credits	© F. Di Napoli
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-27.jpg
	File	image/jpeg, 100k
	Title	Fig. 32 - Céramique issue du fait F3 (ensemble E14) et proposition d'assemblage de la faisselle et du fond. Phase 2 : La Tène D1.
	Credits	© F. Di Napoli
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-28.jpg
	File	image/jpeg, 220k
	Title	Fig. 33 - Céramique issue des complements de F64 (enclos 2), F70 et du complément terminal de F26.
	Credits	© F. Di Napoli
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-29.jpg
	File	image/jpeg, 156k
	Title	Fig. 34 - Principales formes connues des vases baquets tripodes en céramique en France.
	Credits	© F. Di Napoli, B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-30.jpg
	File	image/jpeg, 216k
	Title	Fig. 35 - Carte de répartition des vases baquets tripodes en céramique en France.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-31.jpg
	File	image/jpeg, 168k
	Title	Fig. 36 - Répartition des NR et des NMI au sein des deux faits de la période 2.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-32.jpg
	File	image/jpeg, 44k
	Title	Fig. 37 - Mobilier issu des fossés F8, F4, F130 et F131 (enclos 3). Phase 3 : 30 av.- 20 ap. J.-C.
	Credits	© F. Di Napoli, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-33.jpg
	File	image/jpeg, 164k
	Title	Fig. 39 - Répartition de la TCCA par type de structure (en NR).
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-34.jpg
	File	image/jpeg, 36k
	Title	Fig. 40 - Variétés de pâtes associées à des éléments de terre cuite et crue artisanale et architecturale.
	Credits	© F. Di Napoli, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-35.jpg
	File	image/jpeg, 236k
	Title	Fig. 41 - Répartition des TCCA par type d'argile et catégorie fonctionnelle (en NR).
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-36.jpg
	File	image/jpeg, 48k
	Title	Fig. 42 - Répartition des restes de TCCA par type de pâtes et par phase d'occupation.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-37.jpg
	File	image/jpeg, 52k
	Title	Fig. 43 - La lame de force retrouvée au fond du fossé F8 (sondage 3).
	Credits	Dessin : D. Lusson et photo © Nicolas Holzem, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-38.jpg
	File	image/jpeg, 60k

	Title	Fig. 44 - Le fourreau d'épée plié issu du fossé F26 de l'enclos 1.
	Credits	Dessin - Dorothée Lusson et photo : © Nicolas Holzem, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-39.jpg
	File	image/jpeg, 216k
	Title	Fig. 45 - Diagrammes polliniques des fossés F1 (sondage 3) et F26 (sondage 3) de l'enclos 1.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-40.jpg
	File	image/jpeg, 392k
	Title	Fig. 46 - Diagramme pollinique du fossé F158 (sondage 1) de l'enclos 2.
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-41.jpg
	File	image/jpeg, 244k
	Title	Fig. 47 - Phasage du site : l'établissement gaulois.
	Credits	© B. Marsollier, Inrap
	URL	http://journals.openedition.org/racf/docannexe/image/4934/img-42.jpg
	File	image/jpeg, 198k

References

Electronic reference

Agnès Couderc, Delphine Barbier-Pain, Francesca Di Napoli and Dorothée Lusson, "L'établissement rural du second âge du Fer (275 av. à 15/20 ap. J.-C.) des " Allets " (Épeigné-les-Bois, Indre-et-Loire) et du " Marchais Rond " (Saint-Georges-sur-Cher, Loir-et-Cher)", *Revue archéologique du Centre de la France* [Online], Tome 60 | 2021, Online since 01 September 2021, connection on 05 March 2024. URL: <http://journals.openedition.org/racf/4934>

About the authors

Agnès Couderc

Inrap, centre de recherches archéologiques de Tours – UMR 7324 CITERES-LAT

By this author

Les bois et les objets composites (bois-métal) de la fouille du parking Anatole France à Tours (Indre-et-Loire) [Full text]

The wood and composite objects (wood and metal) from the excavation of the car park at Anatole France in Tours (Indre-et-Loire)

Published in *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 53 | 2014

Delphine Barbier-Pain

Inrap, centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné - UMR 6566 CNRS – CReAAH, Chercheur associé Laboratoire Géosciences Océan - UMR 6538 – UBS

Francesca Di Napoli

Inrap, centre de recherches archéologiques de Tours – UMR 7324 CITERES-LAT

By this author

Une occupation continue du Hallstatt D2 à La Tène A1 entre Beauce et Gâtinais.

Escrennes, ZAC Saint Eutrope (Loiret) [Full text]

A continuous occupation from Hallstatt D2 to La Tène A1 between Beauce and Gâtinais.

Escrennes, ZAC Saint Eutrope (Loiret)

Published in *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 58 | 2019

Dorothée Lusson

Inrap, centre de recherches archéologiques de Tours – UMR 7324 CITERES-LAT

By this author

Deux occupations rurales de La Tène ancienne à Sainte-Maure-de-Touraine,

Les Chauffeaux (Indre-et-Loire) [Full text]

Two early La Tène rural occupations at Sainte-Maure-De-Touraine, Les Chauffeaux (Indre-et-Loire)

Published in *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 50 | 2011

Collaborators

Bénédicte Pradat

Inrap, Centre de recherches archéologiques de Tours - AASPE, UMR 7209 CNRS
MNHN

Béatrice Marsollier

Inrap, centre de recherches archéologiques de Tours – infographie et illustrations

Copyright



The text only may be used under licence CC BY-NC-ND 4.0. All other elements (illustrations, imported files) are "All rights reserved", unless otherwise stated.